

COMPTES RENDUS

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2017/4 Vol. 67 | pages 740 à 801

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635126

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-4-page-740.htm>

Pour citer cet article :

« Comptes rendus », *Revue française de science politique* 2017/4 (Vol. 67),
p. 740-801.

DOI 10.3917/rfsp.674.0740

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

COMPTES RENDUS*

Alvarez (R. Michael), ed. - *Computational Social Sciences. Discovery and Prediction*. - New York, Cambridge University Press, 2016 (Analytical Methods for Social Research). x + 328 p. Figures. Index.

L'équipement des sciences sociales par les outils numériques finit par affecter en profondeur leurs activités et débouche sur des appellations encore peu stabilisées, voire concurrentes. L'ouvrage choisit de traiter de « sciences sociales computationnelles », là où d'autres auraient parlé d'« humanités numériques », de « méthodes numériques » ou de « sciences sociales des données ». Sont assemblées ici des contributions qui traitent surtout de science politique et étudient des cas de politiques publiques ou de sociologie électorale, mais il est aisé de percevoir à quel point les questions de méthode abordées peuvent intéresser toutes les sciences sociales. Les questions de *privacy* ou de sécurité des données ne sont pas explorées même si leur importance est explicitement reconnue par le directeur du volume. En revanche, à l'exception d'un article sur les mouvements des places Maidan et Taksim, l'ouvrage ne traite pas des données extraites des réseaux sociaux ou des traces du *web*. En cela, il se situe clairement dans la tradition des sources des sciences sociales qui s'appuient sur les grandes bases de données fournies par l'État et ses agences diverses. Les problèmes sont déjà très complexes et la technicité de certains articles est heureusement encadrée par un réel souci de replacer le traitement des données dans les traditions de la science politique.

À plusieurs reprises, les excès de focalisation sur le *big data* sont pointés. Ainsi, le *big* n'est pas toujours aussi *big* qu'on le prétend, car il faut savoir changer d'échelle et éviter les agrégats qui manqueraient les processus locaux pertinents, comme dans les cas de détection des fraudes électorales traités dans un article sur les élections argentines. Certains des terrains présentés sont en effet d'une actualité sensible tant la vie politique de tous les pays est dominée par les enjeux des

données. Un autre article étudie ainsi des politiques publiques vis-à-vis des risques alimentaires importés de l'étranger et du comptage des citoyens américains à l'étranger, sujets de politiques publiques là aussi devenus très sensibles. Dans cet article, les auteurs rappellent que « *big* » peut vouloir dire un volume d'observations tel qu'il permet d'assurer la qualité d'un échantillonnage (il faudrait alors selon eux parler de « *tall data* »). Mais « *big* » peut aussi vouloir dire un nombre de dimensions, potentiellement prédictives ou explicatives, très nombreuses, même sur des volumes d'observations plus faibles (il faudrait alors parler de « *fat data* »). De même, la focalisation sur les données est relativisée dans tout l'ouvrage, qui restitue plutôt des cas d'utilisation d'algorithmes très différents et qui teste leur performance et leur pertinence pour la recherche en science politique. La place de l'analyste dans l'interprétation des classifications, qui sont à la base de toutes les pratiques de *big data*, reste essentielle. C'est le cas en amont de la classification supervisée ou, en aval, lors d'un apprentissage non supervisé, générant des *clusters* qu'il faut encore sélectionner, éventuellement hiérarchiser et aussi labelliser, toutes opérations qui n'annoncent certainement pas « la fin de la théorie ». La constitution des *sets* de données d'apprentissage nécessite ainsi de s'appuyer sur des classifications validées qui permettent aux algorithmes d'apprendre pour être mis ensuite à l'épreuve sur de nouvelles données.

Tous les articles insistent sur ce souci du test des algorithmes, non au sens restreint de l'informatique mais bien en visant la pertinence pour l'analyste. De même, la disponibilité d'un grand nombre d'algorithmes oblige à les comparer, à repérer leurs limites et à les combiner parfois avec des procédures de vote elles-mêmes bien connues de *machine learning* (*random forest*) pour détecter les meilleurs. La revue de ces algorithmes est très large, même si bien souvent désormais, on retrouve tous les différents *packages* de R, devenu l'outil de référence dans tous ces travaux. Les précautions méthodologiques sont très bien explicitées et notamment le souci permanent d'éviter l'*overfitting*, écueil classique associé à la nouvelle puissance de calcul disponible. « Les chiffres parlent trop d'eux-mêmes », pourrait-on dire dans ce cas, et certains algorithmes sont moins bons pour éviter ce piège car ils se satisfont de minimums locaux comme *k-means* et n'explorent pas

* Les comptes rendus sont classés par ordre alphabétique des auteurs des titres recensés.

tout le *set* de données, tandis que d'autres projettent une linéarité dans les données qui n'existe pas toujours, comme le fait Naïve Bayes. Ce point est notamment très bien abordé dans un article de Margaret E. Roberts, Brandon M. Stewart et Dustin Tingley intitulé « Navigating the Local Modes of Big Data », qui prend l'exemple de la détection de thèmes (*topic detection*) utilisant la *Latent Dirichlet Allocation* (LDA), l'une des méthodes les plus courantes dans ce domaine de l'analyse de texte, appliquée ici à 13 000 *posts* de six blogs politiques durant la campagne présidentielle de 2008.

Se constitue ainsi un savoir-faire commun entre chercheurs autour de quelques algorithmes du *machine learning* qui sont clairement tous à orientation bayésienne, c'est-à-dire statistique, tandis que les approches analogistes (avec les *support vector machine*, par exemple) ou des approches connexionnistes en couches de réseaux neuronaux (comme pour le *deep learning*, par exemple) semblent réservées aux experts de l'intelligence artificielle. Malgré le tableau assez vaste des algorithmes utilisés, la domination d'une approche statistique reste très marquée (ce qui est d'ailleurs le cas pour tout le *machine learning* qui doit probabiliser les résultats des autres méthodes parfois). Sa position dans un tableau général des approches de *machine learning* reste à faire pour mieux anticiper les tendances à venir¹. Ce savoir-faire commun finira par devenir une convention, comme ce fut le cas de toutes les méthodes de quantification dans l'histoire. Il peut même déboucher sur des archives partagées permettant la réplique, point récurrent dans tout l'ouvrage, essentiel pour gagner en robustesse et passer à l'étape de la consolidation, encore à venir. L'exemple de l'*open event data alliance*, qui compile toutes les dépêches traitant d'événements importants dans le monde, constitue un cas très instructif sur ce plan.

Dominique Boullier -

EPFL (Lausanne), Digital Humanities Institute

Arrignon (Mehdi) - Gouverner par les incitations.

Les nouvelles politiques sociales en Europe. -

Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2016

(Libres cours. Politique). 216 p. Annexe. Bibliogr.

Dans cet ouvrage, Mehdi Arrignon s'applique à caractériser les mesures d'assistance aux sans-emploi en relevant

leurs objectifs, les instruments mis en œuvre et les schémas d'une action à finalité comportementale. La recherche focalise l'attention sur trois pays qui, historiquement, présentent des configurations institutionnelles et une économie générale plutôt contrastées. Il s'agit de l'Espagne, de la France et des Pays-Bas, considérés au cours de la première décennie de ce siècle. L'auteur puise dans une recherche documentaire fouillée, tant pour les dimensions économiques, politiques, législatives, sociales, qu'il complète par des entretiens poussés avec plusieurs acteurs stratégiques dans les pays.

Constatant l'hétérogénéité des situations des trois pays, qu'il s'agisse du paysage économique, de l'importance relative des sans-emploi, des configurations de l'État social – pour ne mentionner que ces aspects –, la question posée d'emblée, c'est comment expliquer que les politiques sociales convergent sur l'*activation* des populations visées par l'action de l'État. L'énigme est exprimée en ces termes : sachant que nous avons affaire à des modèles différenciés de protection sociale, ainsi qu'à des traditions distinctes de politiques publiques, « pourquoi les États européens souhaitent-ils "activer" leurs systèmes sociaux depuis quinze ans » ? Cette question sera le *leitmotiv* de l'ouvrage. Elle conduit à écarter les facteurs explicatifs internes aux pays, car l'hétérogénéité constatée d'entrée est perçue comme une impossibilité et suggère l'existence d'une « cause externe », d'où le grand intérêt pour l'Europe et ses institutions. Or, cette « tentation européenne », comme facteur à l'origine du mouvement d'ensemble en faveur de politiques actives, est à la fois séduisante et, finalement, seulement partiellement convaincante.

Quels que soient les mérites de cette étude, je voudrais attirer l'attention sur deux enjeux analytiques qui devraient être creusés plus avant, tout en s'inspirant des résultats présentés. Dans un premier temps, M. Arrignon souligne avec raison l'usage de nouveaux instruments du gouvernement social qui sont induits par les politiques d'activation. L'auteur renvoie à la notion de gouvernementalité avancée par Michel Foucault. Ce point, qui donne lieu à un développement dans le chapitre 2, pourrait être davantage conceptualisé. Même si on y revient dans le chapitre 4, le raisonnement semble se limiter aux

1. À la manière de Pedro Domingos, *The Master Algorithm*, New York, Basic Books, 2015.

prolégomènes. La gouvernementalité suppose une technologie politique qui, dans ses diverses facettes, a pour cible principale la population. C'est sans doute sous cet angle que l'on peut le plus avancer. Avec la crise du modèle de développement fordiste, ce sont les formes institutionnelles qui sont ébranlées et se recomposent. D'où un intérêt particulier pour le traitement politique des sans-emploi, traitement qui se redéfinit et se réinvente en fonction de conditions nouvelles, non seulement en termes économiques, mais largement en termes politiques et sociaux. Ce faisant, il n'est pas très utile de souligner les relents du passé, le retour du libéralisme, etc. Il est préférable de nommer de façon adéquate ce qui se construit et d'en comprendre l'originalité. Certes, la dimension économique est très présente dans ce qui est à l'œuvre, mais il faut se centrer sur la présence de l'action publique sur les populations, considérées en marge d'un modèle de développement poussif ou susceptible de l'être. D'ailleurs, l'analyse de la pauvreté, des inégalités socio-économiques, de l'exclusion interpelle nécessairement le politique, car les manifestations de ces phénomènes sont fortement conditionnées par les formes institutionnelles et les compromis socio-politiques qui cadrent les modèles de développement particuliers des sociétés, fussent-elles similaires. On peut regretter que la discussion de ces questions, qui, faut-il le préciser, ne sont pas éludées par l'auteur, ne conduise pas à proposer de nouvelles avancées théoriques et analytiques. Mais peut-être n'était-ce pas le projet du livre.

Dans un deuxième temps, il est frappant qu'avec l'entrée en crise du modèle de développement fordiste, le risque du chômage change de nature. La masse de sans-emploi (dont l'appréciation de l'importance n'est pas que quantitative) constitue un défi, puis une invalidation partielle de l'architecture de la protection sociale mise en place depuis les années 1950. L'acuité de ce phénomène et l'inadéquation des formes institutionnelles provoquent de nouvelles représentations des problèmes sociaux et des réponses à imaginer. Pour reprendre la terminologie de Serge Paugam, que l'auteur cite, on peut désormais parler de pauvreté disqualifiante. D'où l'émergence de nouveaux principes de référence, qui renouvellent le discours sur la compréhension du mode d'investissement étatique du tissu social, notamment par les mécanismes de protection sociale. Une vue panoramique des pays comparables permet de constater que ces nouveaux principes s'affirment

et se confirment au cours de la période qui court du milieu des années 1980 au milieu des années 1990. C'est la mise en œuvre de ces principes, sous une forme plutôt aboutie, que l'auteur analyse dans son livre. Or, la question qui est très présente est comment se diffusent ces idées qui pourraient s'apparenter, à terme, à un nouveau paradigme de l'intervention publique auprès des populations sans emploi. Ce que nous apporte l'auteur est tout à fait pertinent, en posant les dynamiques nationales et les institutions européennes. Il se garde bien d'ailleurs de suggérer une relation causale entre les deux. Il faut, de fait, aller au-delà de l'Europe, car nous assistons à un phénomène de diffusion internationale de principes de référence à une action publique, accompagnés d'une instrumentation des politiques, qui passe par le *social learning* et les grands organismes internationaux de concertation et de prescription. L'étude montre que, dans le cadre européen, les réponses simples à cette question ne sont pas les plus convaincantes. Les distinctions et les nuances s'imposent.

L'ouvrage aborde des questions très actuelles, en traitant fort justement les principales facettes et avec un matériel largement original. Sa contribution à l'analyse des politiques publiques à l'égard des sans-emploi dans la période contemporaine est certaine. De plus, le livre s'ouvre sur des enjeux analytiques de première importance, car, comme l'auteur le fait remarquer, nous n'assistons pas à un désinvestissement de l'État, bien au contraire. La grande question porte sur la capacité de rendre compte de cet engagement par une qualification de ce renouvellement, pris en lui-même et pour lui-même.

Gérard Boismenu -
Université de Montréal

Beaussier (Anne-Laure) - *La santé aux États-Unis. Une histoire politique.* - Paris, Presses de Sciences Po, 2016 (Santé). 254 p. Figures. Bibliogr.

Affirmant que « l'aristocratie [...] connaît l'art de faire converger en même temps, vers un même point, la force collective de toutes ses lois », Alexis de Tocqueville notait qu'« il n'en est pas ainsi de la démocratie : ses lois sont presque toujours défectueuses ou intempêtes » (chap. 6, i, *De la démocratie en Amérique*, tome I, 2^e partie). La lecture de l'ouvrage *La santé aux États-Unis* qu'Anne-Laure Beaussier a tiré de sa thèse de doctorat en science politique soutenue

en 2012 confirme que les États-Unis sont bien ce pays démocratique que A. de Tocqueville nous a donné la soif de comprendre. « Défectueuses » et « intempestives » : ces épithètes ne suffisent certes pas à qualifier les pratiques dont A.-L. Beaussier nous dresse le tableau vivant depuis le début du 20^e siècle. Elles évoquent néanmoins de manière suggestive le travail des membres du Congrès et du Sénat américains que l'auteure a étudié à propos du chantier – toujours renouvelé, plus ou moins bloqué – de la réforme de l'assurance de la population américaine contre la maladie. L'ouvrage questionne les motifs politiques et les mécanismes parlementaires de l'absence de véritable réforme structurelle de l'assurance santé aux États-Unis. La couverture assurantielle, l'accès aux soins et leur organisation et (surtout à partir de la seconde moitié des années 1960) la croissance rapide des dépenses de santé ont été des questions lancinantes. Les réformes successives n'en ont pas saisi les raisons structurelles, bâtissant un système composite dans lequel les acteurs et les mécanismes relevant du privé et du public interagissent de manière évolutive et complexe.

L'auteure revendique une approche « institutionnaliste et politique » (p. 29). Cette démarche se traduit par une analyse qualitative de ce qu'elle nomme un « magnifique champ d'observation pour la science politique » (p. 226). Nous entrons dans les processus parlementaires, pour comprendre comment leur développement résulte de combinaisons mouvantes entre des rapports de force politiques et des procédures, facteurs de rigidité et d'innovation à la fois. Cette tension s'incarne dans le caractère « incrémental » (p. 55, 63, 72, 131) des réformes du système de santé. Des « moments » politiques se dégagent de l'analyse, comme autant de contextes à étudier pour comprendre, en situation, la loi en plein processus négocié de conception. Nous saisissons l'exceptionnalité de certaines étapes, marquées par des conditions de possibilité inédites d'une réforme de l'assurance santé (l'élan « libéral » des années Kennedy et Johnson). Notre attention est attirée vers des basculements tels que celui des années 1980 au cours desquelles ont émergé des impasses (l'échec d'une régulation par le marché de l'assurance maladie) et où a commencé à se mettre en place ce que l'auteure dessine comme le terme – provisoire, observable dans la naissance et l'application de l'*Affordable Care Act* (ACA ou *Obamacare*) – d'une polarisation partisane

nouvelle entre démocrates et républicains. Les figures individuelles ne sont pas en reste : certaines se détachent par leur rôle institutionnel crucial (Newt Gingrich) ou spécifiquement lié à l'histoire de l'assurance maladie (père et fils Dingell).

La boîte noire législative s'ouvre, les expressions communes d'« activité » ou de « travail » parlementaires prennent leur sens, dans l'interaction constante entre « *politics* » et « *policies* ». Nous comprenons comment les règles et les procédures peuvent profondément évoluer dans leurs usages. Il en va ainsi du rôle des commissions permanentes, de la règle de séniorité, du *filibustering*, ou de la manière dont des stratégies « non orthodoxes » sont aujourd'hui les instruments d'une conflictualité plus marquée entre les deux grands partis et, du même coup, de leur plus forte cohésion interne. Mais à force de démonter les mécanismes de la boîte noire, on cherche parfois en vain ce que nous annonçait le sous-titre : une histoire « politique », cette dimension se trouvant réduite au cadre parlementaire étroit et aux « *politics* » en leur sein, au détriment surtout d'une analyse de leurs déterminants sociaux. L'étude de l'ACA, point d'orgue de l'ouvrage, met en scène de manière plus incarnée des acteurs que précédemment nous n'avions vus que par éclipses : assureurs privés, employeurs (décisifs pour l'assurance des salariés), syndicats de salariés, de médecins, retraités et autres *lobbies*. La question raciale est aussi pointée de-ci de-là comme déterminante, mais sans analyse pour elle-même. Les choix en matière d'assurance santé lui sont pourtant historiquement liés, et la polarisation partisane récente en manifeste une sorte de basculement géopolitique (avec un alignement du parti républicain sur ses élus du Sud *versus* un parti démocrate dominé par ses représentants du Nord) (p. 42, 54, 120, 121).

Le titre de l'ouvrage nous parlait également de « la santé », et d'*état* de santé il n'est pas question, sinon très indirectement, en référence à la qualité des soins. Nous restons également sans réponse à des questions comparatives : quelle comparabilité avec les déterminants institutionnels d'autres systèmes de santé ? En quoi ces déterminants pourraient-ils aussi éclairer d'autres politiques publiques américaines ? L'ouvrage, que le lecteur est tenté de réintituler *Une histoire parlementaire de l'assurance santé aux États-Unis*, ne peut pas répondre à toutes ces questions.

L'approche comparatiste pensée ailleurs par l'auteure¹ pourrait fructueusement prolonger ce riche travail.

Catherine Cavalin -
Sciences Po Paris

Béraud (Céline), Galembert (Claire de), Rostaing (Corinne) - *De la religion en prison. Enquête sociologique dans les prisons françaises.* - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Sciences des religions). 360 p. Illustrations. Annexes. Index. Bibliogr.

« C'est l'Élysée qui vous envoie ? » Cette apostrophe lancée aux trois enquêtrices auteures de l'ouvrage pose d'emblée la question de l'objet de leur recherche : la religion en prison, dans ses manifestations ordinaires, et non pas l'islam et encore moins l'islam radical, en dépit d'un contexte qui pourrait prêter à ce raccourci. Ce premier parti pris est l'un des points forts de cet ouvrage. Il est le fruit d'une recherche réalisée à la suite d'un appel à projet de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), reposant notamment sur une enquête de terrain, menée durant deux ans (2011 et 2012) sur huit établissements pénitentiaires français – trois maisons centrales, trois maisons d'arrêt, deux centres de détention – répartis sur six régions françaises. En laissant une large place aux propos des acteurs (administration pénitentiaire, détenus, aumôniers), ce livre permet d'envisager dans sa globalité la place de la religion en prison. La richesse du matériau est à cet égard exemplaire et passionnante, offrant ici une véritable sociologie pragmatique et compréhensive de la place de la religion en prison, tant du point de vue des rapports qu'entretient à son égard l'administration pénitentiaire que du point de vue des détenus. Le livre est composé de trois parties. La première, « Géométries variables de la laïcité », cerne la conception que l'institution se fait de la religion, la place et le rôle qu'elle lui assigne. La seconde, « L'opium du prisonnier ? », étudie la place que peut prendre la religion dans la vie des détenus. La troisième, « Alliés ou détenus de l'administration », s'intéresse aux aumôniers.

Dans la première partie, tout en constatant que l'institution carcérale a longtemps mieux

résisté à la politique de laïcisation que d'autres institutions, les auteures expliquent bien comment la DAP s'est réappropriée la question du religieux, sans doute davantage encore depuis les attentats de 2015, essayant notamment de rééquilibrer la place de l'islam dans les prisons, la laïcité pénitentiaire s'avérant discriminante à l'égard des cultes non historiques. La politique du culte renaît alors, signe du retour de l'intervention de l'État dans la sphère de la prison. Mais en matière de gestion du religieux et de la laïcité, les auteures, s'appuyant sur leurs données de terrain, mettent en avant des pratiques locales diversifiées. Dans la seconde partie, tout en rappelant d'abord que tous les prisonniers ne s'intéressent pas au religieux, et à partir de plus de deux cents entretiens menés avec des personnes incarcérées, le livre essaie de saisir le sens particulier que prend la religion dans le vécu de la prison. Les photographies en fin de livre nous donnent à voir comment ce religieux de l'ordinaire est concrètement mobilisé. En prison, on peut être sans religion mais aussi catholique, juif, musulman, bouddhiste, vaudou... La religion est d'abord un secours, une ressource potentielle qui permet de vivre mieux l'expérience de la prison mais aussi d'obtenir de petits avantages matériels. Mais c'est surtout une « ressource relative », comme le montre le chapitre 5. En effet, la mobilisation du religieux en incarcération n'a rien de systématique et peut varier dans le temps de la peine. Une majorité des détenus se passe de religion tandis que certains plus que d'autres se saisissent de cette ressource : ce sont ceux qui ont déjà connu une socialisation religieuse, « qui peuvent réactiver des dispositions de l'esprit et du corps incorporées antérieurement » (p. 182). On parle beaucoup de convertis en prison, alors que leur fréquence est finalement toute relative, relève le livre, s'inscrivant ainsi en faux contre les thèses de la « prisonisation ». Ressource, cette religion peut également être une contrainte. Certains détenus peuvent subir des pressions normatives de la part d'autres détenus. Cette contrainte semble la plus forte pour les prisonniers de religion musulmane, dont la dimension orthopraxique peut par ailleurs soumettre le pratiquant à l'étiquette de « radical ». De fait, la religion dans l'univers carcéral, selon que l'on ne s'y intéresse pas ou au contraire qu'on

1. Anne-Laure Beaussier, Selma Bendjaballah, « Comparer le Parlement européen et le Parlement américain : un état des lieux théorique et méthodologique », *Revue internationale de politique comparée*, 21 (3), 2014, p. 9-30.

y recourt, peut à la fois être invisible et pesante, *a fortiori* dans cet espace coercitif et restreint.

La troisième partie, qui traite des aumôniers, ouvre des perspectives fort intéressantes car rares sont les recherches sociologiques sur ce thème. Ce chapitre s'appuie sur une approche ethnographique qui a permis d'étudier les aumôniers en contexte, des entretiens biographiques et une enquête quantitative auprès de 448 répondants. Aux aumôniers traditionnellement chrétiens s'ajoutent de « nouveaux » entrants : islam, orthodoxie, bouddhisme et jéhovisme. Les effectifs sont en hausse. Seul le nombre d'aumôniers juifs est resté stable. Les premiers aumôniers musulmans sont nommés en 1986. Ils sont 193 en 2015 (760 pour le culte catholique, 377 pour le culte protestant et 75 pour le culte juif). L'enquête montre comment l'aumônerie se réinvente aujourd'hui. Si l'administration pénitentiaire instrumentalise d'une certaine manière les aumôniers en tentant d'en faire un outil de gouvernement de la prison, il n'en demeure pas moins que cet instrument lui échappe en partie, l'aumônier étant autonome et son activité n'étant pas encore totalement formalisée. Dans cette instrumentalisation administrative, les auteurs de l'ouvrage voient un signe du caractère parfois théorique du principe de laïcité inscrit dans la loi de 1905.

« La religion en prison est plus que jamais un sujet brûlant », souligne en premier lieu la conclusion de l'ouvrage. On ne saurait qu'être d'accord avec ce constat et on inviterait bien les auteurs à poursuivre leur enquête sur la question peut-être plus précise de la place de l'islam dans les prisons. Leur approche, au carrefour de la sociologie religieuse et de la sociologie carcérale, permettrait sans doute d'éclairer d'un jour nouveau toute la complexité de cette question et, partant, de l'objectiver, afin d'en saisir la véritable portée et les enjeux.

Séverine Mathieu -
Université de Lille |

Beuvier (Franck) - *Danser les funérailles.*

Associations et lieux de pouvoir au Cameroun. - Paris, Éditions de l'EHESS, 2014 (En temps & lieux. 56). 304 p. Cartes. Illustrations. Glossaire. Bibliogr.

L'ouvrage représente une contribution de premier plan à une meilleure compréhension de l'État en Afrique, bien au-delà du seul cas des chefferies de l'Ouest camerounais,

dites bamiléké, dont il renouvelle l'analyse, par le dialogue serré qu'il entretient avec la riche littérature anthropologique qui les a étudiées. En reprenant les questions, longuement débattues par leurs spécialistes, de leur histoire tout au long de la colonisation, de la décolonisation, très conflictuelle dans cette partie du Cameroun, et de la gestation de l'État postcolonial, des relations qu'elles ont entretenues avec les notables, les cadets sociaux et la diaspora émigrée en ville, de leurs institutions religieuses, de l'orientation sociale et politique de la rébellion upéciste qui a embrasé le pays bamiléké des années 1950 au début des années 1970 et les a balayées avant qu'elles ne se reconstruisent aussi bien politiquement et culturellement qu'architecturalement, Franck Beuvier démontre, très concrètement, à partir des associations de danse qui animent leurs rituels, et en particulier les funérailles, comment se produit le politique au sud du Sahara.

Les objets les plus classiques de la science politique sont au rendez-vous : les auxiliaires locaux de l'administration centrale, coloniale ou postcoloniale ; la revendication nationaliste, en l'occurrence armée ; la lutte sociale entre les chefs, les notables, les nouvelles « élites » nées de leur carrière en ville, et les cadets sociaux, les subalternes, dont les jeunes ; l'appropriation du modèle bureaucratique occidental « par le bas », à l'initiative de l'ensemble des forces sociales, aussi « informelles » ou « traditionnelles » soient-elles. Mais ces manifestations du politique sont médiatisées par des pratiques que les approches canoniques de la formation de l'État ou de la mobilisation politique ont tendance à négliger : la danse ; le rapport à l'invisible, notamment à la sorcellerie et à la divination ; le culte des morts ; le vêtement ; les symboliques d'institutions politiques, les chefferies, qui relèvent habituellement de l'anthropologie ou de l'ethnologie. Or, ce sont bel et bien ces instances qui sont sous-jacentes à la structuration d'une véritable société civile, d'ordre contractuel, dont les associations de danse sont les meilleures expressions, de pair avec les multiples « réunions » qui ont proliféré en ville. Le concept wébérien de *Gemeinde* vient à l'esprit du lecteur pour les désigner. Par leur intermédiaire, les jeunes et les élites urbaines des chefferies sont parvenus à investir ces dernières, à renégocier les rapports de pouvoir qui leur sont constitutifs, et à s'affirmer au cœur de la production symbolique de la cité, ce qui n'est pas sans effets plus matériels. Autrement dit, la société civile – la « vraie »,

celle de la philosophie politique, et non celle de la « bonne gouvernance » et de la ONGcratie qui en découle – naît de la chefferie.

L'auteur souligne que ces associations de danse ont bénéficié de la politique du patrimoine qu'a mise en œuvre le régime conservateur d'Ahmadou Ahidjo, au lendemain de l'indépendance, dans le contexte dramatique de l'insurrection du pays bamiléké. Malheureusement, il ne pousse pas l'analyse sur ce point précis, en s'interrogeant, par exemple, plus systématiquement qu'il ne le fait, sur les connexions entre la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), le mouvement nationaliste de l'Union des populations du Cameroun (UPC), les fonctionnaires du régime qui étaient largement issus de l'une et/ou de l'autre, les diplômés qui ont souvent été les chefs du Maquis et/ou qui ont pris l'initiative de créer ces associations de danse après son écrasement, les coopérants occidentaux qui ont assuré la liaison entre les autorités culturelles camerounaises et les scènes étrangères. À lire F. Beuvier, on devine que cette politique publique de la culture du jeune État camerounais a été un haut lieu de la cooptation, par le régime autoritaire, d'une partie des cadres nationalistes, acquis ou non à la lutte armée contre le colonisateur et contre les chefs qui s'étaient compromis avec lui pour accroître leurs prérogatives et leurs richesses au détriment des cadets sociaux. En outre, on apprend que ladite politique culturelle, de facture folkloriste, a appuyé *volens nolens* le rééquilibrage des rapports de pouvoir au sein de la chefferie au bénéfice relatif de ceux-ci, en leur procurant des compétences rituelles inédites.

En définitive, les institutions, les représentations et les pratiques dites « traditionnelles » constituent la fabrique de la « modernité » politique. D'où l'importance des terroirs historiques que sont les chefferies, et dont l'auteur décrypte avec dextérité la complexe mémoire sociale, rejoignant les recherches pionnières de Nicolas Argenti sur le royaume d'Oku sans en partager toutes les conclusions. D'où aussi, paradoxalement, la centralité de la logique d'extraversion culturelle : la danse « traditionnelle » bamiléké s'impose grâce au triomphe, en 1963, à Paris, sur les scènes de l'Olympia et du théâtre des Nations, de l'Ensemble national du Cameroun, et les associations culturelles des chefferies s'approprient volontiers les instruments, les genres musicaux, les atours du monde occidental. Il s'agit certes d'un processus d'« invention de la tradition »

– pour reprendre la célèbre expression d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger – mais aussi d'un rappel de la « tradition de l'invention » constitutive de l'historicité des sociétés africaines, sur laquelle insiste pour sa part l'anthropologue et historienne Jane Guyer. La clef du politique en Afrique ne se trouve pas dans la culture, définie sur un mode holiste, mais dans la performance, souvent individuelle, qu'en réalisent leurs acteurs, de façon conflictuelle ou compétitive.

La magistrale monographie de F. Beuvier propose une leçon de méthode qui porte au-delà des montagnes bamiléké, et dont les spécialistes, notamment, du Sahel pourraient tirer profit tant l'imbrication des durées historiques y est patente. En tout cas, on ne peut plus voir du même oeil l'État postcolonial camerounais, et plus généralement l'État en Afrique, après avoir pris connaissance de cet ouvrage.

Jean-François Bayart -
IHEID (Genève)

Bourdin (Bernard) - *Le christianisme et la question du théologico-politique*. - Paris, Les Éditions du Cerf, 2015 (Philosophie). 576 p.

Une thèse fondamentale traverse tout le livre de Bernard Bourdin, *Le christianisme et la question du théologico-politique* : la politique a besoin de retrouver le sens de l'histoire et il ne peut y avoir de sens de l'histoire que par la médiation du christianisme. Le temps et l'urgence sont constitutifs de l'action politique aussi en temps démocratique. Il n'y a cependant ni rejet des conquêtes libérales ni illusion d'une théocratie dans la vision de l'auteur, mais nécessité d'une présence prophétique qui donne une profondeur temporelle essentielle à la constitution d'un peuple civil par l'existence d'un peuple de croyants. Carl Schmitt est certes présent de part en part dans ce livre, mais l'auteur oppose clairement la théologie politique schmittienne à son projet d'une « théologie du politique ». Celle-ci se présente en effet comme une « philosophie politique du discours théologique » (p. 479) et comme « un nouveau régime de l'altérité et de l'éternité (eschatologique) dans la temporalité historique, et de la constitution d'un espace politique pour les peuples du monde séculier » (p. 479).

Les limites de la sécularisation moderne constituent l'objet de la première partie du livre. L'auteur part pour cela de l'opposition entre saint

Thomas d'Aquin et Marsile de Padoue sur la conception du bien commun où il voit le point de départ de la modernité politique. Tandis que le premier affirmait la subordination des fins politiques aux fins spirituelles, Marsile fait de la nature le fondement de l'autonomie politique. À ce premier diffèrent s'ajoute le tournant de la Réforme protestante. L'Église n'est plus qu'une réalité invisible et l'État soumis à la seule loi naturelle qui « demeure opératoire dans la constitution de la vie politique » (p. 46). Ainsi a pu naître une pensée de la souveraineté chez Jean Bodin et la théorie d'un fondement prépolitique autour de la notion d'état de nature et d'individualisme chez Hobbes, Spinoza, Locke et Rousseau (p. 67 et suivantes). Face à cette tension entre subjectivité et objectivité politique, B. Bourdin expose les apports de Hannah Arendt, de Hans Blumenberg, de Léo Strauss et de Marcel Gauchet. Une leçon fondamentale est tirée des travaux de ce dernier : le politique ne peut exister que par la capacité à penser de manière collective le destin du « nous » politique qui elle-même exige une capacité à se projeter dans l'avenir qui doit être pourvue par le christianisme.

Il s'agit alors de déterminer le sens exact de cette médiation chrétienne par une confrontation critique avec Carl Schmitt qui occupe toute la deuxième partie du livre. Ce dernier affirme en effet dans *La visibilité de l'Église* (1917) l'homologie de structure entre la sphère politique et la sphère ecclésiastique en raison de la nécessité d'une représentation de l'autorité qui trouve son sommet dans la représentation de l'Église par le pape (p. 273). Thèse complétée par le concept de *complexio oppositorum* qui permettrait à l'Église de combiner des éléments en tension : charisme et institution, origine divine et caractère humain, réalité sensible et attente eschatologique (p. 328). C'est ainsi qu'a lieu l'insertion de l'Église dans l'histoire à laquelle elle donne une profondeur unique que ni le libéralisme ni le socialisme ne peuvent fournir selon Schmitt. Mais B. Bourdin relève dans le même temps les évolutions et ruptures du juriste allemand à partir de son soutien au national-socialisme (p. 349 et suivantes). Dans *État, mouvement, peuple*, le juriste rhénan infléchit son propos en affirmant que le *Führer* et ses partisans doivent appartenir à la même « race ». Il n'y a plus transcendance entre l'institution et les masses, mais continuité au nom d'une politique raciste et antisémite. Ces errements sont soigneusement relevés par l'auteur, lequel affirme néanmoins la justesse d'une critique du

rapport au temps instauré par la politique séculière. La question sera alors de déterminer une relation à l'éternité et au christianisme affranchie des dangers présents chez Carl Schmitt. Pour affronter le problème de l'engagement national-socialiste de Schmitt, B. Bourdin propose un correctif clair : le recours à un penseur venant du judaïsme, Franz Rosenzweig. Dans *L'étoile de la rédemption*, ce dernier propose en effet une antiphilosophie de l'histoire qui place l'espérance en dehors du temps humain et de l'histoire profane. Le destin du peuple juif ne peut donc pas être politique même si, dans le même temps, les peuples du monde risquent de s'enfermer dans le temporel et la guerre (p. 463). Dans le chapitre 8, qui compte parmi les plus importants du livre, la question décisive de la visibilité du peuple juif et du peuple chrétien est posée. Les peuples juifs et chrétiens ouvrent une nouvelle perspective, mais une perspective inscrite aussi dans l'immanence car ils font partie du monde commun.

Du point de vue de son apport à la recherche, ce livre participe indirectement à la redécouverte de la pensée allemande théologico-politique de l'entre-deux-guerres. Sous les aspects d'un travail de philosophie politique, l'auteur met le doigt sur la grande question de la conscience politique moderne, à savoir la crise de l'histoire qui, de Kant à Hegel, de la première guerre mondiale aux événements tragiques du 20^e siècle, a tellement imprégné la politique contemporaine. Il propose ainsi pour l'Église catholique une pertinence politique en dehors des questions strictement bioéthiques ou morales.

Pierre Baudry -
EPHE, GSRL

Boutet (Josiane) - *Le pouvoir des mots*. -

Paris, La Dispute, 2^e éd. remaniée, 2016 (1^{re} éd. : 2010).
262 p. Illustrations.

Cette nouvelle édition remaniée et actualisée de l'ouvrage paru en 2010 présente deux principales nouveautés. D'une part, des exemples récents ont été intégrés, ce qui ne surprendra pas s'agissant d'un propos s'appuyant largement sur des illustrations, la plupart très contemporaines. D'autre part, le traitement théorique du sujet fait dorénavant l'objet d'une première partie, inédite comme l'est la conclusion. Le nouveau volume comporte à présent dix-sept chapitres.

La thèse défendue tout au long de l'ouvrage est parfaitement résumée dans la citation de Bronislaw Malinowski placée en exergue : « Les mots participent de l'action et sont autant d'actions ». Cette conception du langage s'oppose à celle qui ne verrait dans nos discours qu'expression de la pensée et des émotions, et information sur la réalité du monde. Il s'agit tout au contraire de montrer que la parole cherche à produire, et produit effectivement des effets concrets sur les comportements humains. Ces quelque deux cent cinquante pages sont donc une défense et illustration d'une « conception actionnelle du langage envisagé centralement comme une pratique sociale » (p. 9). D'où le recours au concept de « pratiques langagières », présenté comme étant de nature « matérialiste ». La première partie (qui est aussi le premier chapitre) rappelle les termes du débat théorique sur les fonctions du langage – même si l'ouvrage n'est pas présenté comme « savant », ce qui se manifeste notamment par un recours modéré aux références, et par l'absence d'un index thématique et/ou onomastique. Ce livre destiné à un public large – mais néanmoins « averti » – présente des aspects militants, à deux points de vue clairement liés entre eux. D'abord, c'est bien une bataille théorique qui est mise en scène, avec dans le rôle de l'adversaire les tenants d'une conception « technocratique et instrumentale » du langage. Ensuite, les exemples choisis viennent éclairer des controverses à la lumière d'un clivage ouvertement inspiré du marxisme (celui du « premier » Marx). Finalement, l'ouvrage veut fournir « des arguments à opposer à une [...] idéologie linguistique » qui voudrait faire croire que le langage est un « moyen neutre et consensuel de transmettre de l'information » (p. 13).

Nous rendrons compte successivement de la dimension théorique de l'ouvrage, puis de sa dimension qu'on pourrait dire « pratique » ou « appliquée » – même si le livre se caractérise par la fréquence de propos généraux dans les analyses de cas particuliers.

Le premier chapitre retrace donc le versant académique du combat. Le langage a toujours été vu comme un outil de communication, permettant de transmettre des informations. Il sert aussi à coordonner les actions dans un groupe humain. La question posée est celle de l'éventuelle neutralité de l'outil, censé dès lors être commun, partagé, faisant consensus – et susceptible de contribuer au consensus. Une telle vision des choses revient à confondre information et

communication – référence est faite à Dominique Wolton. Elle conduit à expliquer la conflictualité par un « défaut de communication », par un « défaut de pédagogie ». Elle ramène l'humain au rang des animaux, des plantes ou des cellules, qui échangent aussi des informations. Pour tout dire, elle s'en tient à une fonction référentielle du langage, très prisée par la pensée technocratique et managériale.

Face à ce point de vue, la thèse de Josiane Boutet est celle selon laquelle le langage est un enjeu de lutte entre groupes sociaux. Elle souligne la nature essentiellement pragmatique du langage. Elle renvoie à John L. Austin, à John R. Searle, à la pragmatique linguistique, et plus largement au tournant actionnel en sciences humaines et sociales. Elle rappelle l'article qu'elle a cosigné avec Pierre Fiala et Jenny Simonin en 1976, revendiquant pour ses trois auteurs la paternité du concept de « pratiques langagières ». La linguistique dominante est alors structurale ou fonctionnaliste, la sociolinguistique est encore balbutiante, mais André Martinet et Jean Dubois contribuent à une approche praxéologique du langage. Pour J. Boutet, « non seulement le langage dit le monde, mais le langage transforme, modifie, façonne ce monde », d'où cette affirmation forte : « Parler et travailler constituent probablement les deux *praxis* fondamentales de transformation du monde par les êtres humains » (p. 49).

Tous les chapitres autres que le premier nous fournissent des exemples de mots et d'expressions dont l'efficacité dans les luttes sociales est mise en lumière (on sait que J. Boutet est une sociolinguiste spécialiste de la parole au travail). Un cas, évoqué à plusieurs reprises, nous semble emblématique du propos : celui de la substitution progressive de l'expression *charges salariales* au syntagme *cotisations sociales*. Les deux formulations donnent à voir deux représentations bien différentes des prélèvements sociaux. Là où naguère la dénomination retenue soulignait la finalité positive d'un dispositif d'assurances garantissant la sécurité sociale, nous sommes aujourd'hui incités à ne plus voir qu'une entrave à la vie économique. Conformément à l'intitulé de l'ouvrage, les enjeux de la nomination sont au cœur du propos. Mais au-delà des noms, au-delà des mots, au-delà des expressions, c'est toute la rhétorique qui est convoquée, mais encore la gestuelle – l'illustration de la couverture nous montre Jean Jaurès à la tribune de la Chambre des députés. L'insulte, le slogan, la voix font l'objet

de développements et donnent lieu à exemples. Sont évoqués le volontarisme linguistique des régimes totalitaires, l'efficacité des néologismes, les usages de l'euphémisation, mais aussi le retournement de stigmate, la pratique du serment formalisé, la portée de la parole magique ou encore ce que le lapsus révèle de notre inconscient.

On passe du pouvoir des mots *strictu sensu* à l'importance de la parole – dans des domaines très variés, notamment politique, médiatique ou publicitaire. C'est au cours de ce voyage dans les multiples formes d'efficacité du discours qu'est évoqué le débat classique entre les tenants du pouvoir du langage et les tenants du pouvoir du locuteur, controverse souvent résumée par une opposition J. L. Austin *versus* Pierre Bourdieu. Est-ce la position sociale de l'énonciateur qui confère la légitimité et donc l'efficacité à ce qu'il énonce, ou bien est-ce la puissance propre de l'énoncé qui lui donne toute sa force, en quelque sorte indépendamment du statut de l'énonciateur ? De la personne qui parle, et de sa parole, laquelle des deux est-elle performante ou performative ? On aura compris que pour J. Boutet, le langage est non seulement puissant, mais il l'est par lui-même, et non pas (seulement) par le truchement de son utilisateur. Certes, « la question du pouvoir des mots constitue une interrogation que l'humanité se pose depuis des siècles » (p. 161) et cet ouvrage n'apporte rien de fondamentalement nouveau en la matière. Mais au « public averti », il fournit des repères théoriques d'une grande utilité ; au lecteur plus spécialisé, il présente des illustrations d'une grande pertinence ; et au militant qu'il espère atteindre, il apporte la démonstration que, si les mots des dominants jouent souvent contre les dominés, les siens peuvent en retour constituer des armes pour mener ses combats.

Paul Bacot -

Sciences Po Lyon, Triangle

Cadiou (Stéphane), dir. - Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales. - Issy-les-Moulineaux, LGDJ-Lextenso Éditions, 2016 (Droit et Société. Recherches et Travaux. 31). 310 p. Figures. Bibliogr.

Cet ouvrage pluridisciplinaire, dirigé par Stéphane Cadiou, rassemble seize contributions autour d'une problématique :

qu'apporte le concept de groupes d'intérêt, très peu utilisé en France, pour comprendre l'organisation des territoires, définis comme des « espaces institutionnalisés du système politico-administratif local (les collectivités et leurs groupements) et de la gestion publique locale (les espaces économiques à problème par exemple) » (p. 10) ? Pour les auteurs, ce concept permet d'étudier des groupes divers, représentant des intérêts économiques mais pas uniquement. En tant que catégorie analytique, il permet de s'intéresser moins au résultat de l'action des groupes d'intérêt dans les décisions locales qu'à leurs modes de formation, de travail, de maintien et de participation aux affaires publiques, ainsi qu'à leurs forces et à leurs fragilités, en lien avec le contexte institutionnel local dans lequel ils agissent. Loin d'opposer des groupes d'intérêt extérieurs aux institutions politiques locales, les auteurs étudient leurs imbrications et interrelations. Fondée sur des études empiriques souvent riches, l'analyse par les groupes d'intérêt permet de renouveler les problématiques sur l'organisation des démocraties locales, fortement marquées par la sociologie des mobilisations et de l'action publique, ce qui constitue le principal apport de cet ouvrage.

La première partie explique pourquoi les groupes d'intérêt dans les espaces locaux constituent historiquement un impensé pour la recherche mais également pour les milieux professionnels en France. Après un retour sur les travaux menés depuis les années 1950 aux États-Unis sur les groupes d'intérêt au local, Renaud Payre montre leurs difficultés à être importés dans les années 1960. Selon lui, cela tient à la fois à la prédominance du cadre marxiste et des analyses en termes de système politico-administratif. Guillaume Courty complète cette lecture en étudiant la réception de ces travaux en France, dans une période où la science politique s'institutionnalise et tend à se différencier des approches behavioristes et à se légitimer par l'étude d'autres objets. L'investissement des espaces locaux par les professionnels du *lobbying* se fait tardivement et s'avère aujourd'hui en pleine effervescence. Par l'analyse empirique des politiques locales de l'habitat et des activités des promoteurs immobiliers, Julie Pollard rappelle l'importance au niveau local des répertoires d'action informels. Ils permettent aux promoteurs d'entretenir une relation stabilisée avec les élus locaux ainsi qu'un positionnement susceptible d'assurer de nouveaux marchés.

La deuxième partie accorde une place appréciable au travail de définition d'intérêts communs, de formation et de maintien des groupes d'intérêt. La fragmentation territoriale et institutionnelle, le peu de ressources humaines et financières au niveau local, etc. sont autant de paramètres qui compliquent leur émergence. Les trois articles soulignent à quel point la représentation collective des intérêts économiques ne va pas de soi, contrairement à l'argument d'une néolibéralisation des territoires. Baptiste Giraud illustre la pluralité et l'inégalité des représentations des intérêts économiques en Bourgogne. Les relais locaux du Medef et de la CGPME y sont supplantés par des regroupements de chefs d'entreprise, capables d'activer d'autres ressources sociales pour défendre leurs intérêts dans le cadre de projets d'aménagement. Cécile Ferreux constate la même fragmentation en matière de risques industriels en Rhône-Alpes. Analysant les politiques de développement de la région Rhône-Alpes depuis les années 1970, Deborah Galimberti aboutit à un autre résultat. Elle met en évidence la pluralisation, au fil des années, des organisations représentant les intérêts des entreprises ainsi que la concurrence qui s'exerce entre elles.

La troisième partie défend l'idée que l'accès aux dirigeants locaux implique, pour les groupes d'intérêt, un travail d'ajustement permanent dû à l'évolution des règles formelles et informelles du champ politique et à la professionnalisation des élus et des administrations locales. Pour autant, les quatre articles regroupés dans cette partie ont davantage en commun la profondeur historique qu'ils adoptent pour montrer les transformations des organisations et des modes d'action d'objets d'étude spécifiques (promoteurs des régates, amicales de défense des locataires, Automobile Club du Rhône et Association des départements de France) que la problématique énoncée.

La dernière partie dépasse l'opposition schématique entre stratégies coopératives et conflictuelles. Par l'étude des mobilisations de parents d'élèves dans le cadre des politiques éducatives locales, Lorenzo Barrault-Stella rend compte d'un *continuum* d'actions – de l'usage policé du droit à la radicalisation conflictuelle – en fonction de l'état des relations avec les autorités locales. Analysant le travail d'un collectif pour la revalorisation du Bas-Belleville, Héloïse Nez montre l'alternance entre des périodes de contestation associative et de négociation avec les institutions publiques. Patricia Prenant illustre la diversité des

répertoires d'action de la Ligue pour la défense de la moralité publique à Nice au début du 20^e siècle, en fonction des ressources disponibles et du soutien du public aux causes défendues. La contribution de Sylvain Barone, qui rappelle les travaux de Michel Callon, explique comment un groupe d'intérêt « faible », celui des conchyliculteurs, parvient à défendre ses intérêts non par la mobilisation mais en se situant à la jonction entre plusieurs enjeux territoriaux.

En somme, la diversité des objets d'études subsumés sous le concept de « groupes d'intérêt », l'importance de la contextualisation dans les analyses locales, le parti pris empirique et la volonté d'ouvrir des pistes de recherche davantage que d'établir une théorie se traduisent par un matériau riche et un foisonnement de questions. Ils rendent plus difficile la montée en généralité, la comparaison des cas, l'émergence de catégories d'analyse communes et propres à une étude des espaces politiques locaux en termes de groupes d'intérêt. Au vu de l'importance, selon plusieurs auteurs de l'ouvrage, des répertoires d'action informels mobilisés par les groupes d'intérêt et de la diversité des données empiriques utilisées, une réflexion sur les méthodologies d'enquête et leurs limites serait bienvenue pour conclure ce travail original.

Camille Allé -

Sciences Po Paris, LIEPP/CEE

Carpenter (Juliet), Horvath (Christina), dir.

- *Regards croisés sur la banlieue.* - Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2016. 272 p. Figures. Cartes. Illustrations.

L'ouvrage collectif dirigé par Juliet Carpenter et Christiana Horvath résulte du travail de dix-sept chercheurs inscrits au sein du réseau européen de recherche Banlieue Network fondé en 2011. Deux colloques internationaux ont permis l'élaboration dudit ouvrage. Réunissant quatorze chapitres autour des mythes et imaginaires relatifs à « la » banlieue, le livre se donne pour ambition de déconstruire les « clichés stigmatisants » qui caractérisent les quartiers populaires et les cités d'habitat social de l'Hexagone. Trois parties rendent compte des banlieues comme lieux de vie, lieux discursifs et lieux de création.

L'originalité du livre repose sur l'approche multidisciplinaire proposée. On y retrouve en effet des contributions de géographes, de spécialistes de littérature, de linguistes, d'anthropologues et

d'experts en études cinématographiques. Les regards adoptés sont divers, marquant ainsi la singularité de l'ouvrage. On peut en effet apprécier la diversité des contributions aux perspectives multiples, bien que toutes tournées vers une critique des simplifications politiques, médiatiques ou sociétales relatives aux banlieues. Succinctement résumé, l'argument développé s'articule autour de la critique des discours, des représentations et des mythes donnant une image déformée, souvent négative, des quartiers populaires. On ne peut qu'être en accord avec un tel propos qui n'est pas nouveau. Pourtant, la plus-value de ce recueil repose dans la pluralité des regards portés sur les banlieues. Si certains éléments demeurent classiques, d'autres forment une contribution en décalage par rapport aux travaux sociologiques et de science politique notamment.

Ainsi, la première partie du livre définit les banlieues et les débats à leur sujet. La seconde étudie les discours s'y rapportant. La troisième partie, plus originale, s'attache à la production artistique au sein ou traitant des banlieues. Les chercheurs examinent alors la littérature – fictive ou de témoignage – spécialisée, le rap ainsi que les films – fictions et documentaires – avec pour objectif de discerner les clichés traversant les arts. Les recherches proposées sont richement documentées et démontrent les multiples facettes de la stigmatisation des territoires populaires. Il s'agit là d'une contribution collective innovante. Certains chapitres proposent une focalisation singulière, parfois étonnante, comme ceux traitant de la figure de Zinedine Zidane, de la dichotomie « bon jeune » et « mauvais youth » ou bien l'examen minutieux du « *wesh* » et de la langue des banlieues. De même, on peut souligner le regard anthropologique singulier adopté par Beth S. Epstein à propos des débats sur la mixité sociale en France. Elle y défend ce principe souvent critiqué tout en rappelant les risques discriminatoires qu'il comporte. L'objectif de mixité serait un rempart aux « catégories ethnoculturelles normatives utilisées pour cadrer les revendications discriminatoires » (p. 85). Par ailleurs, l'analyse de la littérature et des productions artistiques, notamment cinématographiques ou numériques, suscitées par les banlieues constitue un apport significatif aux travaux traitant de ces enjeux. Pourtant, certains chapitres sont davantage attendus et leur contribution plus classique. Il en est ainsi de la caractérisation de la pluralité des situations territoriales de l'agglomération

parisienne. La géographie sociale de la région francilienne a été bien étudiée, par Edmond Préteceille notamment. On peut également relever les résultats consensuels du chapitre examinant la couverture médiatique des émeutes de 2005 et 2010. Il en est de même concernant le chapitre portant sur le traitement discursif différencié des banlieues accordé par *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde* et *Le Parisien*. Il s'agit là d'un résultat peu surprenant, bien qu'il soit toujours nécessaire de le rappeler. Autre illustration, le chapitre traitant de la rénovation urbaine à Nîmes apporte de nouveaux éléments empiriques aux travaux sur ce programme public et vient confirmer le constat déjà établi d'un attachement aux quartiers par leurs habitants. Ces quelques chapitres apportent des données empiriques riches et s'inscrivent dans une littérature importante, sans en bousculer les résultats. Ils n'en restent pas moins utiles et nécessaires au propos collectif tenu par les auteurs de l'ouvrage.

Finalement, les fondatrices du réseau Banlieue Network proposent un livre qui tranche avec les travaux existants. L'avantage d'une telle initiative est donc l'originalité des enquêtes empiriques présentées. L'inconvénient repose dans le fait que l'ouvrage semble parfois décousu et sans autre propos qu'un rappel, certes toujours important, à la nécessaire déconstruction des préconceptions relatives aux banlieues. Le lecteur demeure également insatisfait quant à la réponse politique présentée en fin de recueil. Les chercheuses proposent en effet aux acteurs politiques d'écouter davantage les habitants des quartiers populaires. Là encore, on ne peut que soutenir une telle position. Mais on pourrait également s'attendre à ce que les auteures donnent la parole à ces citoyens de façon plus significative dans leur livre.

Clément Boisseuil -
Sciences Po Paris, CEE

Chabbal (Jeanne) - *Changer la prison. Rôles et enjeux parlementaires.* - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Res Publica). 234 p. Figures. Annexes, Bibliogr.

Comment la prison est-elle devenue un sujet de préoccupation pour les parlementaires ? L'enquête de Jeanne Chabbal éclaire le processus par lequel les conditions de détention en France sont devenues un problème public pris en charge par députés et sénateurs.

Fondée sur des entretiens, une observation participante comme collaboratrice parlementaire (2007-2009) et le dépouillement d'archives, l'étude de J. Chabbal, tirée de sa thèse de doctorat, offre un éclairage à la fois sur les transformations de l'institution carcérale et sur le travail parlementaire.

S'inscrivant dans un courant de recherches sur la sociologie des problèmes publics, l'auteure commence par étudier l'émergence d'une mobilisation parlementaire sur la cause carcérale. Partant du constat d'un relatif désintérêt du législateur pour ces questions avant les années 1990 (la question des prisons étant alors réduite à la discussion des programmes immobiliers), J. Chabbal décrit le dispositif de sensibilisation par lequel les thématiques pénitentiaires vont connaître un processus d'anoblissement. Dans les années 1990 se constituent des groupes plaidant pour l'amélioration des prisons, comme l'Observatoire international des prisons, qui diffuse une information immédiatement mobilisable en défense des personnes détenues ; ou le Groupe Mialet, constitué de personnalités publiques ayant connu l'incarcération dans le cadre d'affaires politico-financières notamment et dont le réseau relationnel favorise le « déconfinement » de la question carcérale. L'« affaire Vasseur » – née de la publication par le médecin-chef de la prison de la Santé d'un livre témoignage qui suscite une vive indignation morale – constitue en janvier 2000 un point de bascule à partir duquel les parlementaires se saisissent de la question carcérale à travers des commissions d'enquête, qui se poursuivront, les années suivantes, au sein d'un groupe d'étude sur les prisons et de visites dans les établissements.

Les effets de cette sensibilisation à la question carcérale sont étudiés dans la seconde partie de l'ouvrage, décrivant les tentatives de réformes de la prison. La multiplication du nombre de questions (écrites ou orales) sur la prison témoigne de la continuation d'une attention à la question carcérale, mais l'auteure pointe la difficulté pour les parlementaires à intervenir effectivement sur une question monopolisée par le ministère de la Justice et l'administration pénitentiaire elle-même : la prison est un vecteur de réactivation de concurrences institutionnelles préexistantes, par exemple lorsqu'il s'agit de

déterminer si elle pourra ou non être incluse dans le domaine de compétence de la Commission nationale de déontologie de la sécurité. S'attachant aux parlementaires porteurs de la cause d'une humanisation de la prison, J. Chabbal montre comment ils ont maintenu un interventionnisme sur les questions carcérales, notamment par voie d'amendement. L'immersion de l'auteure au sein du groupe « Prisons et conditions carcérales » de l'Assemblée nationale met en lumière des formes méconnues de spécialisation parlementaire parmi des députés de gauche comme de la droite chrétienne.

Toutefois, les autres approches de la pénalité, répressives et focalisées sur le délinquant dangereux plutôt que sur l'institution indigne, ne sont pas analysées dans l'ouvrage. Ainsi l'étude du processus de discussion de la loi pénitentiaire n'examine que le versant « humaniste » des débats ; la dimension sécuritaire ou disciplinaire est éludée, alors que les arguments autour de l'encadrement des fouilles ou de l'obligation d'activité auraient permis d'éclairer les tensions à l'œuvre au sein du Parlement. La délimitation du sujet de l'enquête (les parlementaires humanistes et la prison) constitue ainsi une des principales limites de l'ouvrage, à une période marquée certes par une amélioration des conditions matérielles d'incarcération et de l'accès au droit des détenus, mais aussi par une aggravation des lois pénales et une augmentation importante du nombre de personnes détenues. Cette contradiction, au cœur des recherches sur les réformes carcérales qui se sont développées ces dernières années, est ici minorée : il en résulte une vision sans doute trop optimiste ou enchantée du rapport des parlementaires à la question de l'enfermement.

De plus, en reconstruisant la genèse de la sensibilisation des parlementaires à travers la séquence qui aboutit au vote de la loi pénitentiaire de 2009, cette analyse offre une contribution intéressante mais partielle à la connaissance du processus de réforme : les séquences historiques antérieures de mise en visibilité de la question carcérale sont peu évoquées, comme les débats parlementaires de la Troisième République¹, ou encore la période des années 1970 marquée par des mutineries, la création du Groupe

1. Martine Kaluszynski, « La République et la réforme pénitentiaire : grandeurs et décadences d'un projet politique mobilisateur (1880-1914) », dans Paul Mbanzoulou, François Dieu (dir.), *Administration pénitentiaire et justice. Un siècle de rattachement*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 105-125 ; Robert Badinter, *La prison républicaine. 1871-1914*, Paris, Fayard, 1992.

d'information sur les prisons, et l'institution en 1974 d'un secrétariat d'État à la condition pénitentiaire¹. On aurait aimé mieux connaître le poids de ces mémoires sur la ré-émergence d'un problème public de la prison dans les années 2000.

Yasmine Bouagga -
CNRS, Triangle

Charles (Julien) - *La participation en actes. Entreprise, ville, association.* Préface de Laurent Thévenot. - Paris, Desclée de Brouwer, 2016 (Solidarité et société). 168 p. Bibliogr.

A partir de sa thèse de doctorat en sociologie soutenue en 2012 à l'EHESS en cotutelle avec l'Université catholique de Louvain, Julien Charles propose une synthèse de ses recherches menées sur quatre terrains dans des domaines aussi variés que le monde du travail, de l'urbanisme ou de l'auto-réparation de vélos, en Belgique et aux États-Unis. Incluant une préface de Laurent Thévenot, qui en souligne l'apport pour la sociologie des engagements, l'ouvrage analyse en situation la diversité des pratiques et des conceptions de la participation.

Contrairement aux enquêtes « partageant souvent l'engouement des promoteurs et animateurs des dispositifs participatifs » (p. 24), J. Charles montre que participation ne rime pas avec émancipation, mais avec déshumanisation au travail, récupération de l'idéal auto-gestionnaire à des fins de management et accentuation des exclusions. En somme, la participation peut constituer pour les personnes qui ne s'y engagent pas de manière adéquate « une véritable violence, une oppression » (p. 27), une épreuve dès lors que l'engagement de la personne « s'ancre dans des attachements difficilement partageables avec un public élargi » (p. 132). Il creuse ainsi, dans une veine pragmatiste, l'indispensable critique de la participation en portant l'attention sur les exigences de mise en conformité qu'elle charrie.

L'enquête de terrain ethnographique, attentive aux inégalités sociales comme à l'épaisseur temporelle des événements, marque par son originalité. L'enquête ne se restreint pas à analyser des réunions publiques, elle s'ouvre à des formes plurielles d'engagement. En Belgique, on plonge

dans le management participatif inspiré du toyotisme à l'usine Caterpillar, dans les survivances du courant auto-gestionnaire au sein d'une maison médicale, puis dans une concertation avec des habitants sur un plan communal de mobilité. À Los Angeles, on suit les clients de la Bicycle Kitchen, qui doivent participer activement à la réparation de leur vélo. Les pratiques sont hétéroclites mais le fil de l'analyse, sur la vulnérabilité des personnes dans les expériences participatives, est tenu.

Le livre montre à quel point les savoirs d'expérience ne rentrent pas dans le format de l'ingénierie participative. L'organisation de discussions collectives, la présence d'animateurs, les revendications syndicales, rien n'y fait : le caractère impraticable des trottoirs en poussette ne se retrouve pas mentionné dans le plan de mobilité ; les arts de faire des ouvriers n'entrent pas dans les indicateurs du *Performance Board* ; la gêne de Margot vis-à-vis de l'engagement attendu par la maison médicale auto-gérée, qu'elle qualifie de « harcèlement », car il empiète sur sa vie privée, n'est pas entendue par les médecins. J. Charles développe alors une analyse sur les contraintes capacitaires de la participation. Contrairement au postulat égalitaire, la Bicycle Kitchen laisse voir une division nette entre ceux qui ont accès au discours politique (ici, écologique) et ceux qui s'en tiennent à des pratiques (ici, savoir réparer un vélo). Ces derniers étant majoritaires dans l'atelier, le constat rejoint celui fait à Caterpillar : le cadre participatif contribue à la dépolitisation (p. 125).

Les analyses sur les différences générationnelles dans l'expérience participative sont particulièrement intéressantes. À Caterpillar, les anciens ouvriers la vivent plus mal, ce qui se traduit par un contraste entre leur silence et les interventions des jeunes lors du dialogue de performance hebdomadaire. J. Charles explique ce phénomène par le fait que les tours de main développés en pratique par les ouvriers, importants chez les anciens, sont déniés dans le cadrage planificateur. Les jeunes s'accommodent davantage du climat concurrentiel, des indicateurs, de la réduction de leur activité à l'exécution d'un plan. Ce choc générationnel s'observe également dans la maison médicale auto-gérée, entre les anciens portés par l'idéal politique de leur

1. Grégory Salle, *La part d'ombre de l'État de droit. La question carcérale en France et en République fédérale d'Allemagne depuis 1968*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009.

engagement, qui va jusqu'au quartier, et les nouveaux qui travaillent par obligation et aimeraient qu'on s'en tienne à ce que leur contrat de travail énonce.

Trois critiques peuvent néanmoins être formulées. En premier lieu, on manque à plusieurs reprises de détails empiriques. La démonstration aurait gagné, par exemple, si on avait eu accès aux discussions à l'œuvre dans le centre médical (et pas seulement à un extrait d'entretien avec Margot ou un médecin) ou au contenu des fiches que Jean fait remonter à l'usine. Il est vrai que le format du livre – moins de 170 pages, incluant une longue préface – restreint la place pour les descriptions ethnographiques, qui plus est sur quatre terrains. Quelques répétitions d'analyse auraient pu être évitées, au profit de davantage de matériau empirique.

En second lieu, les autres recherches sur la participation, peu citées et regroupées sous le label « les écrits classiques sur la participation » (p. 98), sont accusées d'absence d'analyse critique. Le constat est sans doute exagéré, en tous les cas trop peu étayé. L'ouvrage n'entre pas en dialogue avec les courants critiques de la délibération, de C. Pateman à Ch. Mouffe (tout de même citée) en passant par A. Honneth ou L. M. Sanders. Il est par ailleurs troublant qu'aucune thèse de sciences sociales soutenue ces quinze dernières années sur la participation, que ce soit en socio-histoire (P. Cossart, S. Hayat), dans le monde du travail (M. Quijoux), des politiques publiques (G. Gourgues, J. Talpin) ou des associations (H. Nez), ne soit mentionnée, sauf à penser qu'elles sont toutes placées sous le sceau de la naïveté. J. Charles confronte finalement l'essentiel de son analyse avec celles de L. Thévenot, M. Breviglieri et J. Stavo-Debaige, ce qui apporte des développements certes passionnants, mais qui peinent à s'insérer dans une discussion scientifique plus large.

Enfin, paradoxalement, J. Charles a tendance à reproduire ce qu'il dénonce, à savoir l'absence d'articulation entre l'évaluation des bienfaits et des impasses de la participation. Si les « écrits classiques » sont aveuglés par les bienfaits, son analyse focalise sur les impasses. La conclusion propose une voie pour développer le potentiel émancipateur de la participation, passant par la reconnaissance de la pluralité des modes d'engagement. Mais les pistes analytiques et pratiques, à propos d'espaces intermédiaires ou de

conflictualité, sont à peine abordées et l'on en reste à l'impression d'une analyse à charge contre les dispositifs participatifs. Le dilemme se pose à tout chercheur et toute chercheuse en sciences sociales qui travaille sur des concepts comme la démocratie, l'espace public ou la participation : quel équilibre opérer entre leur dimension empirique et normative ? Puis, sur le plan normatif, quel dosage trouver entre l'attention aux apports et aux méfaits des processus qui se réclament – ou sont qualifiés – de participation ? J. Charles a le mérite d'être clair : il donne à voir l'expérience participative telle qu'elle est vécue par les individus, en braquant tous les projecteurs sur son caractère oppressant. En cela, son livre constitue une contribution importante à l'ensemble des travaux sur la critique de la participation.

Marion Carrel -

Université Lille III, CeRIES

Chenoweth (Erica), Stephan (Maria J.) - *Why Civil Resistance Works. The Strategic Logic of Nonviolent Conflict*. - New York, Columbia University Press, 2^e éd., 2012 (Columbia Studies in Terrorism and Irregular Warfare). xviii + 296 p. Illustrations. Figures. Annexe. Bibliogr. Index.

Pourquoi la résistance civile marche et pourquoi on l'ignore ? Le livre d'Erica Chenoweth et Maria J. Stephan ici recensé a été publié en 2011. Primé par l'American Political Science Association (APSA) et le Grawmeyer Award for Ideas Improving World Order, réimprimé en 2012, il anticipe magistralement les événements (et les limites) du Printemps arabe. Pourtant, il n'a fait jusqu'alors en France l'objet d'aucune recension et le nom de ses auteures reste largement inconnu. E. Chenoweth et M. J. Stephan posent pourtant une question centrale en science politique : la résistance non violente est-elle efficace ? L'est-elle même contre des régimes politiques brutaux et sans scrupules ? L'est-elle plus ou moins que la résistance violente ? Leur réponse se lit en 230 pages denses, accompagnées de quelques tableaux de régressions statistiques à faire peur à des non-mathématiciens, de trois cas d'études approfondis, d'une annexe synthétisant la base de données utilisée, enfin de notes fournies et construites qui relient la recherche au reste de la littérature scientifique.

La réponse donnée est surprenante : depuis plus d'un siècle, les résistances non violentes ont

été significativement plus efficaces dans l'atteinte de leurs objectifs (y compris le renversement de régimes autoritaires, violents et sans scrupules) que les révoltes militarisées. Les auteures identifient plusieurs clés d'interprétation de ce résultat statistique contre-intuitif. Elles insistent notamment sur la nature de la participation populaire qui, lorsque qu'elle est non violente, est plus facilement massive et multi-sectorielle que lors de révoltes armées. Par conséquent, les mouvements non violents sont plus créatifs et plus difficiles à contrôler. Ils sapent plus largement et profondément la légitimité puis les forces d'un régime autoritaire. Par ailleurs, contrairement aux révoltes armées, ils rendent la brutalité du régime souvent contre-productive.

La force de l'argument, et ce qui distingue ce livre d'un pamphlet politique, repose sur la construction d'une base de données globale des mouvements de résistance armés comme non armés depuis 1901 et de la façon systématique dont ce matériau est questionné, puis testé. La première partie de l'ouvrage, dédiée à l'exposé des résultats statistiques et à leur mise à l'épreuve, présente l'architecture du projet de façon relativement transparente (en particulier, la construction de la base de données) et n'épargne au lecteur aucune question de définition. Une attention particulière est accordée à l'exploration de facteurs d'explications alternatifs du succès relatif de la résistance civile. Sont testés notamment l'idée que les révolutions non violentes se développent contre certaines formes de régimes (plus *softs* ou démocratiques) que les révoltes violentes (ce qui introduirait un biais d'endogénéité) ou encore le rôle des paramètres extérieurs (par exemple, les changements géopolitiques régionaux ou internationaux) qui peuvent influencer les événements.

Par ailleurs, E. Chenoweth et M. J. Stephan savent que les statistiques ne produisent que des corrélations. Même les tests de robustesse présentés dans la première partie de l'ouvrage ne peuvent répondre à la question « pourquoi ? » La deuxième partie de l'ouvrage est donc qualitative : elle traite de trois cas d'études en profondeur : le mouvement « People Power » qui a déposé avec succès le gouvernement philippin Marcos en 1986 ; la révolution iranienne qui avait fait de

même avec le régime du Shah d'Iran mais n'a pas produit de régime démocratique stable, enfin la première Intifada palestinienne qui a permis de larges avancées dans la gestion du conflit à la fin des années 1980 avant de se diviser et de s'effriter. À travers l'étude approfondie de ses trois mouvements, de leurs succès, de leurs échecs et limites, les auteures soulèvent des questions centrales sur la notion de succès et ses temporalités, sur l'impact de la violence et de la brutalité, sur les concepts de force, de pouvoir. Même s'ils s'en différencient par leur dimension analytique, ces chapitres se font échos d'autres travaux comparatifs, tels la série de cas d'études dirigée par Adam Roberts et Timothy Garton Ash, ou encore des travaux plus historiques, notamment en France, ceux de Jacques Semelin¹.

Comment expliquer que ce livre, applaudi outre-Atlantique, ait été jusqu'alors complètement ignoré en France ? L'anglais n'est évidemment plus un obstacle à l'échange universitaire. L'approche sèche et statistique peut initialement désarmer mais le texte reste néanmoins très lisible et l'exposé des idées d'une grande clarté. L'argument suit même de près les questions classiques que peut se poser un lecteur *a priori* sceptique. Quelles définitions du « succès » et de l'« échec » ? Qu'en est-il des statistiques sur les échecs ? Qu'en est-il des autres paramètres ? Comment sont-ils contrôlés dans l'expérimentation ? Quelles sont les limites d'une telle approche comparée ? Ces questions sont abordées même si les choix relatifs à l'architecture de la recherche ne sont pas tous détaillés. Il est regrettable, par exemple, qu'aucune explication claire n'accompagne certains des résultats chiffrés et tableaux peu lisibles par des non-statisticiens. Il est cependant proposé au lecteur d'aller voir le site Internet d'E. Chenoweth qui continue de maintenir et d'enrichir la base de données².

L'honnêteté intellectuelle du travail et la clarté de l'exposé aurait dû engager un lecteur rétif à creuser la question, ainsi que ses propres *a priori*. C'est ce qu'a fait, par exemple, Fabrice Lehoucq de l'Université de Caroline du Nord en soulignant l'importance de la réaction d'un régime sur l'évolution de la résistance (armée ou non) et en

1. Adam Roberts, Timothy Garton Ash (eds), *Civil Resistance and Power Politics. The Experience of Non-violent Action from Gandhi to the Present*, Oxford, Oxford University Press, 2009 ; Jacques Semelin, *La liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du Mur de Berlin*, Paris, Belfond, 1997.

2. Global Nonviolent Action Database. <<http://nvdatabase.swarthmore.edu/>>.

questionnant la base de données utilisée¹. Il est, en effet essentiel de comparer cette étude à d'autres travaux sur l'usage de la violence contre des régimes autoritaires. Car E. Chenoweth et M. J. Stephan ne nous parlent pas seulement des raisons des succès et des échecs de mouvements non violents. En creux, elles retracent aussi l'inefficacité relative de la rébellion armée. Et, par conséquent, si on prend en compte les coûts de révoltes militaires (humains, financiers, destruction des infrastructures), leur livre met en évidence la grande inefficacité de la révolte militaire.

Pourquoi donc notre silence ? Serait-ce au fond parce que ce travail soulève des questions fondamentales sur notre conception principalement hobbesienne de la politique ? Serait-ce parce qu'il questionne notre vision de l'efficacité en politique qui, *in fine*, assigne le succès à la capacité de violence, au moins à court et moyen terme ? Serait-ce parce nous envisageons toujours la violence ou sa menace comme clé de la force ? Si tel est le cas, il est grand temps d'engager l'échange avec l'argument de E. Chenoweth et M. J. Stephan. En fait, tout auteur réaliste qui se respecte aurait dû remarquer un article publié, dès 2008, dans *International Security*, et intitulé « Why Civil Resistance Works »²... Cette revue, qui ne publie ni les rêveurs, ni les « *wishful thinkers* », prend E. Chenoweth et M. J. Stephan au sérieux depuis presque dix ans. Pourquoi pas nous ?

Cécile Dubernet -
Institut catholique de Paris

Cherrier (Emmanuel), François (Stéphane), dir.
- *Le service public et les idéologies politiques*. -

Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016 (Les Savoirs mieux). 186 p.

Constatant que, si la notion de service public a fait l'objet de nombreuses études, tant juridiques que sociologiques ou historiques, la place qu'elle occupe dans les idéologies partisanes a été peu abordée, le présent ouvrage entend combler cette lacune.

Le premier chapitre s'attache à mettre en évidence le rôle joué par les juristes dans l'émergence, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, d'une véritable « idéologie du service public » (Delphine Espagno) : conçu pour répondre au besoin de refondation du droit public, la notion implique en effet la conception nouvelle d'un État perçu, non plus comme puissance souveraine, mais comme une instance préposée à la satisfaction des besoins collectifs, au nom de l'impératif de solidarité ; il constitue dès lors un puissant vecteur de légitimation de l'action de l'État et du statut de ses représentants. Les juristes ont ainsi été, à un moment crucial d'affermissement de la République, porteurs d'une nouvelle façon de concevoir le rôle de l'État – d'un nouveau « savoir d'État »³ – qui s'est progressivement diffusée dans le champ politique, témoignant de la force des représentations juridiques. Les chapitres suivants évoquent les conditions dans lesquelles cette notion a été reçue et interprétée par les partis situés, les uns à gauche (Parti communiste, Parti socialiste, écologistes), les autres à droite (centristes, gaullistes, extrême droite) de l'échiquier politique. Cet inventaire conduit à remettre en cause certaines idées reçues, en montrant que les positions des partis sur la question du service public ont évolué au fil du temps et ne sauraient être ramenées à l'opposition manichéenne d'une gauche inconditionnellement attachée aux services publics, alors que la droite en dénoncerait en permanence les faiblesses. À gauche, une vision critique de l'État, et partant des services publics, a d'abord prévalu, sous l'empire de l'anarcho-syndicalisme (David Chopin) et c'est seulement après la première guerre mondiale que la CGT puis la SFIO se convertirent aux nationalisations ; mais on retrouve trace de cette vision critique au cours des années 1970 au sein du Parti communiste (Dominique Andolfatto), et plus tardivement encore, jusqu'au milieu des années 1990, chez les écologistes, qui perçoivent les services publics comme indissociables d'une logique productiviste (Bruno Villalba). À l'inverse, l'idée de solidarité a trouvé un accueil favorable du côté de la droite modérée, notamment sous l'influence du catholicisme

1. Francis Lehoucq, « Does Nonviolence Works ? », *Comparative Politics*, 48 (4), 2016, p. 269-287.

2. Erica Chenoweth, Maria J. Stephan, « Why Civil Resistance Works : The Strategic Logic of Nonviolent Conflict », *International Security*, 33, 2008, p. 7-44.

3. Cf. la thèse de doctorat récente de Charles Bosvieux-Onyekwelou, « D'une sociodécie à un savoir d'État : le service public, une tentative de mise en forme du monde social par le droit (1873-1940) », thèse de doctorat en sociologie, Versailles, Université Paris-Saclay, 2016.

social (Emmanuel Cherrier). En réalité, ce qui est frappant, et il est dommage que la juxtaposition des différentes contributions interdit de le mettre suffisamment en évidence, c'est le remarquable consensus politique existant après la seconde guerre mondiale, au prix de quelques nuances, sur la nécessité de services publics occupant une position centrale au cœur de l'économie et de la société : le programme du Conseil national de la Résistance a contribué à forger ce consensus ; tout se passe alors comme si un modèle d'État fort, passant par le fer de lance des services publics, était désormais admis et l'arrivée au pouvoir des gaullistes en 1958 apportera une nouvelle pierre à cet édifice.

La situation a évolué à partir des années 1970 : la question du périmètre des services publics devient l'un des points majeurs de clivage entre la droite et la gauche, la première prônant privatisations et réduction des dépenses publiques, la seconde préconisant l'élargissement du secteur public ; mais les positions sont moins tranchées qu'il paraît à première vue, les analyses libérales n'ayant pas l'homogénéité qui leur est prêtée (Sébastien Cagé) et la gauche étant progressivement amenée, à l'épreuve du pouvoir, à se plier aux contraintes de la construction européenne et de la libéralisation des échanges. Le réajustement des frontières du secteur public et le déploiement de politiques de modernisation visant à améliorer ses performances ont été le produit d'initiatives prises aussi bien par la gauche que par la droite, semblant témoigner d'un basculement vers une conception renouvelée du service public, transcendant les clivages politiques traditionnels. Pour les auteurs cependant, et c'est la conclusion de l'ouvrage, une nouvelle ligne de fracture tendrait désormais à se creuser entre « les tenants d'une certaine rigueur de gestion et les partisans du maintien des dépenses publiques », conduisant à des visions différentes de l'avenir des services publics : le ralliement du Front national à la cause de la défense du service public, alors qu'il avait au départ défendu les politiques ultralibérales (Stéphane François) serait l'une des manifestations de ce nouveau clivage. Néanmoins, les auteurs reconnaissent que les camps en présence « ne sont pas homogènes » et que les lignes de fracture ainsi dessinées restent « mouvantes ».

Si l'ouvrage met bien en évidence l'évolution des positions respectives des différents partis sur la question du service public, l'absence de découpage transversal autour de quelques grandes séquences ne permet pas de faire ressortir que cette évolution est indissociable des transformations qu'a connues l'État (montée en puissance, épanouissement puis déclin de l'État providence) et des stratégies corrélatives d'ajustement qui se produisent au sein de l'espace partisan. Dans tous les cas, le bien-fondé de principe de la gestion publique, qui était sous-jacent à « l'idéologie du service public » telle qu'elle avait été forgée au début du 20^e siècle par les juristes, a tendu à faire place à une approche beaucoup plus pragmatique sur les contours et les modes de gestion des services publics.

Jacques Chevallier -
Université Paris II, CERSA

Cohen (Samy) - *Israël et ses colombes*.

Enquête sur le camp de la paix. - Paris, Gallimard, 2016. 320 p. Bibliogr. Annexes, Index.

Depuis la signature des accords d'Oslo, en 1993, la littérature académique francophone s'est essentiellement polarisée sur l'articulation du processus de paix au Proche-Orient, sur l'analyse des cycles de négociations ou, plus largement, sur les relations bilatérales israélo-palestiniennes. Cependant, à l'exception d'Ilan Greilsammer et d'Alain Dieckhoff, très peu d'auteurs se sont engagés dans l'investigation des identités politiques israéliennes et juives, des phénomènes d'appartenance partisane ou encore de la signification des « blocs » idéologiques de l'État hébreu¹ ainsi qu'à leur recombinaison. Cela s'explique principalement par le surinvestissement symbolique et parfois idéologique de l'université française autour de la dimension palestinienne et, partant, par la pénurie de chercheurs hébraïques ou hébreophones.

Spécialiste reconnu des sociétés juives et israéliennes, directeur de recherches au CERI, Samy Cohen propose à travers cet ouvrage un regard salutaire sur le champ politique israélien et, tout particulièrement, sur le « camp de la paix », les proverbiales *colombes*. Largement popularisée et diffusée, l'expression n'en demeure pas moins obscure, tant par son histoire que par son champ

1. Ilan Greilsammer, « Israël : des mots entre la droite et la gauche », *Mots*, 50 (1), 1997, p. 69-82.

spectral. De fait, le premier atout incontestable de cette monographie est d'énoncer une définition claire de l'objet étudié : hétéroclite et hétérogène, le « camp de la paix » désigne donc un ensemble d'organisations et d'associations soutenant la « cause de la paix » à travers un répertoire large et évolutif d'engagements militants, et dont le champ d'action s'est considérablement reconfiguré depuis le début des années 1980. Pour structurer son propos, l'auteur dresse une typologie subtile autour de quatre pôles : les organisations non gouvernementales d'échange et de « réconciliation » entre les sociétés israélienne et palestinienne ; celles de « terrain », cherchant à promouvoir l'application concrète des droits fondamentaux ; le « camp des experts », œuvrant à conceptualiser et à penser la réconciliation ; et, enfin, le camp de la paix informel, « formés d'individus qui ne veulent appartenir à aucune structure établie et ont choisi de s'investir en solo pour la paix ». En propos introductifs, l'auteur clarifie en détail le champ sémantique de son objet, le replaçant dans une réflexion plus large de sociologie politique autour des notions de « gauche » (*smol*) et de « droite » (*yamin*), du cliquage qui les structure, ainsi que leur signification dans les consciences politiques israéliennes. Pour S. Cohen, le terme « gauche » – péjoratif en Israël – est essentiellement utilisé par la droite et l'extrême droite afin de délégitimer les partisans du compromis territorial avec les Palestiniens (la solution à deux États). Ainsi, si le « camp de la paix » est assimilé par la droite à la gauche « anti-patriote, antiresponsable, composée d'une élite ashkénaze essentiellement blanche, favorisée et laïque », les « colombes » ne s'en revendiquent pas pour autant, leur seule variable d'identification demeurant la volonté d'accéder à la paix, que celle-ci s'accompagne ou non d'un compromis territorial. Cependant, au-delà de cette clarification, le livre est avant tout un regard sur les réactions et évolutions de la société israélienne face au conflit : pour l'auteur, « si le camp de la paix est au centre de l'ouvrage, c'est avant tout comme miroir grossissant de cette société polarisée entre deux camps, l'un favorable au compromis et l'autre partisan du *statu quo* ». Ainsi, par une étude de cas du « camp de la paix », approché à travers des moments clés de l'histoire du pays, l'auteur s'engage dans une réflexion plus large sur

les communautés israéliennes et leur rapport au conflit et à l'altérité palestinienne.

Car, aujourd'hui, « Israël n'aime plus ses pacifistes ». Le « camp de la paix », désormais déconsidéré, ne dispose plus de capacités de mobilisation de masse, tandis que semble s'aggraver, au fil des guerres, le rejet israélien de l'altérité palestinienne. L'auteur, sans écarter les variables structurelles sociologiques (et notamment l'arrivée massive d'immigrants issus de Russie, majoritairement conservateurs et donc peu enclins au compromis avec les Palestiniens), privilégie cependant une lecture émotionnelle du conflit, par l'observation de l'évolution du regard porté par la société civile israélienne sur les Palestiniens. Ainsi, l'ouvrage de S. Cohen est essentiellement pensé comme une socio-histoire des cycles de vie du « camp de la paix » mais également du glissement progressif de la figure du Palestinien, de « partenaire pour la paix » au début des années 1980 à ennemi brutal et déshumanisé en 2014.

L'ouvrage est structuré autour de sept chapitres chronologiques identifiant, étape par étape, l'émergence, l'apogée puis le lent déclin du camp des « colombes », mené par l'organisation La Paix maintenant, à partir de 1978. Lors de la visite d'Anouar el-Sadate en Israël, 348 soldats et officiers israéliens publient une lettre ouverte à Menahem Begin, en soutien des négociations et des efforts de paix. Dynamisé par un soutien massif de la société civile et par la signature des accords de paix de 1979, le mouvement poursuit son activisme en 1982, s'opposant à l'invasion du Liban. À la suite des événements de Sabra et Chatila¹, une série de manifestations d'ampleur entraînent l'ouverture d'une commission d'enquête et, par écho, la démission du ministre de la Défense, Ariel Sharon. Considérable par sa dynamique de mobilisation, le mouvement « hybride » (c'est-à-dire « respectueux des institutions du pays mais affichant une ligne ouvertement anticonformiste ») impressionne tout en s'attirant la méfiance d'une partie de la société civile israélienne, dont l'attrait pour la cause palestinienne est alors limité, mais également du Parti travailliste, soucieux de ne pas perdre la main sur son électorat.

Après ce moment fondateur, La Paix maintenant est progressivement écarté du champ

1. Du 16 au 18 septembre 1982, entre 700 et 3 000 civils palestiniens auraient été massacrés dans ces deux camps situés à Beyrouth-Ouest, par les milices phalangistes chrétiennes, appuyés par l'armée israélienne.

politique du fait du déclenchement de la première Intifada (1987) puis de la mort d'Yitzhak Rabin, figure mythique de la gauche israélienne, assassiné en décembre 1993 par un militant d'extrême droite. Rabin n'ayant pas identifié d'héritier politique ou de ligne directrice pour son œuvre de pacification, le Parti travailliste se distance progressivement du mouvement pour la paix au profit d'une rhétorique plus belliciste, essentiellement portée par Ehud Barak, Premier ministre lors du déclenchement de la seconde Intifada. Celle-ci, « plus violente que la première, soutenue par des personnes ayant délibérément choisi la voie des armes afin de se faire entendre », est alors lourdement réprimée par son successeur, Ariel Sharon, avec le soutien tacite d'une majorité de la société civile. Au début des années 2000, l'État hébreu est secoué par un climat « nationaliste intolérant » : journalistes et activistes identifiés comme « antipatriotes », à l'instar d'Amira Hass et Gidéon Lévy¹, sont désormais pris pour cible en raison de leurs inclinaisons perçues comme propalestiniennes. C'est finalement en 2008, à travers l'opération Plomb durci, puis en 2014 (Bordure protectrice) que se révèle la « quasi-évanescence » du camp de la paix, « fondue dans un consensus patriotique » autour de Gaza. Malgré la brutalité de l'engagement israélien, les critiques et positions hétérodoxes – même au sein de la gauche travailliste, créditée de seulement 29 % des voix aux élections de 2009 – se font rares, impliquant de fait de « s'exclure du collectif national et d'apparaître comme un ennemi », dans une société radicalisée, déshumanisant les civils palestiniens et, par ailleurs, identifiant désormais des ennemis intérieurs, c'est-à-dire le « camp de la paix ». Cette « victoire de la cruauté » – accompagnée d'une négation collective des crimes de guerre – coïncide alors avec l'effondrement d'une gauche des mobilisations de masse au profit de la mutation du mouvement pacifique en une galaxie d'organisations. Confronté à l'acceptation tacite de la violence à l'égard des Palestiniens, jugée légitime, et à la « droitisation » de la société civile israélienne, les « colombes » se sont transformées en « bricoleurs d'espérance », acteurs prônant l'action locale – à effet immédiat et quantifiable – et agissant avec la motivation de leur conscience. C'est notamment le cas des Combattants pour la paix, mouvement composé d'individus souvent marqués par des incidents biographiques (perte

d'un proche) et cherchant à se rapprocher, à titre individuel, des Palestiniens. Ainsi, à l'effondrement de ses capacités de mobilisation, la société civile a su repenser une réponse, marquée par ces individualités décidées à créer, au quotidien, les conditions d'une paix aujourd'hui plus qu'incertaine.

Matthieu Cimino -
Université d'Oxford

Cole (Alistair), Payre (Renaud), eds - *Cities as Political Objects. Historical Evolution, Analytical Categorisations and Institutional Challenges of Metropolitanisation*. - Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2016 (Cities Series). xiv + 302 p.
Cartes. Index.

Prenant le contre-pied du déterminisme économique largement défendu au sein du courant de *Urban political economy*, l'ouvrage collectif *Cities as Political Objects*, coordonné par Alistair Cole et Renaud Payre, propose une lecture politique des processus d'affirmation des métropoles en tant qu'échelles supra-municipales d'action publique, voire de gouvernement local. En effet, l'économie politique urbaine américaine tend à présenter l'émergence des métropoles en tant qu'acteurs politiques majeurs comme la conséquence mécanique de dynamiques socio-économiques transnationales (la globalisation, la compétition interurbaine exacerbée) qui auraient des effets uniformes dans l'espace (l'émergence, soutenue par les États, de métropoles porteuses de stratégies de compétitivité et d'attractivité). L'originalité de cet ouvrage est d'analyser la métropolisation, non pas simplement comme une nécessité historique qui s'imposerait aux acteurs locaux, mais également comme le résultat de processus complexes de négociation politique à travers lesquels des acteurs locaux s'approprient, retraduisent l'impératif « métropolisateur », voire tentent d'y résister. Cette médiation locale introduit de la différenciation à la fois dans les formes institutionnelles que revêtent les métropoles et dans les stratégies d'action publique qui sont mises en place à cette échelle.

Une attention particulière est ici accordée à l'analyse des politiques de *design* institutionnel à travers lesquelles, depuis le début du 21^e siècle, des États européens reconnaissent des entités

1. Journalistes au quotidien *Haaretz*, proche de la gauche.

métropolitaines en les dotant d'un statut juridique différencié : *métropoles* en France, *città metropolitane* en Italie (chap. 7), *city regions* au Royaume-Uni, etc. Ces territoires accèdent ainsi à des ressources institutionnelles spécifiques qui leur garantissent une plus grande autonomie et des capacités d'action élargies tout en les distinguant des autres territoires urbains « non métropolitains ». Cependant, ces États doivent composer, dans leur stratégie de *rescaling*¹, avec la structuration et l'organisation des forces politiques locales. Dans le cas français, les élus locaux qui cumulent des fonctions locales et nationales ont ainsi joué un rôle actif dans les débats autour des lois relatives au statut de métropole, agissant soit pour freiner l'intégration métropolitaine au nom de la défense des intérêts municipaux et locaux (cf. sur ce point, par exemple, l'attitude d'élus marseillais – chap. 12), soit, au contraire, pour mettre à l'agenda législatif des formes d'intégration plus ambitieuses que celles prévues par le gouvernement (cas de la métropole de Lyon – chap. 12 – et, dans une moindre mesure, du Grand Paris – chap. 3 et 5). Il en découle une forte hétérogénéité institutionnelle : la structure très intégrée de la métropole de Lyon, qui se substitue au département du Rhône sur son territoire, côtoie des institutions qui, plus modestement, ressemblent peu ou prou à des super-communautés urbaines. L'ampleur et la dynamique du changement institutionnel dépendent donc, au moins pour partie, de la façon dont des élus locaux investissent la forme « métropole ». De ce point de vue, la genèse des métropoles peut tout aussi bien refléter des formes d'appropriation politique par un *leader* local (y compris dans le dessin de ses frontières), à l'instar de la métropole de Nice (chap. 9), comme, au contraire, constituer le résultat d'un arrangement informel et transparent entre grands élus locaux, comme c'est le cas pour l'agglomération lyonnaise (chap. 12).

Cities as Political Objects vient également nuancer l'hypothèse selon laquelle les stratégies d'action publique des métropoles seraient uniformément et uniquement tournées vers la réponse à des incitations extérieures (la compétition interurbaine et l'inscription dans des relations de gouvernance multiniveaux). Certes, ce recueil

souligne l'engagement de nombreuses métropoles dans des politiques d'attractivité et de compétitivité et leur inscription dans des dispositifs de politiques contractuelles associant plusieurs échelles institutionnelles, que ce soit en France (chap. 13), en Italie (chap. 7) ou en Allemagne (chap. 8). Cependant, pour reprendre la formule de S. Couperus (chap. 6), le processus politique de métropolisation est non seulement marqué par des dynamiques centrifuges (l'affirmation de nouveaux centres de décision métropolitains), mais également par des dynamiques centripètes. Ces dernières renvoient d'abord aux stratégies défensives des pouvoirs municipaux et locaux qui tentent de résister à l'émergence d'un pouvoir métropolitain fort et d'orienter l'action publique métropolitaine en fonction d'intérêts locaux. Mais ces dynamiques centripètes sont aussi le fait de *grassroots movements* implantés dans des quartiers. Si ces derniers peuvent être en grande partie encadrés par le pouvoir métropolitain (la *neighbourhood democracy* à Rotterdam – chap. 6), ils peuvent également constituer des foyers de contestation qui viennent remettre en cause l'orientation entrepreneuriale² des politiques métropolitaines : l'arrivée au pouvoir, dans les mairies de Madrid et de Barcelone, de mouvements urbains citoyens contestant les modèles de planification urbaine favorisant le milieu des affaires, la gentrification et le tourisme illustre ce point (chap. 4). Les dynamiques locales ont donc un effet sur la production d'action publique à l'échelle métropolitaine, action qui, loin d'apparaître totalement standardisée sous la pression des logiques néolibérales, apparaît colorée par les réalités urbaines situées.

Volontiers critique face au réductionnisme économique, *Cities as Political Object* ne tombe pas pour autant dans le piège inverse du « tout politique » en soulignant que le processus de métropolisation se dessine toujours en partie « malgré ou au-delà » (« *despite or beyond* » – p. 148) des formes politiques qui tentent de le saisir, qu'il s'agisse d'institutions (*polity*) ou de dispositifs d'action publique (*policies*). Il s'agit, d'une part, de reconnaître que les métropoles sont « agies » par des forces qui contribuent à les façonner sans que le pouvoir politique ne puisse totalement les

1. Neil Brenner, « Metropolitan Institutional Reform and the Rescaling of State in Contemporary Western Europe », *European Urban and Regional Studies*, 10 (4), 2003, p. 297-324.

2. David Harvey, « From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation of Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, 71B, 1989, p. 3-17.

maîtriser : la capacité de la Greater London Authority à guider le développement urbain, largement produit par les « forces du marché » (*market forces*) semble ainsi, sinon inexistant, du moins limitée (chap. 2). Mais il s'agit également, d'autre part, de relativiser l'importance des ressources institutionnelles dans la construction de la capacité des métropoles à se constituer en acteurs collectifs (chap. 1). Cette capacité peut s'affirmer en l'absence de tout gouvernement métropolitain intégré, comme le montre l'exemple de l'agglomération bruxelloise où, malgré un paysage administratif très fragmenté, une entreprise privée, d'abord alliée à la mairie de Bruxelles, a contribué à faire émerger une stratégie commune à l'échelle de la région métropolitaine pour la mise à disposition de vélos en libre-service (chap. 11). Une capacité d'action métropolitaine peut également se construire en dehors de tout dispositif formalisé d'action publique : la comparaison entre les politiques de l'innovation dans les agglomérations de Paris et de Milan montre comment, autour du dispositif national des Pôles de compétitivité, naissent en région parisienne deux coalitions territoriales concurrentes, alors qu'à Milan, l'alliance beaucoup plus informelle entre des universités, des entrepreneurs et des pouvoirs publics participe à l'émergence d'une échelle métropolitaine d'action (chap. 10).

Riche d'enseignements, cet ouvrage collectif laisse cependant quelques questions ouvertes. En particulier, en insistant sur le processus d'autonomisation relative d'un pouvoir métropolitain ou du moins d'une capacité d'action métropolitaine, *Cities as Political Objects* tend à minorer les dynamiques de réaffirmation du pouvoir central vis-à-vis des métropoles. En effet, certains États européens, via des politiques de contrainte budgétaire (cf. sur ce point le chap. 7) et/ou via des mécanismes de gouvernement à distance¹ (appels à projet, labélisation), contribuent à contraindre et à orienter les politiques métropolitaines. Le « retour des villes » n'est donc pas nécessairement exclusif d'un certain « retour du centre ». Malgré cette réserve, ce livre foisonnant, nourri de recherches empiriques fouillées et souvent inscrites dans le temps long, ne pourra que susciter l'intérêt de celles et ceux qui entendent mieux comprendre les évolutions du gouvernement urbain et des politiques publiques urbaines.

Sébastien Ségas -
Université Rennes 2, Arènes

Cottrell (M. Patrick) - *The Evolution and Legitimacy of International Security Institutions*. - New York, Cambridge University Press, 2016. xvi + 264 p.

Figures. Bibliogr. Index.

Si le constat de « la crise du multilatéralisme » débouche souvent sur une exhortation à réformer les institutions internationales, un appel à les remplacer par de nouvelles structures est inhabituel. Partant de ce constat, Patrick Cottrell, *assistant professor* en science politique à Linfield College (Oregon), choisit justement de s'interroger sur le « remplacement institutionnel », qu'il pose, dès son introduction, comme une voie intermédiaire entre la résistance des institutions ou au contraire leur dissolution face à une situation de crise. Pour mener son étude, l'auteur opère deux choix analytiques et méthodologiques principaux, qui marquent la structure même de l'ouvrage. Il entend étudier le remplacement institutionnel par le prisme de la légitimité, envisagée non comme une donnée mais comme un processus marqué par le contexte, des interactions et des stratégies. Les cadrages historique, théorique et analytique sont présentés dans les deux premiers chapitres alors que la réflexion sur la légitimité se poursuit également dans le sixième chapitre conclusif, montrant son rôle de fil conducteur. Le deuxième choix majeur opéré par l'auteur est de fonder sa recherche sur trois cas d'étude empiriques portant sur des institutions qualifiées de sécuritaires. Sont ainsi étudiés successivement : le passage de la Société des nations (SDN) à l'Organisation des nations unies (ONU) ; la convention dite d'Ottawa de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction – placée dans le prolongement de la convention de 1980 sur l'interdiction de certaines armes classiques ; et enfin, le traité de non-prolifération nucléaire, entré en vigueur en 1970.

Ces quelques propos liminaires indiquent déjà où résident les forces de l'ouvrage de P. Cottrell. On note tout d'abord l'originalité du thème de recherche – le remplacement institutionnel – et son aspect fécond pour aborder des problématiques fondamentales en relations internationales. En effet, une telle notion permet d'interroger les changements internationaux, en ne se focalisant pas uniquement sur les processus incrémentaux

1. Renaud Epstein, « Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, 11, 2006, p. 96-111.

qui marquent la vie de toute organisation internationale. L'auteur distingue deux types de remplacements institutionnels. Le remplacement par réaffirmation apparaît lorsqu'il existe toujours un consensus sur les buts et les valeurs de l'institution mais que la capacité de l'organisation chargée de les défendre est remise en cause : le passage de la SDN à l'ONU est un exemple de cette dynamique. Le remplacement par reconstruction opère dans le cas où les institutions existantes ne prennent pas en compte le changement de paradigme définissant le problème qu'elles sont censées traiter : ainsi, au lieu d'une simple régulation, la convention d'Ottawa entend interdire les mines antipersonnel. Au-delà des apports conceptuels, il faut également saluer la démarche d'ensemble qui a été adoptée par l'auteur. Loin d'une approche statique des institutions, ce sont bien les processus et les évolutions qui sont au centre de l'analyse, questionnant l'histoire, les idées et les procédures constitutives d'institutions qui sont pensées dans leurs interactions avec leurs contextes. Les cas d'étude sont toujours replacés dans une temporalité plus longue, ce qui s'avère indispensable pour parvenir à qualifier le type de remplacement à l'œuvre. Cela permet aussi de dépasser des lieux communs, comme celui visant, par exemple, à faire simplement de la SDN un archétype de l'échec d'une institution internationale.

Sans renier les contributions théoriques et empiriques tout juste soulignées, l'ouvrage de P. Cottrell soulève néanmoins – et sans surprise – quelques réflexions et interrogations. Elles ont trait à des considérations conceptuelles, qui posent conjointement des questions d'ordre méthodologique. L'auteur définit le remplacement comme la négociation ou la renégociation d'une institution visant à remplacer effectivement une institution préexistante, ce qui induit une rupture entre des formes de coopération passées et le présent (p. 20). En cela, et comme il l'indique à plusieurs reprises, il entend se détacher de travaux n'envisageant que la « résistance » des institutions ou les formes incrémentales de développement institutionnel. Au fil des pages cependant, et notamment à la lecture des cas empiriques consacrés à l'ONU et aux mines antipersonnel, distinguer un changement qui s'apparenterait à un réel remplacement et non à une simple évolution est loin d'être toujours évident. Pour clarifier ce point, une réflexion plus approfondie sur les moments de bascule aurait été nécessaire, pour permettre de réellement

distinguer ce qui relèverait du « passé » et du « présent ». Mais une insistance sur ce point pourrait alors paraître contradictoire avec l'approche dont se réclame P. Cottrell, qui s'inscrit dans une histoire institutionnelle envisagée sur le temps long et dans une perspective sociologique (p. 61), mettant en avant des processus évolutifs globaux. La mobilisation de travaux cherchant à penser ensemble sociologie historique et relations internationales – par exemple ceux, en langue anglaise, de John Hobson et Stephen Hobden – auraient certainement permis de mieux saisir les différences entre les remplacements institutionnels étudiés et l'évolution normative et historique de plus long terme. On peut questionner également la délimitation du terme d'« institution internationale ». Les institutions internationales sont définies comme des ensembles relativement stables de pratiques de communication, de règles et de normes, opérant à travers des frontières internationales et définissant des comportements appropriés pour certains groupes dans des situations données (p. 18). Ainsi définies, une institution internationale s'apparente grandement à un « régime international », tel que défini par exemple par Stephen Krasner. Cela explique certainement le glissement, dans le corps du texte ou au gré des citations, d'un terme à l'autre (un exemple p. 38), ce qui n'est pas sans poser problème. En diminuant délibérément la dimension structurelle et bureaucratique que comprend aussi la notion d'institution ou en ne distinguant pas l'adhésion en tant que membre d'une organisation et simple signataire d'un traité international, la question de la comparabilité entre les cas retenus est posée. L'auteur en vient en effet à comparer une institution souvent décriée pour son caractère bureaucratique (l'ONU), une convention internationale dont l'application dépend d'une collaboration étroite entre États, organisations internationales et non gouvernementales (mines antipersonnel) et un traité international largement tributaire d'une institution préexistante (traité de non-prolifération et Agence internationale de l'énergie atomique). Malgré ces grandes différences, l'auteur les considère simplement comme des institutions régulatrices globales (p. 19).

Si ces éléments auraient mérité d'être considérés avec plus de précisions et certaines propositions davantage étayées, il faut, *in fine*, saluer un ouvrage dont la lecture est agréable et qui expose son argumentation de façon accessible et

pédagogique. Réflexions théoriques sur le remplacement institutionnel et explorations empiriques des formes de coopération dans le domaine de la sécurité internationale sont ainsi très utilement conjuguées.

Milena Dieckhoff -
Sciences Po Paris, CERI

Deleixhe (Martin) - *Aux bords de la démocratie. Contrôle des frontières et politique de l'hospitalité.* - Paris, Classiques Garnier, 2016 (Politiques S. 10). 220 p. Bibliogr. Index.

Les frontières et leur place en démocratie : l'enjeu est d'une actualité brûlante. L'analyse de Martin Deleixhe entend s'en saisir pour effectuer un détour réflexif heuristique : sa démarche, celle d'une théorie politique « appliquée » (p. 16), entend moins trancher les controverses actuelles sur les frontières qu'interroger ces débats eux-mêmes, leur origine, leur portée et leur signification pour la démocratie.

En soulignant la complexité et l'ambiguïté normative de la frontière, l'analyse érige celle-ci à la fois en objet d'analyse spécifique et en révélateur d'enjeux sous-jacents plus généraux appelant une « conceptualisation critique de la démocratie » (p. 14). La frontière apparaît à la fois nécessaire et contraire à la démocratie : posant un cadre indispensable à l'autonomie collective, elle ne peut en même temps que produire des inégalités, des discriminations, des exclusions que condamnent les principes démocratiques. Elle est donc logiquement « le lieu d'un malaise démocratique » (p. 11), ou plutôt d'un malaise de la « démocratie libérale » (p. 12) – précision rapidement évoquée qui mériterait sans doute une analyse plus poussée, tant démocratie et libéralisme ne sont pas synonymes. La thèse centrale de l'ouvrage est que ce malaise est indépassable, car lié à un conflit insoluble entre principes démocratiques – soit une conception agonistique de la démocratie, soulignant sa nature contradictoire ou, référence directe aux travaux de Chantal Mouffe, « paradoxale » (p. 23), d'où émergent sa conflictualité et sa dynamique.

La première partie explore les débats sur le contrôle des frontières et les tensions qu'ils révèlent au sein de la logique démocratique. Ces tensions s'organisent selon deux axes : l'un opposant l'ouverture à la fermeture des frontières, l'autre la souveraineté collective des sociétés particulières à

la liberté individuelle des droits humains universels. Émergent ainsi quatre positions théoriques idéal-typiques : « l'exclusion arbitraire », fermeture justifiée par la seule décision d'un État souverain, défendue dans la lignée de Carl Schmitt par les « souverainistes », au risque de favoriser le pouvoir étatique contre les principes démocratiques ; « l'exclusion raisonnée », fermeture justifiée sur une base libérale, à l'instar de John Rawls qui y voit la condition de la sauvegarde des droits individuels et de la justice entre citoyens ; « l'exclusion immorale », ouverture quasi inconditionnelle prônée par les « cosmopolites libéraux », sur la base des droits universels des individus migrant ; enfin « l'exclusion à résorber », qui soutient avec Jürgen Habermas, Seyla Benhabib ou Étienne Balibar l'interdépendance, voire la « co-originarité » de l'autonomie collective et de la liberté individuelle, et qui assume en conséquence l'impossibilité de résoudre le dilemme d'une exclusion frontalière à la fois nécessaire et inacceptable en démocratie – mais qui, parce qu'inacceptable, doit rester critique et tendre à se réduire autant que possible.

Par à un détour théorique consacré à la notion d'hospitalité cosmopolite, la seconde partie renforce la thèse d'une interdépendance agonique entre souverainetés particulières et droits universels. Ainsi, une analyse fine du cosmopolitisme d'Emmanuel Kant montre que celui-ci entend moins affirmer des droits individuels inconditionnels que les articuler avec le pouvoir légitime des entités politiques. D'où, par exemple, sa distinction entre droit de visite et droit de résidence, celui-ci restant soumis à l'accord politique de la société d'accueil ; d'où, aussi, sa justification du droit de visite par ses effets socio-politiques, comme permettant une communication minimale entre entités politiques, favorable au développement de la raison publique, de régimes républicains, voire d'une nouvelle structure internationale où la distinction entre visite et résidence pourrait être réduite.

La dernière partie examine les conséquences théoriques et pratiques des tensions démocratiques que révèle l'institution frontalière, à commencer par l'interdépendance agonique entre autonomie collective et liberté individuelle. Ces tensions étant insolubles, la question frontalière est l'enjeu moins d'un travail théorique de définition de ce que serait une frontière (enfin) démocratique que de luttes pratiques autour d'une situation toujours imparfaite. Prolongeant les

perspectives ouvertes par É. Balibar, l'auteur souligne de façon convaincante comment ces luttes portent un potentiel de « démocratisation » (p. 171) – d'une double démocratisation, de la frontière et de la démocratie elle-même. Ainsi, les mobilisations de sans-papiers pour leur régularisation constituent à la fois des revendications de réforme des règles frontalières et un approfondissement effectif de la démocratie, où des non-citoyens font acte de citoyenneté, dépassant leur exclusion institutionnelle pour s'impliquer dans l'espace public et y participer à la vie démocratique.

Reste que si les migrants ont parfois pu et su agir en citoyens, ils semblent actuellement bien plus objets ou prétextes que sujets d'action politique. Il semble que leur capacité d'organisation ne débouche que rarement sur l'implication collective dans l'espace public, au profit de stratégies plus individuelles et/ou plus clandestines. Nouvelles formes ou abandon de la lutte politique ? Affaire de temporalité, de cycle, de transformation, de déclin des perspectives de démocratisation ? Là réside le principal regret : que l'analyse ne fasse pas l'objet d'une actualisation plus poussée, menant à une réflexion plus approfondie sur les formes et les tendances les plus récentes des pratiques et des conflits qui entourent le phénomène frontalier.

Audric Vitiello -

Université François Rabelais de Tours, IRJI

Demazière (Didier), Jouvenet (Morgan), dir.
- *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*. - Paris, Éditions de l'EHESS, 2016 (En temps & lieux). 496 p. Présentation du second volume en ligne.

C'est un singulier objet que font paraître sous leur direction Didier Demazière et Morgan Jouvenet. Premier ouvrage consacré intégralement au sociologue Andrew Abbott en langue française et probablement tout court, il emprunte à la fois aux genres de l'hommage, de la traduction, de l'introduction et de la discussion critique, sans s'inscrire nettement dans aucun d'entre eux. S'il apporte une série d'éclairages souvent inédits sur le travail d'A. Abbott, il n'en est ni une présentation, ni un commentaire

d'ensemble. Composant un ensemble foisonnant – pas moins de dix-sept chapitres pour treize auteurs –, il sera ainsi susceptible de dérouter plus d'un lecteur.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, introduites chacune par un article d'A. Abbott traduit de l'anglais suivi de deux contributions de sociologues ou, dans un cas, d'une historienne travaillant en France, l'ensemble étant précédé d'une courte introduction et conclu par une postface inédite d'A. Abbott¹. Chaque partie est centrée sur un thème de l'œuvre du sociologue, sans pour autant en proposer une exploration systématique, ni toujours s'y limiter. Certaines discussions entamées dans telle partie trouvent ainsi un prolongement plus loin – la question de l'ontologie notamment qui est au centre de la deuxième partie mais revient dans la dernière –, tandis que d'autres restent cantonnées à une partie, rendant souvent difficile au lecteur de se repérer dans des textes par ailleurs souvent denses, voire touffus. Ce point est encore accentué par le fait que les articles français empruntent des formats et des objectifs différents, certains adressant un commentaire à l'œuvre d'Andrew Abbott dans son ensemble, quand d'autres se concentrent sur un point précis, certains mobilisant un matériau empirique pour nourrir une discussion que d'autres se contentent d'aborder sur un plan strictement théorique. Le problème concerne du reste aussi les articles d'A. Abbott. Ceux-ci proposent une coupe transversale dans l'œuvre du sociologue qui reflète sans aucun doute la richesse et la variété de ses thèmes, approches et styles d'écriture, mais qui ne donne pas au lecteur toutes les clés pour appréhender les débats auxquelles elle donne lieu. Sans doute l'exercice de l'anthologie prête-t-il toujours à la critique, mais en l'occurrence, on aurait aimé pouvoir lire l'exposé qu'A. Abbott lui-même fait de certaines positions discutées abondamment par ses commentateurs, d'autant qu'il s'agit souvent de textes plus difficiles d'accès que la plupart des articles sélectionnés pour ce volume. De fait, une véritable anthologie d'A. Abbott en français serait la bienvenue.

La meilleure façon de lire l'ouvrage est ainsi d'y frayer son chemin selon ses intérêts. Les premiers chapitres sur la filiation d'A. Abbott au sein de la sociologie américaine (D. Céfai, E. Ollion)

1. Notons qu'un second volume coordonné par les mêmes auteurs est paru en format électronique en septembre 2016 avec une nouvelle livraison de treize articles français, une traduction supplémentaire, ainsi que des versions plus longues de deux articles déjà traduits dans le premier volume.

apportent peu d'éléments supplémentaires à une bibliographie déjà riche sur l'École de Chicago et ils auront surtout un intérêt introductif. Trois chapitres sur les positions épistémiques et épistémologiques de l'auteur intéresseront peut-être davantage pour les questions qu'ils posent à la sociologie de l'action que pour ce qu'ils disent d'A. Abbott en particulier (P.-M. Menger, P. François et I. Ermakoff). Dans le prolongement de l'auteur, deux contributions (J.-L. Fabiani et M. Hauchecorne) apportent un éclairage sur le débat actuel sur les disciplines. Deux chapitres (S. Morel, M. Hauchecorne) tentent des comparaisons entre les propositions analytiques d'Andrew Abbott et celle de Pierre Bourdieu qui sont stimulantes à défaut d'être nécessairement pertinentes – pourquoi P. Bourdieu alors qu'A. Abbott n'entretient aucun dialogue avec lui ? Deux chapitres proposent une illustration de la fécondité des propositions théoriques et méthodologiques d'A. Abbott sur la sociologie des professions et l'analyse séquentielle en les appliquant sur d'autres terrains et, ce faisant, en les enrichissant. Ils intéresseront à cet égard particulièrement les spécialistes de ces champs (G. Pruvost et C. Zalc). C'est évidemment enfin aussi pour lire A. Abbott que l'on ouvrira ce volume. À cet égard, le lecteur français sera peut-être séduit ou agacé par l'imaginaire baroque de l'auteur et notamment le foisonnement de métaphores qu'il a su développer pour conceptualiser les deux phénomènes clés au cœur de son œuvre, le caractère écologique et séquentiel des phénomènes sociaux. La postface inédite de l'ouvrage vaut quant à elle peut-être surtout pour l'ironie mordante et l'art de l'esquive qu'y déploie A. Abbott face à ses critiques.

L'intérêt de l'ouvrage pourra finalement aussi résider dans ce qu'il dit du rapport qu'entretient la sociologie française actuelle à son canon. Un futur historien de la sociologie pourra s'interroger sur l'intérêt que celle-ci a porté à A. Abbott, qui, pour être un auteur célébré, n'en reste pas moins une figure singulière de la sociologie nord-américaine. On peut tenter l'hypothèse que c'est parce qu'il a su combiner renouvellement de l'École de Chicago, ambition théorique et formalisme méthodologique qu'il a su intéresser des sociologues issus de courants variés. C'est peut-être finalement ce que ce volume donne à voir de cette triple ambition qui en fait le principal intérêt.

Nicolas Henckes -
CNRS, Cermes3

Domenach (Jean-Luc) - Les fils de princes. Une génération au pouvoir en Chine. - Paris, Fayard, 2016 (Les grandes études internationales). 272 p.
Annexe. Bibliogr. Index.

Sous l'allure d'une chronique de la carrière des « fils de princes », c'est-à-dire des descendants et alliés des figures historiques de la révolution chinoise (1949), ce livre offre rien moins qu'une explication des transformations spectaculaires et énigmatiques de la Chine populaire depuis la fin du règne de Mao (1976) : le passage accéléré (et réussi) de l'autarcie totalitaire au capitalisme débridé et mondialisé, combiné au maintien d'un régime de parti unique, inchangé dans ses formes et sa légitimité historique, et cela malgré l'extinction de l'idéologie et l'émergence de pouvoirs économiques de plus en plus puissants, distincts du pouvoir politique, mais toujours tenus en laisse.

La « caste » a su protéger ses fils, leur transmettre ses privilèges et son sens des stratégies familiales. Véritable aristocratie, elle est mue par l'esprit de caste mais aussi par l'élitisme. Après la survie, le principal souci de la caste est de faire faire les meilleures études à ses enfants. Les efforts du clan vont au plus brillant (parfois à la plus brillante) et non à l'aîné. Au besoin, on privilégiera des enfants adoptés ou nés de fidèles collaborateurs. Les MBA les plus cotés des États-Unis seront ainsi l'incubateur des *leaders* de l'essor économique du pays depuis vingt-cinq ans... et de ses plus grandes fortunes.

Le sommet de la caste se compose d'une centaine de familles, mais elle en rassemble quelques milliers. Un index très complet (où ne manque que le pauvre Hua Guofeng, le successeur de Mao vite évincé par Deng) permet de se retrouver dans le maquis des patronymes chinois, où le sexe et la filiation ne sont guère discernables pour le profane. Mieux, il permet de reconstituer longitudinalement le parcours de nombre des acteurs de cette saga politico-familiale. On suit ainsi la carrière depuis le berceau des figures de premier plan de la caste, mais aussi celle de nombreux héritiers moins connus. Une place d'honneur revient à la parentèle de Deng Xiaoping, à la longue et discrète ascension de Xi Jinping (né en 1953), le maître de la Chine depuis 2012, ou encore à la carrière fulgurante de Bo Xilai (né en 1949) brisée en plein vol par sa condamnation à perpétuité en 2013. Tous deux sont les fils de combattants de la première heure qui surent survivre aux

tempêtes maoïstes, assurer la sécurité de leur famille et le succès de leurs brillants rejetons. Mais on peut suivre aussi la carrière de silhouettes étonnantes et moins connues : ainsi Ling Jihua (né en 1956), arrivé aux sommets du Parti dans les années 2000 malgré un capital généalogique modeste (il n'est que le fils d'un médecin apprécié par un chef historique, Bo Yibo... lui-même le père de Bo Xilai) et déchu en 2015 à la suite d'un scandale familial : son fils s'était tué au volant d'une Ferrari en compagnie de deux jeunes filles légèrement vêtues ! Ou Dai Qing, militante du printemps de Pékin en 1989, puis de la dénonciation de la corruption et des désastres écologiques : elle est la fille d'un martyr de la révolution et fut adoptée par un autre prince rouge.

Ce livre est aussi d'une grande portée pour la théorie des transitions post-totalitaires : lorsqu'ils ne s'effondrent pas par une déroute militaire, les régimes totalitaires sont rapidement voués à la routinisation et à une sclérose lente mais implacable (URSS, démocraties populaires), éventuellement ubuesque (Corée du Nord). Ce processus a pris une forme unique en Chine, où la rapidité et la radicalité des ruptures économiques et sociales n'ont d'égales que la continuité du régime et de l'élite dirigeante. Les régimes totalitaires n'approchent l'unité effective du pouvoir et de la société dans le parti-État que par le charme et la terreur portés à l'incandescence (ce que marquent les concepts de « religion séculière », « gnose » ou « religion politique »). Dès que la surenchère révolutionnaire fléchit, le pouvoir, toujours *un* dans son principe, se fracture : dans la société sans classes, la lutte des clans fait rage, c'est pourquoi la révolution dévore ses enfants. En URSS, la classe dirigeante fut périodiquement décimée sous Staline, puis divisée après sa mort entre groupes rivaux – l'armée, les technocrates, le Bureau politique, les caciques régionaux, le KGB, etc. – sans connaître de continuité durable. Cela peut expliquer le recyclage, instable mais persistant, des anciennes mœurs et des anciennes élites politiques dans toute l'ex-URSS. En Chine au contraire, la caste, en se maintenant dans l'ombre du Parti, a permis la stabilité paradoxale du régime. Malgré les purges répétées, les catastrophes maoïstes, jusqu'à la Révolution culturelle, qui la mit en danger de mort, la caste a maintenu la continuité généalogique, à l'abri de l'histoire sanglante du Parti. De sorte qu'elle était prête à prendre les commandes du régime lorsque le grand large du capitalisme sauvage succéda au

huis-clos totalitaire. La famille aristocratique, véritable infrastructure du régime chinois ?

Philippe de Lara -

Université Paris II Panthéon-Assas

Faure (Alain) - *Des élus sur le divan.*

Les passions cachées du pouvoir local. - Grenoble,

Presses Universitaires de Grenoble, 2016

(Politique en +). 208 p. Illustrations. Bibliogr.

Spécialiste avéré des politiques locales et plus largement de la vie politique locale, Alain Faure risque ici un pas de côté sur le terrain des émotions. Quelques années après avoir dis-séqué le discours modernisateur d'une génération d'élus pour qui décentralisation rimait avec professionnalisation, le voilà qui opère un virage visant à réhabiliter les passions et les émotions au cœur de la science politique. On se souvient de l'atelier consacré aux « émotions en politique », piloté par le même A. Faure (et Emmanuel Négrier), en juin 2015 à Aix-en-Provence, à l'occasion du Congrès de l'Association française de science politique. L'ouvrage ici présenté y fait écho, nourri de la même injonction à prendre au sérieux la passion comme ressort de l'action politique. Après les travaux pionniers de Philippe Braud, puis de Christophe Traïni, *l'émotional turn* de la science politique française se confirme, sur fond de critique à l'endroit des modèles obsédés par la rationalité stratégique des acteurs.

A. Faure mobilise les nombreux entretiens qu'il a faits en France (région Rhône-Alpes), à Montréal, à Naples, et même plus récemment au Japon. Même si, reconnaît-il, les sciences sociales sont méthodologiquement démunies pour appréhender les émotions, il est évident que celles-ci ont été sous-estimées. Le rôle d'élu local est une alchimie complexe, « mélange de jouissance et de sacerdoce » (p. 10), qui oblige le chercheur à dépasser les modèles unidimensionnels : « Les individus entrent en politique, font de la politique et parlent politique à l'échelon local avec une intensité et, souvent, une fragilité émotionnelle qui brouille les lectures univoques sur la domination, le *leadership*, et le clientélisme » (p. 16). En orientant les entretiens sur les questions « sensibles », l'auteur parvient à restituer le jeu des émotions : souvenirs d'enfance et de jeunesse, rapport au père, traumatismes individuels ou collectifs, expérience de l'injustice, rencontres décisives, puis premières campagnes électorales...

La palette des émotions est aussi diverse que la fonction d'élu, à la fois « exaltante et effrayante » (p. 57). Elles sont souvent positives : enthousiasme des campagnes électorales, plaisir de rendre service, de décider, d'incarner, « tournis des interactions » (p. 82), jouissance de « l'exposition de soi », et pourquoi pas « frisson des frictions » (p. 84). Elles sont aussi, parfois, négatives : anxiété face à la dureté du combat politique, souffrance face à la trahison d'un proche, face au machisme, ou à cause d'une vie privée chaotique... De l'entrée en politique jusqu'à l'accomplissement du rôle d'élu, de l'angoisse de ne pas être à la hauteur à celle de laisser une trace après soi, les affects sont omniprésents, tout à la fois « excitation, anxiété, euphorie » (p. 80). Le contrôle de soi et le discours technicien sont des façades, des carapaces qui permettent de tenir les affects à distance. Mais ces derniers surgissent souvent dans le contexte de l'entretien. Refusant psychologisme facile et illusion biographique, A. Faure a fait le choix de privilégier les extraits brefs, anonymisés, et de les juxtaposer pour mieux en faire ressortir la dimension collective. Le registre de l'émotion n'est en aucune façon celui de la singularité. Les intériorités ici dévoilées sont au final largement standardisées, comme le suggère le chapitre qui clôt l'ouvrage, sous le titre : « Contrepoint : la politique des signes au Japon ». La comparaison pouvait sembler osée, elle suggère au final un grand nombre de convergences quant à l'économie émotionnelle qui nourrit la vie politique locale.

Parmi les multiples questions théoriques que soulève ce passionnant ouvrage, il y a par exemple celle du « goût du pouvoir », bien au-delà sans doute de la classique catégorie des « rétributions symboliques » associées au mandat. Les entretiens ici mobilisés invitent à enrichir, sinon à nuancer, cette approche classique. On posera aussi la question de l'articulation entre émotions et domination. Grand lecteur de Pierre Clastres, A. Faure risque un rapprochement avec les formes

singulières d'exercice du pouvoir (politique ?) chez les Indiens Guayaki. L'émotion ne participe-t-elle pas d'un gouvernement qui parvient à (ou qui se résout à) faire l'économie de la coercition, de l'action publique, de la décision ? Peut-on gouverner par les larmes ? L'ouvrage nous invite à poursuivre sur un autre terrain, non plus celui des émotions ressenties, mais celui des émotions affichées...

Christian Le Bart -

Université Rennes I, CRAPE

Faure (Samuel B. H.) - Défense européenne. Émergence d'une culture stratégique commune. - Outremont, Athéna Éditions, 2016. 236 p. Bibliogr.

En ces temps de Brexit et d'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis, la défense européenne n'en finit plus de refaire surface dans le discours politique européen. Mirage ou réelle relance, il est donc intéressant de revenir sur ce sujet. C'est ce que fait notamment Samuel Faure, enseignant en science politique à Lille et récemment diplômé d'un doctorat de science politique portant sur les politiques d'armement en Europe (et en particulier sur le cas de la France). L'opus dont il est ici question se focalise sur un sujet qui a déjà été abordé auparavant : l'émergence d'une culture stratégique commune dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense de l'Union européenne (UE) – PSDC. De même, la démarche adoptée ici n'est pas inédite : plusieurs travaux ont depuis le début des années 2000 proposé d'analyser la construction de la politique européenne de défense et d'une défense européenne en s'appuyant sur les outils de la sociologie politique de l'UE¹. Ce n'est donc ni par sa méthode, ni par son approche, que l'ouvrage se démarque². L'auteur revient d'ailleurs sur une assez large partie de la littérature existante dans sa revue de littérature en introduction. Empruntant la notion de culture stratégique à Timothy Snyder, S. Faure s'appuie notamment sur des

1. Cf. notamment Frédéric Mérand, « L'Europe des diplomates, l'Alliance des militaires : la PESD comme enjeu de luttes symboliques », *Les Champs de Mars*, 19, janvier 2008, p. 55-73 ; Delphine Deschaux-Dutard, « Vers une européanisation des administrations nationales de défense ? Convergences et résistances vis-à-vis de la PSDC : une comparaison franco-allemande », *Revue française d'administration publique*, 49, juin 2014 ; Delphine Deschaux-Beaume, « De l'Eurocorps à une armée européenne ? Pour une sociologie historique de la Politique européenne de sécurité et de défense (1991-2007) », thèse pour le doctorat de science politique, Grenoble, Sciences Po Grenoble, 2008.

2. Cf. l'article fondateur de Karl Haltiner, « Is There a Common European Defence Identity ? The Views of Officers of Eight European Countries », *Current sociology*, 42 (3), 1994, p. 71-85.

travaux antérieurs¹ et postule qu'une culture stratégique européenne tend à émerger parmi les agents de la défense européenne, c'est-à-dire qu'ils adhèrent à « un ensemble de représentations qui leur est propre » (p. 20). Il fonde son hypothèse sur une enquête de terrain qui date de 2007-2009 pour la première vague d'entretiens et 2012-2014 pour la seconde vague². L'intérêt de cette enquête est qu'elle est assez récente. L'adhésion des agents de la défense européenne à une culture stratégique commune est explorée à travers trois espaces de socialisation : nationale, fonctionnelle et institutionnelle. Pour étayer son hypothèse, l'auteur propose une réflexion en deux parties, elles-mêmes composées chacune de deux chapitres. Le premier vise à contextualiser l'émergence historique et institutionnelle de la défense européenne. Le chapitre 2 définit ensuite le cadre théorique adopté. La seconde partie se compose ensuite d'un chapitre 3 portant sur le rôle socialisateur des institutions politico-militaires de la PSDC et d'un chapitre 4 exposant les représentations des agents de la défense européenne quant aux buts de la défense européenne au regard de l'usage de la force. L'ouvrage conclut sur l'idée que les agents de la défense européenne partagent bien un socle de culture stratégique commune façonnée triplement par leurs socialisations nationale, institutionnelle et fonctionnelle. Dès lors, cette culture stratégique ne se substitue pas aux cultures stratégiques nationales mais offre un espace commun de représentations collectives partagées entre les agents de la PSDC. La conclusion de ce travail confirme au fond les études conduites antérieurement dans les années 2000. En revanche, le chapitre 4 apporte une perspective plus originale car la question de la

façon dont les agents de la PSDC perçoivent le but de la politique qu'ils mettent en œuvre est restée sous-explorée jusqu'ici.

La critique principale qui peut être formulée à l'encontre de l'ouvrage de S. Faure est l'omission d'un certain nombre de travaux antérieurs existants déjà porteurs des questionnements qu'il mobilise sur la socialisation des acteurs, qu'il s'agisse de ceux s'appuyant sur les outils de la sociologie politique pour analyser la construction de la défense européenne³, de travaux de référence concernant le fonctionnement institutionnel de la PSDC⁴, ou encore sur la question des convergences et des divergences européennes concernant l'usage de la force⁵. En somme, si l'ouvrage ne dénote pas d'avancée significative dans l'étude de la défense européenne, il a le mérite de s'appuyer sur des données actualisées et l'écriture accessible permet au lecteur profane de se familiariser avec le sujet.

Delphine Deschaux-Dutard -
Université Grenoble-Alpes

Fernández García (Alicia), Petithomme (Mathieu), dir. - *Contester en Espagne. Crise démocratique et mouvements sociaux.* - Paris, Éditions Demopolis, 2015 (Quaero). 336 p. Illustrations. Figures.

Cet ouvrage collectif dirigé par Alicia Fernández García, doctorante en civilisation hispanique, et Mathieu Petithomme, maître de conférences en science politique, présente un large panorama de la crise multiforme que connaît l'Espagne depuis 2008. Un chapitre introductif bien documenté détaille les différents aspects de cette crise économique, sociale et politique, et en analyse tant les origines que les effets

1. Notamment Jolyon Howorth, « The CESDP and the Forging of a European Security Culture », *Politique européenne*, 8, 2002, p. 88-108 ; Bastian Giegerich, *European Security and Strategic Culture. National Responses to EU's Security and Defence Policy*, Baden-Baden, Nomos, 2006 ; Christophe O. Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture. Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, Cham, Springer, 2000 ; ainsi que les travaux d'inspiration bourdieusienne de Frédéric Mérand (notamment *European Defence Policy. Beyond the Nation State*, Oxford, Oxford University Press, 2008).

2. Le lecteur intéressé apprécierait néanmoins de plus amples développements sur la méthodologie de l'enquête conduite, la ou les langues de travail notamment, même s'il est évident que l'objet de l'ouvrage n'est pas, comme dans une thèse, d'analyser la méthodologie utilisée.

3. Outre D. Deschaux-Beaume, « De l'Eurocorps à une armée européenne ?... », cité, cf. aussi Christophe Pajon, « L'Europe de la défense et la transformation des identités militaires : quelle européanisation ? », *Politique européenne*, 2, 2003, p. 148-171.

4. Cf. notamment Fabien Terpan, *La politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union européenne*, Paris, La Documentation française, 2010.

5. Cf. Franck Petiteville, « Have the Europeans Repudiated the Use of Force ? A Dissenting Voice », *European Review of International Studies*, 2 (1), 2015, p. 3-14.

sur les mouvements sociaux. Les deux auteur.e.s étudient les ressorts de l'indignation citoyenne devant les conséquences sociales de l'éclatement de la bulle immobilière (explosion du taux de chômage, multiplication des expulsions de logement, hausse des inégalités) et face aux responsabilités des élites politiques et financières impliquées dans de nombreux scandales de corruption. Le livre s'intéresse ainsi à « l'exception espagnole » : ce pays européen, plus touché que d'autres par la crise économique de 2008 du fait des faiblesses structurelles de son modèle de croissance basé sur le bâtiment et sur le tourisme, a connu ces dernières années un renouveau de la contestation sociale. Comme le souligne A. Fernández García, alors que l'extrême droite progresse partout en Europe, « la crise, pourtant plus importante qu'ailleurs, n'a pas débouché [en Espagne] sur l'émergence d'un parti populiste, xénophobe et antieuropéen » (p. 321).

L'originalité de cet important volume tient au fait d'étudier ensemble une diversité de mouvements sociaux : non seulement les plus récents comme celui des Indignés à partir du 15 mai 2011 (le « 15M »), la lutte contre les expulsions de logement ou l'émergence du parti politique Podemos, mais aussi des mobilisations plus anciennes à l'instar des mouvements républicain, féministes et indépendantistes en Catalogne et au Pays basque. Loin d'une analyse qui mettrait en avant le spontanéisme des mobilisations actuelles, les contributions prennent en compte leur ancrage historique et montrent en quoi la crise de 2008 les a impactées. A. Fernández García explique ainsi que les manifestations républicaines de ces dernières années, qui ont connu un certain regain tout en restant l'expression d'une minorité, traduisent « la défiance politique généralisée et la volonté de changement des citoyens plus qu'un désir d'en finir avec la monarchie » (p. 102). En retraçant une histoire des féminismes dans la péninsule, Karine Bergès note un nouveau dynamisme de ces luttes à partir du 15M, qui se sont cristallisées autour du projet de réforme sur l'avortement. On peut également comprendre la résurgence de la vieille revendication de l'indépendance de la Catalogne dans le contexte non seulement des discussions autour de la réforme du statut d'autonomie, mais aussi des politiques d'austérité. Mercè Pujol Berché souligne ainsi que « les crises ne font que s'aggraver : crise économique, mais également crise démocratique, crise de l'État providence et crise de l'État nation » (p. 147).

Les chapitres consacrés aux mouvements récents sont moins précis dans l'approche généalogique. On repère des approximations dans la chronologie et dans l'analyse, qui clarifie peu l'influence des collectifs ayant précédé le 15M de quelques mois (comme Juventud sin futuro ou Democracia real ya!) et des mobilisations de la décennie antérieure, passées sous silence – à l'instar du mouvement *okupa* ou « de squatteurs », des mobilisations altermondialistes ou encore des manifestations de 2003 contre la guerre en Irak et de 2004 à la suite des attentats à Atocha. De la même manière, l'ouverture d'un nouveau cycle de l'action collective à partir du 15M, avec les « marées citoyennes » dans différents secteurs publics comme l'éducation et la santé, pourrait être étudiée de manière plus fine. Sylvie Koller, qui interroge les mutations du mouvement des Indignés, reconnaît que « cette généalogie reste à faire en écrivant une histoire documentée des mouvements sociaux, à partir d'archives et d'entretiens » (p. 206). La faiblesse des matériaux empiriques constitue en effet la principale limite des chapitres sur les mobilisations actuelles, qui s'appuient le plus souvent sur des sources secondaires, essentiellement des articles de presse. Seules les contributions de M. Petithomme sur la Plateforme des victimes de l'hypothèque (PAH) et Podemos mentionnent une petite enquête de terrain, en citant quelques extraits d'entretiens et en faisant allusion à des observations directes, qui ont été menées toutefois sur une période très courte d'une ou deux semaines. Si les analyses sont généralement bien informées, elles laissent transparaître des inexactitudes qui peuvent être liées à cette faible immersion sur le terrain. Par exemple, S. Koller indique « l'usage d'un langage gestuel dans les assemblées au lieu des traditionnels mégaphones », alors que ces deux éléments n'avaient rien d'incompatibles dans les modes de délibération des Indignés. Les interprétations sont souvent rapides, sans que l'administration de la preuve ne soit apportée : l'auteure affirme ainsi que « sur le plan de la coordination, il est permis de considérer que les Indignés se sont quelque peu "cassés les dents" », sans prendre la peine d'évoquer les principaux instruments de coordination mis en place par le 15M – l'assemblée populaire de Madrid (APM) ou le réseau social n-1. Or, le manque d'éléments empiriques pour fonder ces jugements n'est pas compensé par une recension rigoureuse des nombreux travaux publiés sur les mouvements sociaux espagnols ces dernières années.

On peut regretter que ce livre consacré au renouveau de la contestation en Espagne s'appuie aussi peu sur une analyse sociologique des mouvements sociaux, ce qui est probablement lié aux disciplines mobilisées – la civilisation hispanique principalement, avec quelques apports de l'histoire, de l'économie et de la science politique. Plusieurs chapitres sont très descriptifs, à l'instar de celui consacré au chômage et à la réforme du marché du travail. Alors qu'on pourrait s'attendre à une réflexion sur la place du syndicalisme dans les contestations actuelles – dont le rôle a été directement remis en cause par les Indignés, élément qui n'apparaît nulle part dans l'ouvrage –, les auteur.e.s se limitent à spéculer sur les effets possibles des réformes gouvernementales. Les deux coordinateurs de l'ouvrage font néanmoins l'effort de mobiliser les outils de la sociologie de l'action collective dans leurs chapitres introductif et conclusif, ainsi que dans leurs analyses sur des mouvements aussi divers que les manifestations républicaines, le nationalisme radical basque, la lutte contre les expulsions de logement ou encore Podemos. Les conclusions auxquelles ils parviennent, autour de « la politisation de nouveaux enjeux » et du renouveau de l'engagement citoyen en contexte de crise, restent convaincantes : « Les actions collectives, nombreuses et plurielles qui ont émergé depuis 2008, ont contribué à questionner et à remettre en cause les discours dominants, en proposant de nouveaux récits et "cadres d'interprétation" pour expliquer le réel et l'histoire espagnole du présent » (p. 312-313).

Héloïse Nez -

Université François Rabelais, Citeres

Grajales (Jacobó) - Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie. - Paris, Karthala, 2016 (Recherches internationales). 332 p. Carte. Bibliogr.

Dans cet ouvrage tiré de sa thèse de doctorat en science politique soutenue en 2014 à Sciences Po Paris, Jacobo Grajales part d'un paradoxe : comment comprendre que la prise en charge par l'État colombien, dans les années 1980, du problème de la violence exercée par des groupes paramilitaires se soit accompagnée de l'accroissement de leur pouvoir ? Dans une perspective socio-historique, centrée sur les négociations et les conflits entre acteurs armés

illégaux et acteurs publics, l'auteur montre comment l'exercice de la violence par les premiers et l'évolution de sa qualification par les seconds participent au processus de formation de l'État en Colombie.

L'ouvrage se démarque par la richesse des sources mobilisées : archives judiciaires, enquêtes et bases statistiques sur la violence et entretiens auprès des fonctionnaires, anciens militaires et acteurs sociaux concernés par la question paramilitaire. En outre, le recours à la comparaison internationale enrichit de manière convaincante le positionnement de l'auteur. À travers la mobilisation de travaux portant sur des cas qui semblent *a priori* éloignés de la Colombie (paramilitaires *rangers* du Pakistan, milices armées d'Asie du Sud, bandits politiques de l'Empire ottoman), il construit sa démonstration à rebours des thèses expliquant l'émergence et la consolidation des groupes armés para-étatiques par un vide institutionnel ou par un processus de privatisation de la violence. J. Grajales prend en définitive le parti d'analyser minutieusement comment la formation de l'État colombien repose sur l'enchevêtrement entre la violence privée et la violence publique, entre le formel et l'informel.

La première partie de son analyse se centre sur les ressorts du « gouvernement par la violence ». Il y décrit la manière dont la violence paramilitaire, loin de remettre en cause la légitimité du pouvoir étatique, participe à l'étatisation de la société. D'une part, les groupes paramilitaires s'appuient sur les catégories juridiques produites par l'État, en cherchant dès leur émergence à obtenir le statut de « bandit politique », accordé aux guérillas d'extrême gauche et permettant d'obtenir des conditions favorables de sortie vers la légalité. D'autre part, grâce à leur insertion dans les réseaux clientélistes et politiques locaux, les paramilitaires parviennent à acquérir un statut d'autorité politique dans certaines régions du pays. Bras armé privé de l'État dans sa lutte contre les guérillas, ils ont également participé au maintien de l'ordre lors de l'ouverture démocratique suscitée par la Constitution de 1991, en éliminant les nouveaux acteurs politiques issus de la gauche colombienne et en nouant des alliances avec les acteurs politiques au pouvoir. Enfin, dans le prolongement de la politique économique néolibérale menée par le gouvernement, leur collaboration avec les entreprises agro-industrielles a facilité

l'intégration au marché de régions historiquement déclassées.

La deuxième partie de l'ouvrage, centrée sur le « gouvernement de la violence », retrace l'évolution du traitement de la question paramilitaire par l'État et des relations entre les professionnels de la politique et les professionnels de la sécurité privée. J. Grajales montre que la perception du paramilitarisme varie en fonction de l'agenda politique et sécuritaire, fortement influencé par la question du narcotrafic et la pression des États-Unis dans les années 1990, puis par la question des droits de l'homme et la pression des organisations internationales dans les années 2000. Un apport majeur de ce moment de l'analyse est la mise en évidence de la manière dont les conflits qui existent à l'intérieur de l'État sont déterminants dans la perception et le traitement du problème paramilitaire. Le chapitre 7 est ainsi consacré à la réaffirmation du rôle social et politique des juges à travers leur opposition au régime de sanctions favorable aux paramilitaires démobilisés défendu par le président Álvaro Uribe Velez. Sous l'impulsion de la Cour suprême et de la Cour constitutionnelle, le débat sur leur statut devient un enjeu public et aboutit à la mise en place d'une politique de négociation plus sévère. On peut regretter que le choix de l'auteur de se focaliser sur le rôle des juges et des professionnels de la sécurité l'ait amené à n'évoquer que brièvement les autres acteurs qui ont participé à la politisation de la question paramilitaire (parlementaires de gauche, défenseurs des droits de l'homme, organisations promouvant la justice transitionnelle), et sans doute ainsi à surestimer le poids de l'institution judiciaire dans la qualification de la violence.

En montrant comment l'État colombien et les paramilitaires définissent mutuellement leur position et leur rôle respectifs dans le conflit et dans le post-conflit, J. Grajales dessine le portrait d'une élite politique, foncière et économique qui consolide son pouvoir. Tandis que le gouvernement respecte scrupuleusement les bonnes pratiques et les standards internationaux, l'ouverture démocratique du pays reste en effet modérée et le modèle économique néolibéral en sort renforcé.

Julie Lavielle -
Université Paris Nanterre, ISP

Hopewell (Kristen) - *Breaking the WTO. How Emerging Powers Disrupted the Neoliberal Project.* - Stanford, Stanford University Press, 2016 (Emerging Frontiers in the Global Economy). xviii + 266 p. Annexe. Bibliogr. Index.

En décembre 2016, la Chine, membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 2001, accédait au statut d'« économie de marché ». Faiblement médiatisé, ce changement de statut modifie potentiellement la donne du commerce international, en restreignant la possibilité de mesures antidumping (pratiquées notamment par les États-Unis et l'Union européenne) à l'encontre de la Chine. L'ouvrage de Kristen Hopewell sur le rôle des puissances émergentes (Brésil, Inde, Chine) à l'OMC, fruit d'une enquête menée entre 2007 et 2010, paraît donc dans un contexte politique particulièrement sensible. Enseignante-chercheuse en économie politique internationale à l'Université d'Édimbourg, K. Hopewell a été auparavant en charge des négociations commerciales pour le gouvernement canadien, ce qui lui a facilité l'accès aux sources de l'OMC et lui a permis de mener quantité d'entretiens avec des professionnels gravitant dans la nébuleuse de l'OMC (diplomates, experts, journalistes, *think tanks*, organisations non gouvernementales, etc.) dont les extraits émaillent son propos.

C'est donc en s'appuyant sur une solide enquête de terrain que l'auteure fonde la thèse suivante : l'OMC traverse aujourd'hui une crise profonde causée par la montée en puissance des pays émergents qui remettent en cause non l'agenda néolibéral de l'institution, mais aussi l'hégémonie américaine. C'est en embrassant le « *western style* » et en jouant la carte de la libéralisation des échanges que ces trois pays ont mis en difficulté l'hégémon américain et mènent ouvertement, au sein même de l'OMC, une lutte mercantiliste sans merci. Comment expliquer qu'en une décennie, le futur de l'institution, pourtant perçue comme très puissante – à l'instar du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale – soit devenu aussi incertain ? Après un exposé relativement théorique des fondements de l'hégémonie américaine depuis le GATT jusqu'à la création de l'OMC au début des années 1990 et de l'agenda néolibéral de l'institution, en insistant sur les contradictions de ce dernier et « l'hypocrisie organisée » (une expression reprise à Stephen Krasner) des puissances occidentales

dans la promotion du multilatéralisme pour servir leurs intérêts, le cœur de l'ouvrage est ramassé en trois études de cas consacrées au Brésil, à la Chine, puis à l'Inde.

Ce sont ces trois chapitres qui constituent selon nous le plus grand apport de l'ouvrage. K. Hopewell montre comment trois trajectoires étatiques singulières convergent dans la remise en cause d'un ordre hégémonique, dont les conséquences se font aujourd'hui sentir à travers la paralysie des négociations du cycle de Doha. Chaque chapitre est ainsi l'occasion d'entrer dans les stratégies de chaque État pour parvenir à ses fins dans les négociations commerciales, redonnant du même coup à voir l'importance du facteur politique dans des institutions que l'on a de plus en plus tendance à décrire comme bureaucratiques et dépolitisées. L'auteure montre notamment comment le Brésil et l'Inde, en dépit d'intérêts et d'histoires très différents, ont, symboliquement, noué un « mariage de convenance » et sont parvenus à se hisser au rang de porte-parole des pays en développement et à obtenir leur soutien, notamment en faveur d'une libéralisation plus massive des échanges (dans le domaine agricole ou des services) et d'une lutte généralisée contre les subventions publiques (avec des répercussions d'ailleurs problématiques pour certains pays). Dans le cas brésilien, l'organisation ICONE (Institut d'études sur les négociations commerciales internationales), créée en 2003, joue notamment un rôle décisif en matière d'appui technique au gouvernement (« Ce sont les types avec les chiffres », comme le résume ironiquement un des enquêtés), mettant pour la première fois le Brésil sur un pied d'égalité avec les États-Unis et l'Union européenne en matière d'expertise – une ressource qui fait traditionnellement défaut aux pays en développement. La trajectoire chinoise se distingue des deux autres par son caractère plus discret et en apparence plus soumis à l'hégémonie occidentale, tout en tenant bon sur l'objectif d'ouverture des marchés aux produits chinois et en s'opposant fermement, de concert avec le Brésil et l'Inde, à la mise à l'agenda des questions sociales et environnementales, mettant ainsi à mal les projets américain (sous Bill Clinton notamment) et européen en la matière.

À l'issue d'une lecture stimulante favorisée par le style fluide de l'auteure, quelques questions restent en suspens. La première concerne le rapport qu'entretiennent les puissances émergentes avec le multilatéralisme : en effet, alors que

l'auteure met un point d'honneur à critiquer l'engagement intéressé, voire hypocrite des États-Unis à l'OMC, *quid* du Brésil, de l'Inde et de la Chine dont l'engagement semble mu par les mêmes logiques, d'où sans doute la crise actuelle ? En prolongeant cette réflexion, on pourrait également se demander si, parallèlement aux intérêts économiques jugés stratégiques, la crise de l'OMC ne serait pas aussi une crise de la valeur accordée par les États et divers groupes d'intérêt et mouvements sociaux aux principes qui sous-tendent le libre-échange à l'OMC (égalité de traitement, réciprocité, non-discrimination, etc.). Sauf à considérer que ces principes ne sont que des idées creuses au service d'un « mythe » destiné à permettre la reproduction de l'hégémonie américaine, sans doute qu'une attention portée aux « modèles » (politiques, sociaux, culturels, etc.) que ces États aspirent à incarner permettrait d'enrichir l'explication de la crise actuelle.

Dans tous les cas, cet ouvrage a résolument sa place dans la réflexion plus générale sur les dynamiques du changement international, *dans* et *par* les organisations internationales. Si K. Hopewell impute principalement ce changement à une modification des rapports de force (« *power shift* »), dans une perspective somme toute très réaliste – au sens où l'entendent les théories des relations internationales –, les résultats de son enquête pourront sans aucun doute profiter à d'autres recherches aux prémisses différentes.

Marieke Louis -

Sciences Po Grenoble, PACTE
Sciences Po Paris, CERI

Jouhanneau (Cécile) - *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité.* - Paris, Karthala, 2016 (Meydan). 386 p. Illustrations. Bibliogr. Annexes.

Il est suffisamment rare de voir les mises en récit publiques du passé au sein de sociétés en sortie de conflit être confrontées à l'expression ordinaire des souvenirs par les individus pour accueillir avec bonheur la proposition de Cécile Jouhanneau dans cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat. « Le fait d'avoir vécu ensemble une expérience commune suffisait-il à ce que les souvenirs de cette expérience soient homogènes ? » (p. 36) : dans la lignée de questions associées à l'approche halbwachsienne de la mémoire, et dans une attention aiguë à différentes échelles

d'analyse, ce travail constitue un apport important à la sociologie politique de la mémoire. Cependant, dans cette étude, le souvenir est saisi comme un objet « toujours intermédiaire », parce que reconstruit à partir d'un présent auquel il donne accès (pour reprendre l'analyse de Marie-Claire Lavabre¹ citée par l'auteure p. 28). Ainsi, l'auteure contribue à l'étude de la fabrique du politique et de la civilité de la Bosnie-Herzégovine au sortir de la guerre de 1992-1995 et, plus généralement, à celle de ses transformations sociales, politiques et culturelles. Dans le cadre de la violente désintégration yougoslave et à la suite de la proclamation d'indépendance de la Bosnie, ce conflit a opposé les Serbes de Bosnie, à la tête de l'armée yougoslave contre l'indépendance, et ses populations croates et bosniaques, quasi unanimement favorables à cette dernière. Cette thèse est le fruit – outre d'un environnement intellectuel que les remerciements donnent à voir comme particulièrement bouillonnant – du dépouillement d'archives de la presse bosnienne depuis 1990 jusqu'à 2002, d'archives militantes, d'autobiographies et de recueils de témoignages. Elle est centrée sur des entretiens approfondis avec quatorze individus. Leurs histoires et leurs quotidiens sont au cœur d'un travail d'immersion de six mois dans le district de Brčko où l'enquête de terrain qualitative a laissé progressivement la place à l'ethnographie.

La première partie met en avant la fabrique de récits publics clivés ethno-nationalement, par des « entrepreneurs de mémoire » qui, au-delà des simples responsables politiques, sont tous ceux dont la parole publique sur la guerre peut être publicisée : militants associatifs, experts judiciaires, témoins autorisés (p. 30). Y est opposée l'analyse des récits et trajectoires approfondies de cinq individus. Le chapitre 1 montre un processus de politisation nationaliste de la question des camps, prise en main par des responsables politiques mais également des acteurs religieux, militants, ou des experts judiciaires internationaux. Durant le conflit, cette question oppose deux interprétations antagonistes : celle de l'existence de camps pour les Musulmans et les Croates, dénoncée par les autorités de Sarajevo, et celle des autorités de Pale, sous contrôle serbe, visant à euphémiser, voire à nier l'existence de ces camps, désignés comme de simple « centres de regroupement » (p. 54). Au sortir du conflit,

l'interprétation de cette question et de la guerre devient un enjeu dans les compétitions partisans. Participant à ce jeu complexe, divers acteurs militants aux marges du champ politique imposent l'idée que les anciens détenus de camp sont les témoins par excellence de la nature de la guerre et construisent à leur intention une sorte de devoir de témoignage présenté comme nécessaire à la défense de la nation (p. 178). En miroir, le chapitre 2 approfondit cinq trajectoires sociales et récits de la détention d'individus bosniaques (bien qu'ils revendiquent de manière plus ou moins affirmée cette identité) vivant dans différentes parties du district de Brčko. Or, l'entrée dans la pluralité de ces récits de vie et des mondes sociaux dans lesquels les individus sont insérés ne donne à voir ni homogénéité des discours, ni une conflictualité ethno-nationalement marquée. Parfois même, c'est une résistance franche à ces lignes de clivage surplombantes et aux injonctions d'en témoigner qui s'affirme.

Afin d'éclairer ces écarts entre récits publics et vies privées, la deuxième partie propose un changement d'échelles spatiale et temporelle, et donc presque un second objet. On regrette ici que les différentes focales ne soient pas plus articulées, plutôt que simplement divisées en deux parties que l'on enchaîne un peu abruptement. Le chapitre 3 remonte dans le temps et propose un mode d'exposition chronologique, de 1990 à 2010, des modalités et effets du nettoyage ethnique au sein d'une localité spécifique, Brčko, qui fait l'objet d'un ambitieux projet sous supervision internationale de (re)construction du district en « une communauté multiethnique et démocratique » (p. 185). En dépit de ces entreprises d'homogénéisation, dont ce chapitre se charge de montrer l'étendue des limites, la guerre a profondément fragmenté les mondes sociaux, modifié les rapports locaux, bousculé les rapports de genre – illustration parfaite de la porosité entre états de guerre et de paix. Or, l'étude de cette localité montre que ce sont dans ces milieux fragmentés que l'on se souvient, et non au sein de communautés ethno-nationales *a priori* constituées (p. 30). À cette échelle, au cours du chapitre 4, l'auteure décrit l'évitement en pratique du politique ainsi que le rôle des normes sociales qui lui échappent, comme la discrétion. Dans les interactions publiques de travail, de loisir, de voisinage, et particulièrement lorsque peuvent être

1. Marie-Claire Lavabre, « Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire », *Raison présente*, 128, 1998, p. 47-58.

mobilisées des hiérarchies sociales de la souffrance et du mérite, l'expression des souvenirs est tue ou rendue consensuelle, dans l'optique de préserver l'image de soi ou la paix civile (p. 309). Le partage des souvenirs de la détention est ainsi réservé à des sphères considérées comme privées, caractérisées par l'homogénéité des souvenirs et l'empathie (p. 309).

À rebours des pratiques de politisation ethno-nationaliste de la question de la détention et des camps en Bosnie-Herzégovine, et à rebours des thèses décrivant une « guerre des mémoires » ethno-nationales (p. 23), C. Jouhanneau interroge le quotidien des anciens détenus des camps et donne à voir que ce sont les normes sociales locales de civilité qui, « autant que les processus politiques à l'œuvre, façonnent la sortie de conflit du District de Br ?ko » (p. 308), justifiant au passage de faire des récits et trajectoires sociales des individus un point d'ancrage de l'étude de la sortie de conflit. Elle nous invite, à mon sens, et à l'image de nombreux autres cas à travers le monde, à saisir les contours et enjeux de la politisation des conflits passés à l'heure du supposé retour à la paix et à les articuler, dès que possible, aux normes, trajectoires et récits de ceux qui en constituent, finalement, le cœur.

Delphine Griveaud –
Université Paris Nanterre, ISP

Kapiszewski (Diana), Maclean (Lauren M.), Read (Benjamin L.) – *Field Research in Political Science. Practices and Principles.* – Cambridge, Cambridge University Press, 2015 (Strategies for Social Inquiry).
xiv + 456 p. Figures. Annexe. Bibliogr. Index.

Les grandes maisons d'éditions académiques anglo-américaines développent depuis plusieurs années le marché des livres de méthodes et des manuels pour les sciences sociales et politiques. Certains de ces livres focalisent sur les méthodes quantitatives, d'autres sur les méthodes qualitatives, d'autres encore sur les méthodes mixtes. *Field Research in Political Science* de Diana Kapiszewski, Lauren M. Maclean

et Benjamin L. Read s'inscrit pleinement dans cette tendance et présente aux chercheurs en science politique un livre sur le travail de terrain – toutes méthodes confondues. La notion de terrain y est définie largement : dès qu'un chercheur quitte son bureau pour collecter des données – pour faire des entretiens comme pour aller aux archives – il y a travail de terrain.

Le livre est original à plus d'un titre. Tout d'abord, son sujet est le travail de terrain à l'exclusion d'autres aspects méthodologiques. Le lecteur trouvera des chapitres couvrant toute les phases du terrain, de la planification à la transition vers « l'après-terrain », quoique les techniques de collectes à proprement parler ne soient pas détaillées. Le chercheur qui voudrait, par exemple, apprendre à réaliser des entretiens ou des sondages préférera lire dans le premier cas l'incontournable *InterViews* de Steinar Kvale et Svend Brinkmann¹, dans le second cas, par exemple, *Survey Methodology* de Robert M. Groves *et al.*². Le travail de terrain n'est pas une méthode particulière de collecte de données, mais un mode particulier d'accès aux données qui, souvent, combine plusieurs méthodes de collectes de données ainsi que le début du travail d'analyse des données collectées ou en train de l'être.

Le livre est aussi original par son caractère hybride. Pour se faire une idée précise de la manière dont les politistes américains font (ou pas) du travail de terrain, les auteur.e.s ne se sont pas borné.e.s à lire tout ce qui avait été publié sur le sujet – sans doute car la littérature disponible *en science politique* est assez limitée. Ils ont aussi réalisé une enquête assez impressionnante auprès de politistes américains³. Au total, les auteur.e.s disposent d'informations collectées grâce à un sondage provenant de 1 142 chercheurs et de 62 entretiens semi-directifs. Dès lors, leur ouvrage est à la fois un livre de méthode et une monographie sur les politistes américains. Cela constitue un point fort et une faiblesse, sur laquelle on reviendra plus tard. Le point est fort de cette approche méthodologique est d'avoir eu l'idée pour le moins originale de collecter, en quelque sorte, des histoires orales auprès d'un groupe

1. Steinar Kvale, Svend Brinkmann, *InterViews. Learning the Craft of Qualitative Research Interviewing*, Thousand Oaks, Sage, 3^e éd., 2014.

2. Robert M. Groves, Floyd J. Fowler, Jr., Mick P. Couper, James M. Lepkowski, Eleanor Singer, Roger Tourangeau, *Survey Methodology*, Hoboken, Wiley, 2^e éd., 2009.

3. L'American Political Science Association (APSA) a fourni la liste de tous les politistes basés aux États-Unis afin d'aider à la réalisation de l'enquête. Le protocole de l'enquête est décrit en annexe du livre (p. 412 et suiv.).

professionnel comme un autre – les politistes. De fait, pour beaucoup, la réalisation d'un bon travail de terrain ne se théorise pas et ne se publie pas. Il s'agit plutôt d'une masse de savoir-faire et de pratiques que l'on se transmet de bouche-à-oreille, lors de séminaires de recherche ou en conférence. Or, la pratique de la science (politique ou autre) au quotidien, c'est aussi cela : cette somme de « petits savoirs » qui ne constituent pas la connaissance scientifique en elle-même, mais qui sont nécessaires à sa production.

Le livre fourmille d'informations intéressantes. On lira avec intérêt les développements sur les questions éthiques qui deviennent de plus en plus importantes, notamment dans les universités américaines et britanniques, sur les différents rôles du chercheur de terrain (chef de projet et enquêteur à la fois) et la manière de concilier ces rôles, sur l'expérimentation avec toutes les interrogations éthiques que cela soulève, mais aussi sur la recherche documentaire et archivistique. Les développements sur le *troubleshooting* (diagnostic et résolution des problèmes) ou sur le retour au quotidien (et le *burn out* – pas de sujets tabous pour cet ouvrage au plus près du quotidien des chercheurs) sont inspirants. Le lecteur français sera peut-être également surpris de constater que le livre est écrit au féminin – ce n'est pas propre à cet opus, ni nécessairement dû au fait que la majorité des auteur.e.s de *Field Research in Political Science* sont des chercheuses. Les politistes norvégiens Jonathon W. Moses et Torbjørn L. Knutsen, par exemple, ont également écrit leur livre de méthodologie au féminin¹.

On notera tout de même deux faiblesses de ce travail. En premier lieu, la méthode utilisée pour accéder au savoir oral sur le travail de terrain est limitée aux chercheurs américains. De fait, le chapitre 2 qui propose un aperçu sur le développement de la recherche de terrain ne parle que de la science politique américaine. Pour le politiste américain, ce n'est sans doute pas un problème, mais le chercheur non américain ne s'y retrouvera pas forcément. De ce point de vue, on est un peu loin de l'idéal d'une science sans frontières. Mais si l'on veut découvrir certains aspects de l'environnement des politistes américains, cette enquête de terrain sur nos collègues d'outre-Atlantique est

une mine d'information, utilisable pour qui veut effectuer un séjour de recherche aux États-Unis ou, pourquoi pas, publier dans des revues américaines. La seconde faiblesse est la partie consacrée aux paradigmes scientifiques (*philosophy of science*). On y trouve une schématisation un peu caricaturale opposant les positivistes aux interprétativistes, négligeant par là même d'autres paradigmes ou philosophies des sciences pourtant pertinentes pour les politistes. J. W. Moses et T. L. Knutsen, par exemple, ajoutent le réalisme critique initialement développé par Roy Bhaskar². De fait, les auteur.e.s de *Field Research in Political Science* choisissent explicitement d'écrire leur livre du point de vue du paradigme interprétativiste. Bien que ce choix soit parfaitement légitime en soi, on peut regretter que d'autres paradigmes ne soient pas intégrés ici : les interprétativistes ne sont pas les seuls à « aller sur le terrain ».

Au total, on peut recommander la lecture de cet ouvrage aux multiples facettes. Il intéressera en premier lieu les jeunes chercheurs qui n'ont jamais fait de recherche de terrain ou très peu et pour qui ce livre offrira de très précieuses informations. Les chercheurs plus expérimentés qui souhaitent utiliser une méthode de terrain avec laquelle ils ne sont pas familiers trouveront également des passages précieux pour démarrer leur enquête de terrain. Enfin, même les chercheurs rompus aux enquêtes de terrains trouveront des solutions, ici ou là, à diverses difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans le cadre de leur terrain et pour lesquelles ils auront besoin de solutions soit pour publier leurs résultats de recherche, soit pour ne pas les retrouver lors de leur prochain travail de terrain.

Magali Gravier –
Copenhagen Business School

Lambert-Wiber (Sophie), Hourmant (François), dir. –
L'animal et le pouvoir. – Rennes, Presses
Universitaires de Rennes, 2016 (Essais). 192 p.

C'est un fait désormais bien connu : la science politique gagne souvent à décentrer son regard, autrement dit à affiner sa compréhension des processus politiques en

1. Jonathon W. Moses, Torbjørn L. Knutsen, *Ways of Knowing. Competing Methodologies in Social and Political Research*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2^e éd., 2012.

2. Roy Bhaskar, *A Realist Theory of Science*, New York, Verso, 2008 (1^{re} éd. : 1975) ; Andrew Collier, *Critical Realism. An Introduction to Roy Bhaskar's Philosophy*, New York, Verso, 1994.

s'intéressant aux objets qui apparaissent *a priori* en marge des institutions les plus codifiées. De ce point de vue, et à condition de ne pas s'en tenir aux allégories péjoratives de la ménagerie ou de la basse-cour, les relations entre l'homme et les animaux offrent un poste d'observation privilégié des rapports entre les processus politiques et les normes qui ordonnent les sociétés. Dans cette optique, l'ouvrage collectif dirigé, en 2003, par Éric Baratay, *L'animal en politique*, avait déjà démontré la pertinence heuristique d'un pas de côté en direction du monde des bêtes. Le nouvel ouvrage dirigé par Sophie Lambert-Wiber et François Hourmant, *L'animal et le pouvoir*, prolonge très utilement cette perspective en rassemblant les contributions de onze auteurs relevant du droit, de l'histoire, de la science politique ou de la géographie sociale. Loin d'une simple redite de l'ouvrage antérieur d'É. Baratay, ce collectif propose des éclairages inédits et complémentaires. On notera que l'une des principales originalités du livre doit beaucoup au fait que la grande majorité des auteurs sont des juristes soucieux d'interroger la manière dont le droit relatif aux animaux implique des conceptions non seulement de la justice, mais bel et bien du pouvoir. De fait, l'ouvrage aborde la question de la définition sociale de l'ignoble, du tolérable et de la cruauté essentiellement du point de vue, très éclairant, de leur juridicisation, c'est-à-dire de leur retranscription dans le langage extrêmement contraint du droit. Dans plusieurs chapitres, l'analyse se fait également évolutive en prenant en compte les inflexions successives du droit au cours de l'histoire. Ainsi, Pierre-Jérôme Delage revient sur les principes et argumentations, parfois très anciens, à l'origine de la réification juridique des animaux. S. Lambert-Wiber, pour sa part, examine l'évolution des justifications qui ont permis au droit fiscal français d'instituer une taxe sur les chiens de 1855 à 1971. Dans une approche plus contemporaine, Vincent Gaboriau analyse l'ensemble des prescriptions juridiques qui pèsent aujourd'hui sur les maires des communes françaises. C'est ici que la variabilité des rapports aux animaux – que les tenants de l'antispécisme dénoncent aujourd'hui – apparaît sous sa forme la plus institutionnelle, puisque le droit exige des maires qu'ils interviennent aussi bien pour protéger les espèces exposées à la cruauté des hommes (chiens,

chats, chevaux, abeilles, etc.) que pour lutter contre la prolifération des « nuisibles » (mouches, rats, frelons asiatiques, etc.). D'ailleurs, dans de nombreuses situations, le droit s'avère ambivalent puisqu'une seule et même espèce peut, à l'image des chiens errants, basculer d'un régime de protection à un régime de répression. Autant dire que les controverses juridiques et l'évolution de la jurisprudence mettent à jour les arbitrages et compromis souvent au cœur des politiques de l'État. Cela est particulièrement vrai dès lors que les controverses relatives aux prescriptions juridiques concernant les animaux prolongent des différends portants sur les usages sociaux des territoires. Ainsi, les trois dernières contributions du recueil rappellent l'intensité des débats attenants à la cohabitation de l'être humain et des animaux dans des espaces qui sont qualifiés et délimités de manière très variable ici et là.

On notera que l'ouvrage, loin de se limiter exclusivement à une approche juridique, présente également un volet plus attentif aux processus émotionnels et cognitifs qui tendent à associer les animaux aux politiques symboliques du pouvoir. Ainsi, le chapitre rédigé par Xavier Martin explicite dans quelle mesure la présence de l'abeille dans l'iconographie de l'Empire napoléonien remplit une fonction de légitimation tout en révélant un modèle socio-politique caractéristique. Pour sa part, F. Hourmant analyse la manière dont la figure du chien a pu être associée aux politiques de communication des présidents aussi bien en France qu'aux États-Unis. La perspective comparative de l'auteur, dans une veine qui rappelle évidemment Tocqueville, s'applique ici avant tout à mettre en exergue différentes conceptions en ce qui concerne aussi bien les propriétés des détenteurs du pouvoir que les rapports entre espace public et sphères privées. Dans le même ordre d'idée, Jimmy Charruaud relève la manière dont l'imagerie animale structure les dimensions symboliques qui peuvent être associées à cette entreprise de communication politique, désormais bien rodée, que constitue la visite des présidents de la République aux Salons de l'agriculture. Bref, on aura compris que le lecteur trouvera dans cet ouvrage de nombreuses et utiles matières à réflexion.

Christophe Traïni –
Sciences Po Aix-en-Provence

Lavigne Delville (Philippe)

- *Aide internationale et sociétés civiles au Niger.* -
Paris-Montpellier-Marseille, Karthala-APAD-IRD,
2015. 346 p.

Cet ouvrage analyse les rapports entre aide internationale et société civile dans le cadre d'un projet européen d'appui à la société civile, le PASOC, mis en œuvre au Niger entre 2008 et 2011. Croisant socio-anthropologie du développement et analyse des politiques publiques, reposant sur une analyse empirique et une recherche de terrain importante, il met l'accent sur les représentations et pratiques des acteurs, dans la définition et mise en œuvre d'une politique. Il a le grand mérite d'explorer la boîte noire d'un projet, de montrer comment il se construit et évolue, de sa définition à son évaluation. Il a également le mérite de remettre en perspective la ou plutôt les sociétés civiles africaines « réelles », de les replacer dans leur contexte nigérien, un contexte de foisonnement d'organisations non gouvernementales (ONG) lié à la démocratisation, à la crise de l'ajustement structurel et aux opportunités offertes par l'aide internationale (chap. 1, 2 et 3). Philippe Lavigne Delville ne juge pas ce que beaucoup considèrent comme les dérives de ces ONG locales (népotisme, clientélisme, opportunisme, recherche de rente), dérives par rapport au modèle abstrait promu par les bailleurs de fonds et le discours développementaliste : celui d'une société civile vertueuse, agissant de façon désintéressée pour le bien commun. Dans cet ouvrage, il entend plutôt les analyser dans toute leur diversité, comme des acteurs ayant leurs intérêts, leur logique et leurs contraintes, celles notamment d'une aide internationale qui les pousse à une compétition acharnée pour l'accès au financement, refuse de prendre en charge les frais de structure, les considère comme de simples sous-traitants. Leur fragilité institutionnelle, le contexte de précarité de l'emploi et de ressources (de « modernité insécurisée ») dans lequel elles agissent, le fait qu'elles soient devenues pour une grande part de la jeunesse nigérienne la seule source d'emploi, expliquent en partie la gestion clientéliste, opaque et patrimoniale dont elles sont l'objet, le courtage en développement qu'elles favorisent. Monter son ONG devient une forme de réussite sociale, un moyen de promotion personnelle et, pour certains, une opportunité de s'enrichir, tout autant qu'une façon de s'engager civiquement à travers le militantisme ou une responsabilité sociale. Prises entre les contraintes

gestionnaires et leur nécessité de survivre, ces ONG sont passées maîtres dans l'art de négocier des financements tout en résistant aux injonctions de transparence et aux tentatives de régulation, comme le montrent les échecs répétés d'essais de chartes de la société civile. Elles trouvent ainsi un intérêt certain à la « gestion de la confusion ».

C'est cette situation que doit affronter la délégation de l'Union européenne lorsqu'elle doit inscrire le principe d'un appui aux acteurs non étatiques – catégorie pour le moins floue – dans son programme indicatif. Le but du PASOC, en tant que projet, est de renforcer les capacités de ces acteurs et de financer leurs actions citoyennes dans le cadre de la démocratisation, comme prévu par les accords de Cotonou. Mais de quels acteurs s'agit-il au juste, des actions sur quoi ? L'auteur montre de façon convaincante comment ce projet est « inventé », comment cette politique est « construite » (chap. 4) : elle l'est de façon tâtonnante, entre consultants, équipe de la délégation et acteurs nationaux, à travers des compromis et des arbitrages pas toujours cohérents entre visions stratégiques différentes de « la société civile », entre objectifs multiples précisant son rôle souhaité, à travers des choix divers concernant les instruments pour « la renforcer ». Bref le projet est le produit de négociations complexes, de luttes d'influence au sein même de la délégation ou parmi les consultants, luttes concernant la définition des acteurs (qui fait partie de la société civile ou non), de leurs fonctions (politiques, militantes ou non...). Il est le fruit de controverses, de redéfinitions et de cadrages successifs. Le passage à la mise en pratique et en dispositif du projet par la délégation suppose de multiples étapes de traduction et de reformulation, par lesquelles la délégation va peu à peu préciser ses choix, retenant sélectivement les propositions des consultants et de leurs études successives, lesquelles ont chacune leur interprétation de la société civile et du rôle qui lui incombe dans le cadre du projet. Choisir une façon de définir la société civile, ses différents types d'organisation, c'est – précise Ph. Lavigne Delville – légitimer certains types d'action et en délégitimer d'autres, mettre en avant certains rôles de la société civile et en occulter d'autres. L'auteur met ainsi en avant le travail d'un réseau évolutif d'acteurs et la façon dont les cadrages ont été proposés ou imposés, des options refusées ou acceptées. En ouvrant ainsi la boîte noire de la formulation du projet, il donne à voir son caractère contingent.

L'analyse a le grand mérite de montrer que le projet n'est pas imposé d'en haut par les bailleurs de fonds – ici l'Union européenne – à des acteurs locaux passifs (l'État ou les ONG) : il se « définit en marchant », à travers une série d'interrogations, de débats, de divergences entre acteurs ayant leurs intérêts et visions spécifiques à défendre, ce qui conduit à un consensus ou à des arbitrages sur la définition de la société civile et de son rôle dans le cadre du PASOC. Le chapitre 5 analyse comment ces arbitrages et consensus vont se traduire en choix concernant les instruments de mise en œuvre. Il étudie le résultat concret de ces choix – en termes de dispositif et procédures –, « le projet en acte ». Il montre ainsi que le travail d'instrumentation passe par de nombreuses étapes de traduction qui vont préciser les outils ou procédures, vont résoudre certaines ambiguïtés et en produire d'autres. Ce chapitre est particulièrement intéressant car il révèle comment, dans ce processus, les objectifs initiaux se perdent au profit de la logique bureaucratique et managériale de mise en conformité aux règles comptables. Les formations organisées dans le cadre du projet, et qui avaient pour but à l'origine de renforcer les actions civiques des ONG et la qualité de leur action sur le terrain, sont réorientées exclusivement sur la maîtrise des dossiers et procédures comptables. Alors que les acteurs concernés (ONG de base) sont peu à peu socialisés à ces normes comptables, leur rôle dans le cadre du projet évolue : il ne s'agit plus pour elles de promouvoir la citoyenneté mais, en tant que sous-traitantes, de bien savoir gérer l'argent. Les apprentissages portent ainsi plus sur le ficelage des projets que sur les façons pertinentes de promouvoir la citoyenneté dans les contextes locaux. À force de respect des normes formelles, ces ONG finissent également par oublier leur vision propre, leur militantisme, d'où une perte de sens de l'action que le projet était censé promouvoir. Les procédures de mise en concurrence utilisées pour sélectionner les ONG de base dans le cadre du projet renforcent encore ce processus : les ONG sont sélectionnées non selon leur compétence civique, leur orientation à la responsabilité sociale, mais selon leur capacité à se fondre dans le moule comptable. L'auteur met ainsi le doigt sur un travers important de cette mise en procédure et de cette concurrence généralisée : alors que cette dernière est censée promouvoir l'égalité des chances et la transparence dans l'attribution des marchés publics, elle produit l'effet inverse, c'est-à-dire un

accroissement des liens de clientèle et de l'opacité dans la gestion des projets, concomitante à un renforcement de l'hyper procéduralité. En effet, l'égalité des chances entre ONG est toute théorique devant la complexité des procédures et dans un contexte où savoir monter un projet devient la qualité principale d'une organisation (plus que son action sur le terrain). L'opérationnalisation du projet, la logique comptable, l'obligation d'un décaissement rapide et l'inadaptation des procédures de l'UE par rapport aux organisations ciblées ont amené à simplifier le projet au risque de le vider de son sens civique. Les contraintes bureaucratiques et gestionnaires ont ainsi étouffé toute innovation – idée promue par l'UE dans tous ses projets –, toute prise de risque et flexibilité. Elles l'ont emporté sur les buts initiaux et la réussite du projet, une réussite qui se résume à dépenser l'argent le plus vite possible (p. 256). Bref, le respect formel du contrat de subvention l'a emporté sur la réalité des actions et leurs significations (p. 240), la logique financière sur le sens de l'action (p. 235).

De par ses multiples facettes, cet ouvrage d'une rare perspicacité intéressera non seulement les spécialistes du développement, mais aussi tous ceux qui ont travaillé de près avec l'Union européenne, dans le cadre de projets de recherche financés par cette dernière.

Véronique Dimier -

Université libre de Bruxelles, Institut d'études européennes

Lemoine (Benjamin) - *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché.* Préface d'André Orléan. - Paris, La Découverte, 2016 (Sciences humaines). 308 p. Illustrations.

Le livre de Benjamin Lemoine est tendu vers un double objectif scientifique et politique : décrire la dette publique comme le résultat d'une « histoire collective incertaine », riche en controverses, pour mieux dénoncer les effets austéritaires que la dette publique produit actuellement sur le débat politique et sur l'action publique. Pour étayer cette démonstration résolument constructiviste, inspirée de la sociologie des sciences, l'auteur propose dans une première partie une histoire de la dette publique depuis la seconde guerre mondiale. Il y décrit brièvement le fonctionnement du *circuit du Trésor* dans les années d'après-guerre. Ce circuit financier permet

de financer les dépenses publiques *via* le contrôle administratif des établissements financiers, sans passer par l'emprunt auprès de la population ou du marché financier. L'innovation, portée par une élite financière publique « convertie » à l'intervention de l'État dans l'économie au détriment des mécanismes de marché, se trouve néanmoins battue en brèche dès les années 1960.

Une première série de réformes du financement de la dette s'opère alors, sous le patronage de Michel Debré au ministère des Finances entre 1966 et 1968. Il s'agit de remettre en cause un système inflationniste et jugé trop favorable à la dépense publique. Le sociologue montre ensuite comment la gauche arrivée en pouvoir en 1981 se plie à son tour à « l'ordre de la dette », renonçant au financement du déficit public hors marché. B. Lemoine interprète cette conversion de la gauche comme le résultat des réformes des années 1960, menées « en temps de paix budgétaire », qui auraient naturalisé le financement de la dette par le marché au détriment du système administré de l'après-guerre. Cette affirmation doit cependant être nuancée, de nombreux travaux ayant montré les limites des réformes Debré et combien les réformes des années 1980 devaient au changement du contexte et des conceptions macro-économiques au cours de la décennie 1970¹. L'auteur décrit ensuite la manière dont la dette publique est « mise en marché » à partir des années 1980. Les fonctionnaires de l'État cherchent à rendre les titres de la dette française « désirables » aux yeux des organismes financiers privés français et étrangers. Analysant une série d'innovations financières conçues dans cette perspective, tels que des titres de dette protégés du risque inflationniste, B. Lemoine en conclut que l'État conditionne sa survie « à l'accompagnement et au renfort des puissances financières privées » (p. 150).

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur les débats publics relatifs à la dette publique depuis les années 1990. L'auteur cherche à montrer comment le financement de la dette publique par le

marché « cadre » les controverses publiques et donc les choix politiques. La mise en marché de la dette publique s'accompagne ainsi de l'émergence d'une série d'indicateurs statistiques qui tendent à imposer une contraction de la dépense publique. Étudiant la publication du rapport Pébereau en 2005, l'auteur montre comment la question de la dette publique est constituée en problème politique incontournable, qui impose comme unique solution la réduction des dépenses publiques. Est ainsi évoqué le poids de la dette sur la campagne présidentielle de 2007, mais aussi, non sans paradoxe eu égard à la thèse de l'ouvrage, le choix du candidat élu Nicolas Sarkozy de se défaire temporairement de cet « ordre de la dette ». L'ouvrage s'achève sur l'épisode de la crise financière de 2008. S'il n'étudie pas les effets complexes de la crise sur les dettes souveraines, il souligne néanmoins les risques que fait peser l'explosion de la dette publique sur la « dette sociale » de l'État, c'est-à-dire sur le système des retraites.

Si B. Lemoine montre bien la vivacité des débats qui jalonnent l'histoire récente de la dette publique, l'ouvrage s'avère aussi frustrant pour le politiste curieux des relations entre l'État et la finance. Il est problématique, tout d'abord, que l'auteur exclue de son récit les évolutions du contexte macro-économique et financier tant national qu'international. Une mobilisation plus serrée de la littérature consacrée à l'histoire financière de la France (cf. *supra*) aurait permis de mieux expliquer les enjeux des controverses et les causes des réformes du financement du déficit public, au-delà de l'évocation de l'action de quelques figures de hauts fonctionnaires et hommes politiques « libéraux »². De plus, les effets austéritaires que le financement du déficit public sur les marchés financiers produit sur l'action publique, pourtant au cœur de la thèse de l'ouvrage, sont moins démontrés qu'induits. Les récents acquis de la sociologie des finances publiques³ nuancent l'idée d'une simple soumission des

1. Sylviane Guillaumont-Jeanneney, « L'alternance entre dirigisme et libéralisme monétaires (1950-1990) », dans Maurice Levy-Leboyer, Jean-Claude Casanova (dir.), *Entre l'État et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991, p. 507-544 ; Michael Loriaux, *France after Hegemony. International Change and Financial Reform*, Ithaca, Cornell University Press, 1991 ; Éric Monnet, « Politique monétaire et politique du crédit en France pendant les Trente Glorieuses, 1945-1973 », thèse de doctorat en économie, Paris, EHESS, 2012.

2. Il est à cet égard intéressant de noter que de nombreux responsables administratifs et politiques qui ont forgé le « dirigisme financier » d'après-guerre peuvent être rattachés à une culture politique « libérale ».

3. Cf. notamment Philippe Bezes, Alexandre Siné (dir.), *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

politiques publiques à l'austérité budgétaire sous le poids de la dette et ils invitent à adopter une approche moins mécanique des relations entre la dette de l'État et les finances publiques. Les qualités et les limites du travail de B. Lemoine révèlent ainsi toute l'importance de mettre les dispositifs financiers et comptables au cœur de l'étude du politique.

Raphaël Frétiigny -
Science Po Lyon, Triangle

Martigny (Vincent) - *Dire la France. Culture(s) et identités nationales. 1981-1995.* - Paris, Presses de Sciences Po, 2016 (Académique). 374 p. Illustrations. Chronol. Bibliogr. Index.

La question de l'identité nationale a marqué les débats politiques et intellectuels en France depuis une dizaine d'années, portée de manière privilégiée par la droite. Dans cet ouvrage stimulant tiré de sa thèse de doctorat en science politique, Vincent Martigny démontre pourtant que c'est par la gauche, et plus particulièrement par le Parti socialiste (PS), que cette passion française pour l'identité ressurgit dans la seconde moitié des années 1970. Ce livre prend ainsi la forme d'une archéologie des débats récents sur la nation française, en se donnant pour ambition de comprendre « pourquoi et comment la référence à la culture française est devenue centrale dans le débat sur l'identité nationale » (p. 13).

Dans une première partie consacrée à la construction du récit culturel national (1968-1981), l'auteur explique qu'à partir de 1974, la culture – qui jusqu'alors occupe une place mineure dans l'espace politique – est investie par la gauche « pour s'imposer progressivement comme une question centrale de son champ idéologique » (p. 31). Or, le PS ne se contente pas d'élaborer une politique culturelle mais façonne autour de la culture un récit politique global, cohérent et innovant, en faisant un « symbole de l'alternance » (p. 91) à venir. À la défense systématique de la création française jusqu'alors prônée par le Parti communiste français (PCF) vient s'ajouter le legs idéologique de Mai 68 d'une émancipation des identités dominées. Lorsque le PS aborde l'élection présidentielle de 1981, il dispose d'un programme où la culture joue un rôle majeur et conceptualisé idéologiquement. Il formule un discours en direction des cultures

minoritaires et se pose dans le même temps comme le gardien d'une identité nationale abandonnée, selon lui, par la droite aux forces du marché.

La deuxième partie est consacrée à la mise en place de ce récit culturel socialiste entre 1981 et 1986. Une fois au pouvoir, les socialistes font de la promotion de la culture française sous toutes ses formes l'une de leurs priorités. Outre un soutien prononcé au pluralisme culturel (et la promotion de formes d'art jusqu'alors considérées comme mineures), la période se caractérise par la défense du droit à la différence, valorisant aussi bien les expressions culturelles régionales que celles issues de l'immigration. Les socialistes élaborent donc un récit national inédit dans l'histoire politique française qui rompt avec l'ambition historique d'uniformisation culturelle, posant au contraire les bases d'un multiculturalisme « à la française » (p. 180). Très ouvert aux cultures et artistes étrangers, promouvant avec passion le métissage culturel, ce récit se caractérise par son attachement aux cultures territorialisées et sa méfiance envers la culture mondiale (assimilée à une « sous-culture » américaine). Finalement, sous l'impulsion de Jack Lang, les socialistes développent un projet national très cohérent, célébrant la diversité et le droit à la différence aussi bien en interne qu'en externe. « Contre l'ordre standardisé des multinationales et un jacobinisme dépassé, les socialistes prétendent organiser un nouveau dialogue entre les cultures, fondé sur l'admiration du "spectacle des différences" » (p. 202). Ceci n'est pas sans susciter de fortes réticences, non seulement à droite mais aussi dans une partie non négligeable de la gauche.

Dans la troisième partie enfin, probablement la plus novatrice, V. Martigny analyse les mutations de ce récit national à l'épreuve des alternances. Alors que, durant la première moitié des années 1980, la droite critique fermement la politique culturelle socialiste, ses retours au pouvoir (1986 et 1993) se caractérisent par une certaine continuité. De fait, un double mouvement s'opère qui débouche sur une forme de consensus entre la gauche et la droite au début des années 1990 : le principe d'une politique culturelle de l'État est progressivement acté par toute la classe politique (autour de l'idée que la France tire sa grandeur de sa culture, qui constitue le ciment de la nation) mais la promotion du pluralisme culturel et du droit à la différence est abandonnée au profit d'une défense de la seule culture nationale française. Cette

reformulation du projet culturel national s'inscrit dans le contexte de l'émergence de l'immigration comme enjeu politique central et du renouveau du républicanisme à la fin des années 1980 : « l'abandon du droit à la différence au profit d'un récit républicain unitaire est l'une des pierres angulaires de la construction d'un consensus culturel dans le champ politique » (p. 270). Le nouveau récit national perd toutefois en cohérence, la France se faisant à l'étranger la défenseuse d'un principe (la diversité culturelle) qu'elle se refuse à appliquer sur son sol (où elle retourne au dogme de l'homogénéité culturelle). Ce nouveau paradigme est celui de l'exception culturelle qui est l'affirmation du droit de chaque État nation à demeurer lui-même. Elle sert donc une « vision souverainiste de la culture » (p. 332).

Ainsi, le livre de V. Martigny permet-il de mieux comprendre les années Mitterrand par le prisme des politiques culturelles. Si la période choisie est cohérente, il manque toutefois à notre avis une inscription, même rapide, dans un temps plus long pour bien faire ressortir la spécificité de ces années Mitterrand et mieux comprendre en quoi le « consensus » des années 1990 n'est pas un simple retour à l'invariant de la *doxa* nationale française « jacobine ». Ce « consensus » aurait d'ailleurs pu être plus nuancé, en s'intéressant par exemple à l'essor des écologistes au tournant des années 1990, qui reprennent globalement la vision d'une France pluriculturelle, ouverte aux cultures régionales et issues de l'immigration. On regrettera également une analyse uniquement focalisée sur les élites politiques et intellectuelles « parisiennes ». On ne voit pas les discours être co-inventés, contestés, appropriés, transformés dans les régions, dans les périphéries. Si une étude « par en bas » serait bien entendu un autre projet d'ouvrage, quelques éclairages régionaux ou locaux auraient été bienvenus. Enfin, les qualités rédactionnelles de V. Martigny sont un des atouts d'un livre qui se lit très facilement. Les spécialistes du nationalisme regretteront néanmoins un caractère trop narratif, où disparaissent trop les considérations théoriques et conceptuelles. L'opus se serait enrichi, pensons-nous, d'un dialogue plus explicite avec la littérature sur le nationalisme, que maîtrise pourtant parfaitement l'auteur. Ces remarques ne retirent toutefois rien à l'impressionnante qualité de l'ouvrage, qui est une riche contribution à la compréhension du nationalisme français, et plus largement du fait national français.

Tudi Kernallegenn -
Université de Lausanne, IEPHI/CRAPUL

Musiani (Francesca), Cogburn (Derrick L.), DeNardis (Laura), Levinson (Nanette S.), eds - *The Turn to Infrastructure in Internet Governance.*

Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2016 (Information Technology and Global Governance). xvi + 268 p.
Figures. Bibliogr. Index.

Les cas de détournements massifs de données personnelles, d'attaques informatiques, d'atteinte à la liberté d'expression, ou de manipulations de la circulation de l'information qui ont émaillé l'actualité ces dernières années ont attiré l'attention du grand public sur les enjeux de la gouvernance d'Internet, sans qu'il soit aisé de se représenter l'écosystème très large « d'institutions, de lois, d'ordonnements privés qui permettent le fonctionnement des infrastructures d'Internet » et la « mise en œuvre de politiques publiques autour de ces infrastructures » (p. 4). L'ouvrage chroniqué ici présente des études de cas détaillées qui permettent de saisir concrètement comment s'exerce cette gouvernance, quels en sont les acteurs et quels enjeux politiques sont incorporés dans les dispositifs techniques mis en place par ces acteurs. Au-delà de la description des instances mondiales de la gouvernance d'Internet, le livre s'attache à étudier la manière dont des acteurs publics et privés ont « coopté », ou instrumentalisé, les infrastructures d'Internet, pour tenter de regagner des formes de contrôle sur des activités numériques aussi fluides que transnationales.

C'est à ce tournant de la « gouvernance par les infrastructures » qu'est consacrée la première partie, qui aborde les enjeux géopolitiques de la gouvernance d'Internet. Derrick Cogburn y décrit l'évolution des grandes institutions mondiales qui interviennent dans la gouvernance d'Internet, telles que l'ICANN, l'IETF, le W3C, l'Union internationale des télécommunications (UIT), ainsi que le Sommet mondial pour la société de l'information (SMSI) et le Forum pour la gouvernance d'Internet (IGF). Il souligne notamment qu'une perspective technique étroite, consistant à assurer un bon fonctionnement de l'Internet mondial, n'est aujourd'hui plus suffisante pour construire un consensus au sein de ces instances. Les révélations d'Edward Snowden concernant l'espionnage mené par la National Security Agency (NSA) et l'émergence de nouveaux acteurs de la société civile et des pays en voie de développement, notamment les BRICs, ont fait émerger de nouvelles questions liées à l'équité, la transparence, le

développement socio-économique, ainsi que des enjeux stratégiques et de cybersécurité, et remettent en question le principe de représentation « multiparties prenantes » (*multistakeholder*) qui s'était imposé. Nanette Levinson et Meryem Marzouki montrent que les organisations internationales ont pris une place de plus en plus centrale dans cet écosystème et sont devenues, dans plusieurs cas, des « parties prenantes » à part entière. L'Unesco et le Conseil de l'Europe, par exemple, ont bénéficié de fenêtres d'opportunité pour s'imposer dans le paysage, à l'occasion de l'affaire Snowden et de l'avènement du principe multiparties prenantes, mais ils ont aussi eu une attitude proactive, intégrant la gouvernance d'Internet dans leur champ d'action et y consacrant de plus en plus de ressources et de personnel. Ils sont ainsi devenus des acteurs « incontournables » dans plusieurs domaines de la gouvernance d'Internet. Le chapitre de Francesca Musiani, en détaillant des projets alternatifs de gestion des noms de domaine en *peer-to-peer*, montre que le modèle d'une architecture centralisée autour de l'ICANN ne s'est pas imposé naturellement mais a été le résultat d'arbitrages incorporant des « arrangements de gouvernance ». Ces choix, souvent présentés comme purement techniques, sont difficiles à remettre en cause *a posteriori*, compte tenu du poids des institutions et des pratiques déjà adoptées, qui ont ancré les rapports de pouvoir dans le long terme et dont la stabilité assure également la confiance des utilisateurs. C'est là un exemple de la « matérialité politique » des infrastructures, qui organise les rapports de pouvoir aussi fortement que les jeux institutionnels décrits précédemment.

La deuxième partie de l'ouvrage éclaire la question des droits de propriété intellectuelle qui font l'objet de mesures techniques et juridiques nombreuses et controversées. Kenneth Merrill revient sur le système de noms de domaine, cette fois en tant qu'instrument dans la protection (parfois abusive) de la propriété intellectuelle, à travers la « saisie », c'est-à-dire la mise hors ligne, des noms de domaine de sites hébergeant des contenus présumés illégaux. Cette procédure soulève des questions juridiques de fond (un nom de domaine constitue-t-il une propriété saisissable ?) et des enjeux de procédure démocratique (possibilité de recours, proportionnalité des mesures prises, etc.). Matthew Shruers présente les enjeux de la responsabilisation des intermédiaires (*indirect liability*) à partir du cas des États-Unis. À la

fin des années 1990, la mise en place d'un système de « notification et retrait » (*notice and takedown*) permet de limiter la responsabilité des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) et des hébergeurs vis-à-vis des contenus publiés sur leurs plateformes, allant à l'encontre du *lobbying* exercé jusqu'à aujourd'hui par les détenteurs de droits d'auteurs. Les FAI sont ainsi dispensés de mettre en place de coûteux dispositifs de surveillance et le rôle de censure des contenus illicites reste entre les mains de la puissance publique. L'auteur note qu'à travers cette configuration, les intermédiaires qui sont les fournisseurs d'accès à Internet, les organismes de financement, les sociétés gestionnaires de noms de domaine par exemple, étendent le pouvoir du gouvernement américain au-delà du territoire des États-Unis. Primavera de Filippi et Danièle Bourcier retracent les problèmes posés par le dispositif Hadopi en France, en soulignant les faiblesses juridiques qui ont affaibli le dispositif, son inefficacité pour réduire le phénomène du téléchargement illégal et les effets collatéraux inattendus comme l'incitation à recourir à d'autres méthodes de téléchargement.

La troisième partie illustre l'usage des infrastructures numériques pour « la surveillance, la vie privée et la censure ». Nicolas Arpagian pointe avec raison, mais de manière trop peu rigoureuse, l'entrelacement des intérêts des entreprises privées avec le gouvernement américain, depuis le développement de nouvelles technologies de surveillance ou de cybersécurité jusqu'à la collecte des données, en passant par la censure de contenus violents ou illégaux. Il montre que, du fait du manque de moyens et de compétences techniques du côté des États, de nombreuses missions régaliennes sont déléguées à des sociétés privées (renseignement, censure, etc.) et que les sociétés d'Internet sont ainsi exposées à des conflits d'intérêt et à des dilemmes éthiques, du fait du brouillage des frontières entre civil et militaire, espionnage et *marketing* par exemple. Patricia Vargas-Leon retrace les cas de coupures d'accès à Internet exercées par des gouvernements autoritaires (Chine, Égypte) et détaille comment l'éventualité de telles coupures a été évoquée dans des débats et propositions de lois, dans des pays démocratiques comme les États-Unis, le Royaume-Uni, ou des pays hybrides comme la Russie, entre 2005 et 2014, et particulièrement après le printemps arabe. Tatevik Sargsyan montre comment les décisions techniques prises par les « intermédiaires de l'information » sont

devenues essentielles dans la protection des données personnelles, mais aussi dans l'application des lois et la surveillance des populations. Poursuivant leur objectif naturel de profit, les entreprises du numérique ont développé des modèles d'affaires fondés sur la collecte et l'analyse de données personnelles. Les États-nations dépendent largement de leur accès à ces données dans l'exercice de leurs prérogatives, ce qui pousse un nombre croissant d'États à envisager d'imposer le stockage local des données. D'après l'auteur, de telles mesures seraient mauvaises pour les libertés, sans apporter les bénéfices attendus. John Laprise explore les zones grises du droit qui ont permis à la NSA de procéder à la collecte massive de données et à leur exploitation dans le cadre du programme PRISM. Sans même avoir besoin d'accéder au contenu des communications, les informations nécessaires à la circulation des données numériques (l'adressage, la durée d'une communication, les données de routage) dessinent une « silhouette » très détaillée, qui donne aux données une puissance d'interprétation statistique qui n'avait pas été prévue par le législateur. Cela place néanmoins la NSA devant des dilemmes insolubles : par exemple, comment savoir si les profils détectés sont ceux de citoyens américains, sans ouvrir les messages ? Que faire des données de personnes finalement écartées de tout soupçon ?

En récapitulant ces exemples d'utilisation des infrastructures à des fins différentes de celles prévues dans leur conception, N. S. Levinson et D. L. Cogburn soulignent les préoccupations soulevées par la privatisation de larges pans de la gouvernance d'Internet, qui constitue un poids économique lourd pour les sociétés privées, mais aussi un problème de légitimité et de responsabilité (*accountability*). Ils formulent une mise en garde concernant les libertés et la stabilité

d'Internet, qui peuvent être mises en danger par les mesures techniques établies *de facto* par les acteurs privés et publics en charge des infrastructures. Cette mise en garde débouche naturellement sur un appel à approfondir la compréhension de ces enjeux, à travers des recherches multidisciplinaires inspirées de la sociologie des sciences et techniques, et des études de cas empiriques plus nombreuses révélant ces enjeux à un public plus large.

En dépit d'une certaine inégalité dans la qualité des chapitres, l'ouvrage offre une introduction éclairante à ces différentes dimensions de la gouvernance des infrastructures d'Internet, tout en faisant un point complet de la littérature, déjà vaste, sur le sujet. Il contribue ainsi efficacement à révéler le caractère politique de la « plomberie » d'Internet.

Séverine Arsène -

Centre d'études français sur la Chine contemporaine
(HongKong)

Novosseloff (Alexandra), dir. - *Le Conseil de sécurité des Nations Unies. Entre impuissance et toute puissance*. Préface de Serge Sur. - Paris, Éditions du CNRS, 2016 (Bibli). 430 p. Annexes. Bibliogr.

Depuis les années 1990, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), en raison notamment du renouveau de ses pratiques, a suscité de nombreux témoignages et analyses d'acteurs et est devenu un objet de recherche régulièrement saisi par les sciences sociales¹. L'ouvrage dirigé par Alexandra Novosseloff réunissant une préface et dix-huit contributions de juristes, politistes et praticiens s'inscrit dans cette tendance désormais bien établie. Il entreprend d'étudier le Conseil de sécurité en partant du constat d'ambivalences : organe « connu de tous » mais « mal compris », reflétant le passé par la

1. En guise d'illustrations récentes, citons : les rééditions de Sam Daws, Loraine Sievers, *The Procedure of the UN Security Council*, Oxford, Oxford University Press, 4^e éd., 2014 ; Sebastian von Einsiedel, David Malone, Bruno Stagno Ugarte, *The UN Security Council in the Twenty-First Century*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2016 ; les parutions en anglais de Sabine Hassler, *Reforming the UN Security Council Membership. The Illusion of Representativeness*, New York, Routledge, 2013 ; James Raymond Vreeland, Axel Dreher, *The Political Economy of the United Nations Security Council. Money and Influence*, New York, Cambridge University Press, 2014 ; Jared Genser, Bruno Stagno Ugarte (eds), *The United Nations Security Council in the Age of Human Rights*, New York, Cambridge University Press, 2014 ; celles en français de David Ambrosetti, « Les négociations diplomatiques au Conseil de sécurité », dans Delphine Placidi-Frot, Franck Petiteville (dir.), *Négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 231-255 ; Jean-Marc de La Sablière, *Le Conseil de sécurité des Nations unies. Ambitions et limites*, Bruxelles, Éditions Larquier, 2015 ; Mélanie Albaret, Delphine Placidi-Frot, « Les petits États au Conseil de sécurité : des strapontins à l'avant-scène », *Critique internationale*, 71 (2), 2016, p. 19-38.

présence des cinq membres permanents et pourtant faisant sans cesse preuve d'adaptation, saisi lors de toute crise internationale et cependant quotidiennement fustigé d'impuissance, autorisant le recours à la force tout en élargissant les menaces à la paix et à la sécurité internationales à des questions sociales et sanitaires.

Le livre propose ainsi un bilan du Conseil de sécurité, à partir de six entrées : décisions et résolutions du Conseil de sécurité ; le CSNU et le recours à la force armée ; le CSNU et les opérations de maintien de la paix ; le CSNU, les droits de l'homme et le droit humanitaire ; la réforme du CSNU ; la France et le CSNU. Si la plupart portent sur des thématiques classiquement analysées (comme la Charte et l'interdiction du recours à la force, les projets de réforme, le veto comme attribut de puissance, l'application des résolutions du CSNU en droit français), d'autres s'attachent à des sujets plus récents (comme la protection des civils, le rôle du CSNU dans le développement du droit international humanitaire et des droits de l'être humain) ou à des décentrages féconds (que peut-on faire quant au fonctionnement du CSNU sans modifier la Charte ?).

Précis, balayant plusieurs enjeux pertinents, pluridisciplinaire et intégrant les visions des praticiens, l'ouvrage contribue effectivement à la diffusion d'une meilleure connaissance du CSNU. La lecture de l'ensemble est enrichissante pour qui souhaite se familiariser avec le Conseil et aller au-delà du discours médiatique. À ce titre, ce travail collectif s'adresse à un large public, du citoyen curieux de la vie internationale aux spécialistes des relations internationales, en passant par les étudiants découvrant ce champ d'études.

En revanche, la prétention à « couvrir l'ensemble des domaines d'action du Conseil de sécurité », selon les termes de l'avant-propos, s'avère moins probante. Les entrées choisies passent sous silence tout un ensemble de pratiques et/ou de problématiques qui occupent pourtant une place significative dans l'agenda de cette institution : peu de développements concernent les sanctions, le terrorisme ou encore les armes de destruction massive, par exemple. En outre, les différents chapitres gagneraient à être complétés par des ouvertures à des questionnements moins convenus liés à l'élargissement thématique ou aux processus de sécurisation qui traversent le CSNU (questions sanitaires, environnement, promotion de la démocratie, etc.).

Il est également regrettable que cet ouvrage, explicitement lié à l'Association des internationalistes, ne s'inscrive pas en résonance d'autres recherches sur le CSNU et plus largement sur les organisations internationales, pourtant florissantes en France et dans le monde francophone. Les références aux travaux déjà existants ou aux recherches en cours sont rares. La bibliographie finale, divisée en trois axes (généralités, la réforme du Conseil de sécurité, les opérations de maintien de la paix) et qui reste donc silencieuse sur plusieurs parties du livre, ne vient pas combler cette absence de discussion. Pour « réparer », même modestement, « un manque, notamment dans la recherche française ou francophone » où l'ONU est « peu ou mal étudiée », comme l'affirme l'avant-propos, encore faut-il se positionner et entrer en discussion avec ces travaux. Le dialogue entre la perspective choisie de faire le point sur les domaines d'action du Conseil de sécurité et d'autres approches, qu'elles soient théoriques ou socio-historiques, pourrait se révéler fructueux.

Mélanie Albaret -

Université Clermont Auvergne, École de droit

Pères (Hubert), Roux (Christophe), dir.
- *La démocratie espagnole. Institutions et vie politique.* - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Didact. Science politique). 310 p.
Figures. Bibliogr. Index.

Judicieusement intégré à la collection « Didact. Science politique » des Presses Universitaires de Rennes, l'ouvrage dirigé par Hubert Pères et Christophe Roux vient combler une lacune en matière d'études francophones sur le régime politique espagnol. Prenant soin d'éviter le biais de certains ouvrages collectifs, ce volume n'est pas une simple collection d'articles mais bien un outil intégré de sociologie politique faisant le point sur les principales évolutions de la démocratie espagnole depuis les années de transition. Rédigé en français, l'ouvrage n'en est pas pour autant une production purement hexagonale puisqu'y sont mobilisés dix-neuf spécialistes travaillant en France mais aussi en Espagne et aux États-Unis. Le lecteur retrouvera tout au long des quinze contributions les éléments d'analyse classique des régimes politiques démocratiques : élections et système de partis, sociologie des élites politiques, mobilisations collectives, transformations de l'État providence, politique de sécurité et de

défense. S'y greffent des contributions concernant les spécificités du régime espagnol : violence politique, caractère « introuvable » (p. 23) de l'État nation, évolution de l'État des autonomies, effets de la crise économique de 2008. La dimension pédagogique du volume se traduit en outre par une contribution inaugurale d'H. Pérès et de C. Roux synthétisant les repères chronologiques de l'histoire politique espagnole.

En renonçant à l'exhaustivité, l'on se limitera à mettre en exergue deux apports, parmi bien d'autres, de ce volume. D'une part, l'ouvrage se singularise par l'attention apportée aux interactions entre champ politique et champ socio-économique. Aux côtés des entrées attendues sur la forme de l'État ou les systèmes de partis, trois chapitres se penchent spécifiquement sur l'évolution de l'économie et des politiques économiques depuis le franquisme jusqu'à la période la plus contemporaine (H. Peres), sur les mutations de l'État providence (Jordi Caïs et Francisco Javier Moreno Fuentes), et sur les évolutions des mobilisations collectives (Sophie Bérout). H. Peres montre bien comment la crise économique de 2008, soit l'un des catalyseurs de la recomposition du système partisan, doit être saisie sur le temps long dans une approche cyclique des crises et des reprises d'une économie aux bases productives fragiles, peu innovantes et dépendantes de secteurs à forte précarité comme la construction et le tourisme. L'auteur pointe également l'efficacité limitée de politiques économiques sous contraintes nationales et européennes, alternant entre mesures de relance et politiques d'austérité, et confrontées aux difficultés structurelles du régime économique espagnol. Cette instabilité relative se ressent également du côté des politiques sociales. Le chapitre sur les transformations de l'État providence montre comment une idéologie familialiste, socle du modèle méditerranéen d'État providence, avait longtemps permis aux politiques publiques de contenir l'augmentation de la dépense publique. Ce modèle d'assistance est aujourd'hui en crise profonde du fait des changements radicaux des conditions socio-économiques dans lesquelles se déploie l'institution familiale. L'immigration joue désormais un rôle majeur dans la structuration du marché de l'aide à domicile, au point d'institutionnaliser un modèle d'assistance par l'immigration qui viendrait répondre aux défis posés par le vieillissement

de la population. À ce titre, ce sont tout particulièrement les femmes immigrées qui constituent désormais un pilier et une garantie pour la survie immédiate du régime de *welfare* espagnol. Les politiques publiques adoptent une attitude ambivalente à cet égard. D'une part, la transformation en 2012 du régime de sécurité sociale qui affecte les travailleurs de l'aide à domicile ambitionne de faire émerger une partie de l'économie souterraine, particulièrement prégnante dans ce secteur. Dans le même temps, la mise en œuvre de certains des nouveaux instruments d'action publique en ce domaine, comme la loi dépendance de 2006, est fortement compromise par les coupes budgétaires décidées en réponse à la crise économique et financière. Les mutations socio-économiques et les politiques d'austérité qui en découlent, enfin, influent sur la fabrique des mobilisations collective. À ce titre, S. Bérout identifie deux cycles majeurs de protestation, l'un lié aux années de transition et au début des années 1980, l'autre s'ouvrant au début des années 2000 et qui sera amplifié par la crise de 2008. Loin de se réduire à des mobilisations focalisées sur les enjeux socio-économiques, ce sont bien les interactions entre l'espace des mouvements sociaux et un champ politique à polarités multiples que viennent interroger ces protestations collectives. Comment, s'interroge S. Bérout, Podemos doit-il aujourd'hui se positionner par rapport à d'autres acteurs de la conflictualité sociale espagnole, à commencer par les mouvements nationalistes et ce, tout particulièrement en Catalogne ? À ce titre et dans la production francophone, ce chapitre pourra être lu en miroir du volume *Contester en Espagne* coordonné par Alicia Fernández-García et Mathieu Petithomme¹.

Le deuxième apport du volume consiste, tout en redonnant sa part à l'Histoire, à s'extraire d'une approche « transitologique » du cas espagnol pour interroger frontalement les recompositions les plus contemporaines du système politique dans son ensemble. La postface de Richard Gunther, José Ramón Montero et Hubert Pérès met ainsi en exergue les deux principaux enjeux susceptibles de provoquer un changement structurel du système politique. Le premier concerne la polarisation des clivages politiques. Caractéristique de la transition démocratique, la modération des principales lignes de clivage semble l'avoir cédé à une nouvelle polarisation

1. Voir *supra* la recension de ce livre par Héroïse Nez, p. 768-770.

liée à la crise économique et à la question nationale, mais aussi, de façon moins attendue, à une nouvelle politisation du religieux. Abordée ici du point de vue des partis, des élites politiques et du vote, cette nouvelle polarisation mériterait d'ailleurs d'être saisie depuis la perspective des acteurs religieux eux-mêmes. L'Église catholique, pour n'en citer qu'un, semble ainsi avoir dépassé l'exigence de consensus propre à la transition pour redevenir militante sur des enjeux à la fois idéologiques et sectoriels. La deuxième incertitude est plus directement liée aux échéances électorales, avec deux questionnements. D'une part, les élections législatives du 20 décembre 2015, par le quadripartisme qu'elles ont exprimé, ont généré une forme de blocage institutionnel et une forte incertitude politico-institutionnelle. D'autre part, la question catalane soulève la question du devenir d'un État des autonomies que l'on pensait stabilisé.

Au final, le volume dirigé par H. Peres et C. Roux propose une synthèse intégrée et utile des enjeux majeurs auxquels est confrontée la démocratie espagnole contemporaine.

Xabier Itçaina -

CNRS-Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Picard (Élizabeth) - *Liban-Syrie, intimes étrangers.*

Un siècle d'interactions sociopolitiques.

Arlès, Sindbad/Actes Sud, 2016 (La bibliothèque arabe. Hommes et Sociétés). 400 p. Cartes. Bibliogr. Index.

Il est peu d'exemples de relations interétatiques aussi singulières que celles qui lient le Liban et la Syrie depuis leur établissement en tant qu'États séparés en 1920. Cette singularité, comme le suggère le titre de l'ouvrage recensé ici, résulte du paradoxe entre, d'une part, la profonde *intimité* existant entre les deux pays – faite de proximité anthropologique et culturelle, d'intenses échanges migratoires, de complémentarité économique et d'interpénétration politique – et, d'autre part, leur *étrangeté* l'un à l'autre, manifestée depuis les années 1960 surtout par l'adoption de modèles politiques radicalement opposés (démocratie consociative à base confessionnelle dans le cas libanais, dictature de type sultanique dans le cas syrien). La cruelle expérience de la guerre civile qu'ont expérimentée les deux États, de 1975 à 1991 pour le premier, et depuis 2011 pour le second, a exacerbé ce paradoxe. En effet, ces épisodes ont à la fois rapproché

les deux espaces politiques par le truchement d'interventions militaires transfrontalières (déploiement de l'armée syrienne au Liban en 1976, puis du Hezbollah en Syrie en 2013) ainsi que de flux de réfugiés (en particulier de la Syrie vers le Liban depuis 2011) et éloigné ces mêmes espaces l'un de l'autre dans la mesure où, bien qu'initialement déstabilisés par le conflit voisin, la Syrie, hier, et le Liban, aujourd'hui, ont réussi à en contenir l'onde de choc et à préserver leur stabilité intérieure.

Ayant travaillé à parts égales sur le Liban et la Syrie tout au long de sa carrière scientifique, Élizabeth Picard était indubitablement l'une des auteur.e.s les plus qualifiés pour s'atteler à démêler un écheveau d'une telle complexité. L'érudition qui se déploie à travers les 367 pages de l'ouvrage se manifeste ainsi par la synthèse d'un immense corpus de littérature secondaire mais aussi par l'étude, au moyen de sources primaires, de questions telles que les circuits financiers connectant les élites politiques de Damas et de Beyrouth après la guerre civile libanaise, ou encore les débats entre intellectuels des deux pays pendant les années 2000. La valeur de l'ouvrage tient aussi à sa conception générale. Eu égard à l'exigence de multiplicité des niveaux d'analyses (anthropologique, culturel, économique, politique) caractérisés chacun par des temporalités distinctes, on ne peut que saluer le choix de l'auteure de se dégager, pour étudier ce « siècle d'interactions sociopolitiques », d'une approche strictement chronologique. Le livre s'organise ainsi autour de trois thématiques principales correspondant, s'en s'y réduire entièrement, à trois périodes historiques distinctes.

L'étude de la séparation des deux entités politique entre le Mandat français et l'arrivée au pouvoir du Baas en Syrie propose un récit nuancé à au moins deux égards : premièrement, il évite l'écueil des perspectives nationalistes (libaniste ou, à l'opposé, grand-syrienne) en soulignant à la fois ce que les trajectoires sociopolitiques du Liban et de la Syrie ont en commun jusqu'à un stade relativement tardif et en quoi elles se différencient dès le 19^e siècle ; deuxièmement, ce même récit ne réduit pas la séparation syro-libanaise à une simple machination impérialiste (française) mais restitue finement l'agentivité d'élites politiques locales aux stratégies évolutives. Abordant ensuite les dynamiques de confrontation, l'auteure se penche sur les épisodes guerriers que constituent le bref conflit

civil libanais de 1958 puis celui, beaucoup plus long, qui s'étale de 1975 à 1991, et enfin, sur l'ère de tutelle syrienne inaugurée par l'accord Taëf (1989) et clôturée par le retrait syrien du Liban en 2005. Tandis que les deux premiers épisodes sont analysés à la lumière du positionnement respectif des deux États dans l'ordre régional (conflit israélo-arabe) et international (guerre froide), le troisième est quant à lui l'objet d'une discussion faisant la part belle à l'économie politique, à la sociologie des élites et à la mise au jour des réseaux transfrontaliers qui les lient entre elles. Dans la troisième et dernière section, « Distinction », l'auteure reprend là où elle l'avait laissée l'étude du processus de différenciation des deux pays en s'intéressant à la question du différentiel démocratique les séparant. La réflexion s'articule ici autour du moment paroxystique que constitue le retrait syrien de 2005, à la fois produit et catalyseur de mobilisations démocratiques des deux côtés de l'Anti-Liban. Le diagnostic se distingue encore une fois par son sens de la nuance, mettant en exergue la vitalité des sociétés civiles tout en concluant à l'échec de leurs aspirations démocratiques, en Syrie bien sûr mais aussi au Liban, où ces aspirations se heurtent aux ingérences syriennes persistantes mais aussi aux vices inhérents au consociationalisme tel qu'il se pratique au pays des Cèdres. Enfin, évoquant la période de troubles entamée au Liban en 2005 et se prolongeant (à une tout autre échelle) en Syrie après 2011, É. Picard privilégie le prisme régional – se penchant notamment sur les mobilisations islamistes transnationales – et la perspective locale, restituant la complexité des pratiques socio-politiques se déployant le long de frontières internationales poreuses et délimitées de manière incertaine, dans les fermes de Chebaa aux confins syro-libano-israéliens, ou plus au nord, dans le Qalamun et le bassin de l'Oronte.

À l'heure où, dans le contexte actuel de guerre civile, plusieurs commentateurs en appellent à prolonger l'œuvre du colonisateur français en divisant le territoire syrien sur une base ethno-confessionnelle, É. Picard conclut en soulignant très justement, nous semble-t-il, que la question fondamentale consiste en réalité à déterminer les conditions du bon fonctionnement politique de l'échange dans ces pays. Bien que raisonnablement pessimiste, son propos nous semble toutefois encore exagérément encourageant. Ainsi, voir dans le désordre

politique actuel « une étape de la difficile construction d'un ordre de la modernité » (p. 361) nous paraît discutable au regard de la formidable régression du processus de création étatique que constitue la guerre civile actuelle en Syrie. Le problème n'est pas tant celui de l'identité nationale, relativement bien ancrée dans la majorité de la population, ni même celui de la division du territoire, peut-être temporaire, que celui de l'affaiblissement des institutions et de leur soumission aux logiques de solidarités primordiales, une dynamique ancienne mais dramatiquement accélérée par le conflit et qu'illustre notamment le phagocytage de l'État central par des milices confessionnelles. Ce constat nous amène toutefois à rejoindre É. Picard lorsqu'elle suggère qu'une refondation de la communauté politique par le bas, telle que celle opérée après 2011 par les conseils locaux des régions syriennes révoltées, constitue une voie à privilégier pour reconstruire sur des bases plus saines les relations entre État et société dans ces pays.

Thomas Pierret -
Université d'Édimbourg

Pilkington (Hilary) - *Loud and Proud. Passion and Politics in the English Defence*

League. - Manchester, Manchester University Press, 2016 (New Ethnographies). xvi + 254 p. Figures. Illustrations. Annexes. Bibliogr. Index.

La lecture de l'ouvrage de Hilary Pilkington, *Loud and Proud. Passion and Politics in the English Defence League* (EDL), est passionnante non seulement car la plume de l'anthropologue permet au lecteur d'entrer dans un monde habituellement fermé au public, mais surtout car elle place la focale sur un univers encore relativement méconnu par les spécialistes de l'extrémisme de droite : celui des militants des mouvements sociaux de droite radicale. Au cours d'une enquête ethnographique commencée en 2012 et achevée en 2015, H. Pilkington collecte des entretiens, des conversations informelles et participe à des événements organisés par la EDL afin d'analyser et d'explorer l'écart entre l'image publique du mouvement (qui apparaît comme une organisation violente, raciste et islamophobe) et la représentation de l'organisation de la part des militants (qui la décrivent comme une « grande famille »).

Dans la lignée des travaux ethnographiques sur l'extrême droite¹, le premier chapitre aborde les difficultés de la chercheuse à se confronter avec un terrain difficile, à prévalence masculine qui soulève des questions éthiques pour une femme dont les horizons politiques sont bien loin de ceux de ses enquêtés.e.s. Le chapitre suivant offre une sociogénèse de l'EDL depuis sa création en 2009 jusqu'à nos jours avec une attention spécifique à l'année 2013 quand les fondateurs du groupe – Tommy Robinson et Kevin Carroll – abandonnent l'EDL car jugée trop extrême. Dans les chapitres suivants, H. Pilkington détaille comment les militants se représentent l'EDL et se conçoivent comme « non racistes, non violents, juste plus silencieux ». Ils ne se perçoivent pas comme racistes et expliquent que cela relève du fait qu'au sein de l'EDL, ils partagent leurs activités avec des minorités ethniques (et sexuelles). Néanmoins, dans les récits des enquêtés, les musulmans font exception et constituent au contraire une cible privilégiée. Ils sont représentés comme une catégorie homogène, stable et ils suscitent la peur non seulement car ils sont perçus comme étant nombreux, mais aussi car ils seraient porteurs d'idées et de valeurs qui ne peuvent pas se concilier avec « le style de vie anglais ». Dans les récits des militants, les musulmans sont souvent associés au terrorisme et à l'insécurité, mais aussi à la négation des droits des femmes et au non-respect des droits des homosexuels. À côté donc d'arguments de type sécuritaire assez classiques, le lecteur voit émerger une composante relativement insolite dans la rhétorique d'extrême droite : l'accusation par l'EDL aux musulmans d'être rétrogrades et de ne pas être capables de s'adapter à ce que R. Inglehart appelait les valeurs post-matérialistes² qui caractériseraient la société anglaise et que l'EDL prétend représenter et défendre. Or, ce sont ces cadrages que les spécialistes ont qualifiés de « *Civic Zeitgeist* »³ qui permettent aux membres de l'EDL de ne pas s'auto-représenter comme étant racistes vis-à-vis des musulmans au motif que ces derniers constituent un groupe qui ne peut pas se définir

sur bases ethniques, mais culturelles et surtout religieuses.

Antimusulmans, anti-islam et nouveaux défenseurs de certains atouts du post-matérialisme, les militants de l'EDL se perçoivent également comme des « citoyens de seconde classe », comme les victimes privilégiées d'un système de justice qui favorise « des autres » et notamment les « bienfaiteurs » (*do-goodist*). Ils se décrivent donc comme les protagonistes-victimes d'un processus d'altérisation de la part de la société qui les ghettoise. C'est cette incapacité à se reconnaître comme une majorité blanche privilégiée combinée avec un sentiment d'altérité et d'auto-ségrégation permanente qui suscite des manifestations de rue particulièrement menaçantes. Ces mobilisations sont caractérisées par des chants racistes et l'affichage du drapeau d'Angleterre représentant la croix de saint Georges qui constituent dans l'imaginaire des militants des symboles pour « se tenir debout, fort et fier » ou encore pour « être entendu » dans un système politique décrit comme étant régi par l'indifférence et le mépris à leur égard.

Par rapport aux études existantes sur les mouvements de droite radicale, le travail de H. Pilkington a l'avantage de privilégier l'étude de l'EDL d'un point de vue microsociologique, c'est-à-dire des militants et de leurs émotions. Cependant, ce choix conduit l'auteure à ne pas interroger son terrain pour explorer les dimensions méso- et macro-sociologique de l'activisme, c'est-à-dire le fonctionnement de l'organisation, la description de son idéologie, le répertoire de mobilisation et leurs efficacités à faire prise sur les militants. Or, ces dimensions paraissent fondamentales pour les carrières militantes au sein de toute organisation politique, et aussi à l'extrême droite et à la droite radicale, et peuvent souvent conditionner la manière dans laquelle les individus s'insèrent au sein de ces communautés d'appartenance et se perçoivent vis-à-vis du monde extérieur⁴. Autrement dit, si les portraits des militants se révèlent

1. Cf. notamment les travaux qui s'interrogent sur le rapport avec un « terrain hostile » de Martina Avanza, *Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ?*, Paris, La Découverte, 2010 ; Magali Boumaza, Aurélie Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, 57 (1), février 2007, p. 5-25 ; Daniel Bizeul, « Des loyautés incompatibles », *SociologieS*, 21 juin 2007, <<https://sociologies.revues.org/226>>.

2. Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

3. Daphne Halikiopoulou, Steven Mock, Sofia Vasilopoulou, « The Civic Zeitgeist : Nationalism and Liberal Values in the European Radical Right », *Nations and Nationalism*, 19 (1), 2013, p. 107-127.

4. Sur les rapports entre structure organisationnelle et militantisme dans la droite radicale, cf. notamment Samuel Bouron, « Un militantisme à deux faces », *Agone*, 54, 2015, p. 45-72 ; Matteo Albanese et al., *Fascisti di un altro millennio ? Crisi e partecipazione in CasaPound Italia*, Rome, Bonanno Editore, 2014.

passionnants, il nous apparaît difficile de comprendre les pratiques militantes et la charge émotionnelle du militantisme sans considérer la dimension méso de l'activisme, à savoir les rapports des individus avec l'organisation. Ce niveau est fondamental pour comprendre comment un individu s'insère dans une communauté qui partage des règles et des codes, des références, qui influencent la définition même du militantisme.

Malgré ces limites, l'un des atouts de l'ouvrage est probablement celui de restituer le portrait d'une extrême droite en transformation dont le message politique ne paraît plus se résumer seulement aux classiques du *law and order* et paraît incorporer une composante assez atypique par rapport aux formations nées à la fin du 20^e siècle de la contre-révolution silencieuse théorisée par P. Ignazi¹. Dans certaines franges de l'extrême droite, il semble que le racisme antimusulman prend la forme d'une défense, plus que d'une opposition, aux valeurs post-matérialistes qui, selon les militants, ne pourraient pas être partagées par les musulmans considérés comme trop imprégnés de croyances et de pratiques religieuses, et donc jugés arriérés. Or, cette dimension d'analyse n'est pas vraiment approfondie dans l'ouvrage de H. Pilkington. Elle demeure d'autant plus intéressante que ces types d'argumentation ne sont pas le monopole des mouvements sociaux de droite radicale : certains partis populistes d'extrême droite, notamment scandinaves, mais également le Front national de Marine Le Pen les utilisent. Les rapports entre l'extrême droite, l'ethnocentrisme, le racisme antimusulman et les valeurs post-matérialistes s'imposent comme l'une des questions de recherche les plus prometteuses dans les années à venir. Dans ce sens, l'ouvrage s'adresse aux chercheurs qui s'intéressent à la sociologie, la science politique et l'anthropologie, de même qu'aux spécialistes de l'extrémisme et du radicalisme de droite.

Caterina Froio -
Université d'Oxford

Pontille (David) - *Signer ensemble.*
Contribution et évaluation en sciences.

Paris, Economica, 2016 (Études sociologiques). 208 p.
Illustrations. Annexes. Bibliogr.

Dans cet ouvrage, l'intérêt que porte David Pontille à la production scientifique s'appuie sur un constat : l'existence dans

la littérature d'un point aveugle. Certains auteurs s'intéressent aux conséquences institutionnelles des publications en termes de position et de reconnaissance, d'autres à l'écriture scientifique et à la publication parce qu'il s'agit là d'une technologie de stabilisation des faits ; d'autres enfin relient les contributions à la question épineuse de la propriété intellectuelle. Finalement, il n'existe que peu de travaux qui se fixent comme objectif de repérer les opérations permettant de « circonscrire les contributions en science » (p. 7). Tout l'enjeu du travail de D. Pontille est alors de développer « un programme qui articule aussi bien les enjeux liés à la production des connaissances et aux formes d'organisation du travail, qu'aux politiques d'évaluation des chercheurs et aux ressorts d'élaboration des subjectivités » (p. 7).

Dès l'introduction, l'auteur précise rapidement le lieu théorique d'où il parle et ancre son propos dans un souci résolument descriptif : il s'agit de comparer des façons d'organiser le travail scientifique, d'évaluer et d'attribuer les contributions, sans chercher à mettre en lien les contrastes repérés avec des transformations sociales plus larges. Pour ce faire, D. Pontille propose de partir des « agencements du travail scientifique » (p. 11) qui se définissent comme des combinaisons de ressources diversifiées mobilisées dans la production des connaissances scientifiques et l'évaluation des contributions. Les agencements sont analysés en prenant en compte le contexte épistémique et organisationnel mouvant dans lequel ils prennent place et qui est susceptible de peser sur leur configuration. À chaque agencement correspond une « technologie d'attribution » qui sélectionne les collectifs de travail et les individus dont elles contribuent à produire au passage les identités.

L'auteur identifie trois formes d'agencements, qu'il appelle aussi des « régimes » : l'« *authorship* », le « *contributorship* » et le « *membership* ». La présentation de ces trois agencements est faite dans l'ordre de leur apparition. L'« *authorship* » est un agencement qui est étroitement lié à la professionnalisation de la recherche dans l'après-guerre, mais s'enracine dans la science du 17^e siècle. Il émerge dans un contexte caractérisé par une tension entre la nécessité du travail en équipe et la réalité de l'évaluation individuelle. Dans le cadre de ce régime, l'ordonnement des noms ne se fait pas au hasard et reflète une attention aux

1. Cf. Piero Ignazi, « The Silent Counter-Revolution », *European Journal of Political Research*, 22 (1), 1992, p. 3-34.

contributions de chacun, à leur circonscription. La signature permet de cerner les rapports d'interdépendance entre l'unité de recherche et ses partenaires. En régime d'*autorship*, réussir signifie avoir son laboratoire, sa propre équipe. Cela suppose une activité organisationnelle forte et la capacité de se faire reconnaître comme le représentant de l'équipe. En quelques lignes, D. Pontille décrit ce qu'est un grand patron en régime d'*autorship* : un acteur doté de ressources diversifiées, capable de jouer des stratégies de distinction afin d'asseoir la singularité de l'équipe et la sienne propre, un individu en mesure d'imposer sa « griffe » – le génie signe en dernier tout ce qui sort de chez lui – et capable de jouer de cette opportunité comme une technique de pouvoir en distribuant sa confiance.

Le régime d'*autorship* va essuyer au fil du temps, entre 1950 et 2010, de plus en plus de critiques. Nous sommes dans un contexte d'essor des projets de recherche multicentriques, notamment en biomédecine, qui rend difficile l'évaluation individuelle. Les listes de signataires s'allongent considérablement et l'on commence à y voir apparaître de plus en plus de collectifs ; dans la mesure où les projets deviennent multidisciplinaires, les conventions régissant l'ordonnement des signataires et la circonscription des contributions de chacun deviennent de plus en plus difficiles à stabiliser. Au tournant des années 1990, on note une recrudescence des « affaires », des fraudes qui suscitent dans les revues des réflexions sur la mise en place de procédures internes destinées à mieux contrôler la qualité des publications. Émerge alors progressivement un nouvel agencement articulé à une nouvelle technique d'attribution particulièrement prégnant dans les sciences biomédicales : le « *contributorship* ». Désormais, la liste des contributeurs est accompagnée d'une description des activités de chaque équipe, voire de chaque acteur. Cependant, D. Pontille montre également que la mise en œuvre de la procédure du *contributorship* ne se fait pas de façon uniforme. Certaines revues restent attachées à l'*autorship* – notamment le *New England Journal of Medicine* –, d'autres basculent – *The Lancet*, *The British Journal of Medicine* – et d'autres expérimentent – tel *Radiology*.

Par ailleurs, il existe une bipolarisation entre une version égalitaire et une version discontinuiste du *contributorship*. Dans le premier cas, il y a refus d'ordonner les contributions sur une échelle de valeurs et, dans le second, il persiste des priorités. Le régime du *contributorship* ne signe pas l'arrêt de mort de l'*autorship*, mais débouche sur une révision de la définition de l'auteur.

Le troisième et dernier régime identifié par l'auteur est celui du « *membership* », caractéristique de la physique des particules. Dans ce cadre, tous les signataires, quel que soit leur rôle, sont considérés comme égaux et aucune différence dans la valeur de leurs contributions respectives n'est faite. Cela s'explique notamment par l'étroite interdépendance des tâches des uns et des autres.

Dans un dernier temps, l'auteur fait correspondre à chacun de ces régimes des types particuliers d'organisation des collectifs. Dans le cas de l'*autorship*, on trouve une organisation qui partage beaucoup de caractéristiques avec l'idéal-type wébérien de la bureaucratie : une division verticale des tâches, une hiérarchie administrative des positions et une structure formelle de l'autorité où il existe un centre. Le *contributorship* est associé à une organisation par agrégation d'équipes sans reconnaissance d'un centre particulier. Quant au *membership*, il fonctionne par association égalitariste autour de dispositifs instrumentaux hors normes.

Cet ouvrage se signale par la solidité de ses états empiriques – ainsi qu'en témoigne l'annexe méthodologique – et la qualité de son écriture. Le souci qu'a l'auteur de baliser la lecture avec des transitions, des paragraphes introductifs et des synthèses est constant tout au long du texte. Par ailleurs, la contribution de D. Pontille permet de mieux prendre conscience des transformations de l'auctorialité scientifique et ouvre, de ce fait, des pistes de réflexion en matière d'évaluation scientifique. On peut en outre se demander s'il ne serait pas pertinent de cerner d'éventuelles connexions entre l'apparition progressive d'une pluralité de régime de production et de diffusion de la science¹ et la variabilité des régimes d'attribution.

Pascal Ragouet -

Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim

1. Terry Shinn, « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle », *Revue française de sociologie*, 41 (3), 2000, p. 447-473.

Pudal (Romain) - *Retour de flammes. Les pompiers, des héros fatigués ?*. – Paris, La Découverte, 2016 (L'envers des faits). 184 p. Glossaire.

Le livre de Romain Pudal propose une plongée dans un univers à la fois « connu de tous », mais sur lequel les travaux fondés sur une véritable approche ethnographique sont rares. Par l'ampleur de son enquête – une quinzaine d'années passée sur le terrain – l'auteur développe ici une analyse solidement ancrée sur le plan empirique. Celle-ci rend compte de la complexité de cet univers professionnel atypique : un service public constitué de professionnels et de volontaires, largement populaire dans son recrutement et confronté directement aux évolutions des politiques publiques et des conditions de vie des populations auprès desquelles ils interviennent.

La démarche de l'auteur constitue par ailleurs un matériau atypique dans le sens où R. Pudal a longtemps évolué dans ce milieu avant de décider d'en faire un objet sociologique. Plus précisément, s'il reconnaît avoir envisagé, à son entrée chez les pompiers lors de son service militaire et alors qu'il était encore étudiant, une étude sociologique de cette expérience, il abandonne rapidement ce projet devant l'impossibilité de tenir les deux postures (enquêteur et jeune recrue). Ce n'est au final que plusieurs années après – et son choix d'en faire un engagement en parallèle de sa propre vie professionnelle – qu'il se convainc de l'intérêt de produire une analyse sociologique en tant que telle de ce milieu. En cela, on peut certes considérer que l'auteur a vraisemblablement laissé échapper un certain nombre d'éléments auxquels il aurait pu porter une attention plus pointilleuse s'il s'était considéré dès le départ dans une démarche d'enquête. On aurait ainsi par exemple aimé disposer de données quantitatives plus précises quant au recrutement social des enquêtés. Mais, paradoxalement, cette entrée sur le terrain « sans arrière-pensée » lui a certainement aussi permis une immersion plus complète que celle d'un enquêteur habituel, porteur de ses hypothèses théoriques, allant plus volontiers vers tel ou tel type d'enquêté en fonction de ses préoccupations scientifiques, davantage contraint par le temps de l'enquête, etc.

Les premiers pas de l'auteur au sein de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) apparaissent ici comme la rencontre improbable d'un jeune intellectuel avec une institution qui lui est

étrangère, ne serait-ce que par son mode de fonctionnement militaire (chap. 1). On y voit cependant s'opérer le travail d'« apprentissage par corps » de l'institution sur les recrues et la façon dont l'auteur lui-même se trouve peu à peu pris au jeu de cette incorporation.

Le livre rend ensuite compte de l'immense diversité des missions auxquelles sont confrontés les pompiers au quotidien (chap. 2). Au-delà des descriptions précises de leurs interventions, on comprend aussi davantage leur place « privilégiée » de témoins de la dégradation des conditions de vie qui affecte des pans toujours plus importants de la société.

En contrepoint de la diversité des populations et des contextes sociaux dans lesquels ils interviennent, l'analyse des interactions au sein de la BSPP témoigne de la très forte cohésion qui règne au sein de ce groupe au recrutement relativement homogène (chap. 3). La caserne apparaît ainsi comme un entre-soi avant tout populaire et masculin, cherchant à se distinguer à la fois des milieux favorisés et des classes populaires les plus précaires, et où les normes et les valeurs de l'institution entrent en résonance avec les caractéristiques sociologiques des enquêtés.

Autre spécificité structurelle de cet univers, les pompiers en France sont composés de professionnels et de volontaires. Cette dualité des statuts des différents pompiers – et la diversité des critères de légitimité auxquels ils renvoient – est constitutive de ce milieu. Toutefois, elle s'inscrit aussi dans un contexte d'évolutions structurelles des politiques publiques et d'une volonté politique de « rationalisation » qui participent à désajuster le fonctionnement de l'institution des dispositions des agents (chap. 4).

L'auteur pose enfin dans le dernier chapitre la question du rapport au politique de ses enquêtés. La défiance généralisée et relativement unanime de ceux-ci à l'égard de la politique institutionnelle – et du personnel politique en particulier – fait alors écho aux travaux sur les classes populaires. Les enquêtés adoptent cependant aussi un positionnement plus spécifique lié aux caractéristiques mêmes du travail de pompier. L'auteur montre bien en quoi la façon dont les pompiers agissent à la fois comme la main droite et la main gauche de l'État se traduit aussi dans leur propre rapport au politique. On a ainsi ici affaire à des enquêtés dont une bonne partie se positionne sur la droite de l'échiquier politique (en particulier

dans leur dénonciation de l'assistanat, de la délinquance des « jeunes des quartiers populaires », etc.) tout en développant dans le même temps par leur activité de pompier un engagement total que l'auteur assimile à une forme de militantisme populaire.

Au final, R. Pudal donne ici à voir une lecture riche et teintée de respect pour un univers professionnel complexe : celui d'un service public confronté à la redéfinition de ses missions et de son fonctionnement, à la fragmentation des classes populaires qui affecte autant ses agents que les populations auprès desquelles ils interviennent, mais fort aussi de la persistance de formes d'engagements populaires que n'épuise pas la défiance envers la politique institutionnelle.

Cyrille Rougier -

Université de Limoges, OMIJ-CDES

Richard (Marie-Pierre) - *La citoyenneté locale en Suède*. Préface de Michel Hastings. - Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016 (Espaces politiques). 236 p. Figures. Annexes.

Marie-Pierre Richard propose une analyse fort riche et détaillée de la citoyenneté locale en Suède. Mobilisant les travaux de Dominique Schnapper, elle définit la citoyenneté comme « un espace public démocratique créé par le rassemblement d'individus dans lequel est garanti l'exercice de droits imprescriptibles de l'être humain » (p. 21) et le local comme niveau infra-étatique comprenant les municipalités, les comtés et les régions. Issu de sa thèse, cet ouvrage se compose de trois parties. Dans un premier temps, l'auteure présente les trois piliers structurant la citoyenneté locale en Suède, à savoir une décentralisation poussée de l'État, un État providence de type égalitaire et universaliste, et d'importants contre-pouvoirs fondés sur l'idée de transparence des institutions. Dans un deuxième temps, elle analyse les mutations récentes de la citoyenneté liées aux transformations de l'encadrement de la citoyenneté locale, aux processus structurels de restructuration institutionnelle tels que la régionalisation, l'Union européenne et la privatisation, et à l'évolution des politiques sectorielles (planification urbaine, politiques sociales et politiques éducatives). Enfin, dans un troisième temps, elle propose des « pistes de réflexion » (p. 160) pour comprendre les défis actuels de la citoyenneté locale que représentent l'immigration,

les inégalités (territoriales, socio-ethniques, de genre) et l'évolution du lien social.

Ce travail est original par deux aspects principaux. D'une part, M.-P. Richard étudie la citoyenneté locale, alors que beaucoup de travaux de science politique traitant de la citoyenneté se placent davantage au niveau national. S'interroger sur le sens de la citoyenneté au niveau local vient donc compléter avantageusement les travaux qui traitent du niveau national. D'autre part, cet ouvrage porte sur un pays qui est très peu pris en compte dans la littérature en langue française, à savoir la Suède. L'auteure, parlant parfaitement l'anglais et le suédois, et ayant vécu plusieurs années en Suède, notamment dans le cadre de sa recherche doctorale, plonge le lecteur francophone dans une littérature et dans un contexte socio-politique auquel il n'est que très peu habitué. De surcroît, l'ambition du livre est telle que l'auteure présente de façon non seulement détaillée mais aussi compréhensive les caractéristiques du système suédois. C'est pourquoi nous recommandons fortement la lecture de ce travail pour quiconque s'intéresse ou travaille sur la Suède.

Toutefois, quelques interrogations demeurent à la lecture de l'ouvrage. Si la description du système suédois est particulièrement riche et informée, il semble que l'on perde de vue l'argumentation globale et la thèse de l'auteure. D'abord, en ce qui concerne la constitution de l'objet et la formulation de la question de recherche : la définition qui est donnée de la citoyenneté est très large et ne permet pas de bien saisir ce dont traite l'auteure. S'agit-il des politiques publiques ? Si oui, lesquelles ? S'agit-il de la pratique des citoyens ? Laquelle ? S'agit-il de leur interaction ? Il est difficile de le déterminer, ce qui donne le côté compréhensif de l'ouvrage, tout en diluant l'argument. Il n'est, de plus, pratiquement pas mentionné de références sur le concept de « citoyenneté », comme par exemple le travail fondateur de Thomas H. Marshall (1950) sur la citoyenneté civile, la citoyenneté politique et la citoyenneté sociale – ce qui aurait pourtant permis une meilleure distinction analytique des enjeux et donc une argumentation plus systématique. De même en ce qui concerne le « local » de la citoyenneté : s'agit-il d'un type de citoyenneté distinct de la citoyenneté nationale, ou bien simplement d'une modalité territorialisée de la citoyenneté nationale ? Certaines formulations laissent penser qu'il s'agit de la première

hypothèse, alors que l'ouvrage aurait pu traiter de la citoyenneté suédoise en général, sans pour autant subir de grosses modifications, ce qui va davantage dans le sens de la seconde hypothèse. Au-delà de ces incertitudes autour de l'idée de « citoyenneté locale » et de la thèse de l'auteure, on a parfois du mal à saisir les hypothèses et leur traitement. Elles sont introduites dans la démonstration sans précision sur leur origine conceptuelle et leur situation dans la littérature. Et la façon dont elles sont opérationnalisées n'est pas précisée non plus, ce qui soulève des interrogations quant à la validité de la démonstration : des données sont bien présentées dans l'introduction générale (littérature grise, sites Internet, médias), mais leur fonction, leurs usages et les modes d'analyse ne sont pas mentionnés. Pour finir, on peut regretter l'absence de comparaison. En effet, une comparaison entre la citoyenneté locale et la citoyenneté nationale et/ou une comparaison internationale – par exemple avec la France ou un autre pays nordique – aurait précisément permis de clarifier l'argument de l'auteure, en conceptualisant et en déterminant davantage ce que signifie la « citoyenneté locale suédoise ».

Tom Chevalier -
Sciences Po Paris, CEE

Schweiger (Christian) - *Exploring the EU's Legitimacy Crisis. The Dark Heart of Europe.* -
Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2016
(New Horizons in European Politics). xii + 284 p.
Figures. Cartes. Index.

En parcourant cette synthèse portant sur la crise de légitimité de l'Union européenne (UE), tout lecteur un peu informé pourra mesurer le changement qui s'est opéré dans les études européennes. En effet, le dernier ouvrage de Christian Schweiger est entièrement consacré à la restitution des causes de cette crise afin d'y trouver des remèdes. L'auteur, enseignant-chercheur d'origine allemande en poste au Royaume-Uni, propose au fil des huit chapitres qui composent l'ouvrage de relire toute l'histoire de la construction européenne au regard de sa pertinence actuelle de légitimité. Le livre se ressent sans aucun doute d'avoir été achevé au lendemain du référendum avalisant le Brexit et dans l'incertitude liée à la possible élection de Donald Trump comme président des États-Unis. S'appuyant sur une vaste revue de la littérature académique

disponible et des textes officiels produits par les instances européennes, l'auteur repart donc des années 1950, rappelle les choix erronés faits dans les années 1980-1990 et en arrive à la situation la plus contemporaine, détaillée elle-même de plus en plus précisément, en mettant l'accent à chaque fois sur des éléments d'économie politique sans s'y limiter toutefois. Au final, la crise de légitimité de l'UE procède pour C. Schweiger de trois éléments principaux.

D'une part, tout au long de la construction européenne, les intérêts nationaux tels qu'incarnés par les exécutifs des différents pays membres ont continué à prévaloir. En effet, à chaque étape, l'incapacité des Européens à surmonter l'écart entre les promesses d'action commune contenues dans les Traités et la réalité de la mise en œuvre a toujours tenu à la résistance des dirigeants des différents pays à harmoniser leurs positions sur des points pourtant clés pour l'efficacité collective ou le bonheur des citoyens. De ce fait, la légitimité par les *outputs* – des politiques publiques européennes qui accroissent la satisfaction des citoyens – qui a longtemps été la manière officielle de concevoir celle de l'UE faute de légitimité par les *inputs* – une capacité des citoyens à nommer et à sanctionner directement les dirigeants de l'UE – apparaît de moins en moins envisageable et opérante. On retrouve ici généralisée à l'ensemble des secteurs d'action de l'UE l'idée, déjà ancienne, d'un écart structurel entre les capacités d'« intégration négative » et celles d'« intégration positive » (cf. en particulier le chapitre 7 consacré à la politique extérieure). La crise ouverte en 2007-2008 n'a fait que réitérer ce primat des intérêts nationaux aboutissant à des solutions sous-optimales. S'y ajoute l'habitude de prendre des décisions, toujours à courte vue par ailleurs, sous la direction d'un État ou de quelques grands États seulement rassemblant au coup par coup des coalitions (que ce soit pour sauver l'Euro en 2010-2012 sous une direction franco-allemande ou pour résoudre la crise migratoire de l'automne 2015 sous la direction allemande).

D'autre part, malgré la prise de conscience d'un déficit démocratique depuis les années 1990 et le renforcement des pouvoirs du Parlement européen en réponse à ce déficit, les décisions ainsi prises ont surtout renforcé les prérogatives des organes non élus que sont la Commission européenne ou la Banque centrale européenne. En pratique, le Parlement européen a été ignoré, ou simplement consulté *ex post*, pour ce qui concerne

les grandes décisions – comme, par exemple, avec la création du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui échappe totalement à son contrôle. Surtout, les responsables de ce fonctionnement sommital de la machinerie européenne ont négligé de mobiliser les opinions publiques en faveur des décisions prises. La seule explication qui a été proposée au grand public fut l'argument souvent répété au fil de la crise du « nécessité fait loi ». Or, l'un des thèmes majeurs de l'ouvrage n'est autre que la confrontation entre ce qui a été décidé et mis en œuvre ainsi et les tendances observables de l'opinion publique européenne selon les Eurobaromètres. Pour C. Schweiger, il existait – et il existe encore – une demande de la part des citoyens d'eupéanisation de certaines politiques publiques, au sens d'harmonisation, à laquelle les dirigeants nationaux prennent bien soin de *ne pas répondre*. Par exemple, pendant la crise économique, les opinions publiques auraient voulu majoritairement que l'UE se préoccupe de social, de lutte contre le chômage, l'exclusion, la pauvreté. Or, qu'observe-t-on ? Malgré des déclarations officielles nombreuses en ce sens dès l'orée de la crise, les politiques impulsées par les dirigeants européens négligent ces aspects et se concentrent sur la sauvegarde de l'Union économique et monétaire en imposant l'austérité budgétaire et les réformes structurelles aux États en crise. Cette négligence du social – alors même qu'une demande citoyenne en ce sens existe et qu'elle est pourtant perçue par les dirigeants (cf. la citation, plutôt ironique quand on connaît la suite, d'un rapport de 2010 de Mario Monti cité p. 184) – apparaît comme la grande variable qui explique, d'après l'auteur, la crise actuelle de légitimité. Comme le chapitre conclusif l'explique (chap. 8), l'UE demande, pour survivre, plus de débats engageant tous les citoyens européens sur les options prises, débats qui doivent cependant passer, selon C. Schweiger, à travers les espaces politiques nationaux.

Enfin, et c'est sans doute là l'élément le plus original de l'ouvrage, tout le propos de l'auteur constitue un acte d'accusation à l'encontre des dirigeants européens des trente dernières années, dont les faits et gestes se trouvent au centre du récit proposé. Ce n'est en effet nullement un hasard si le livre est dédié à l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt (« *to Helmut Schmidt in the hope that future generations will lead Europe by his example* »), et s'il se termine sur une citation de ce dernier (p. 263). De fait, les récents

dirigeants, nationaux et européens, de l'UE sont incriminés pour leur absence totale de vision de l'avenir et leur habitude de résoudre les problèmes au coup par coup (*muddling through*), au fil des rapports de force changeants entre eux. Pour la période la plus récente, il ne fait guère de doute qu'aux yeux de C. Schweiger, la grande coupable n'est autre que l'actuelle chancelière allemande, Angela Merkel, le contraire exact du visionnaire que fut H. Schmidt (cf. p. 110-112, par exemple). De ce point de vue, il est toutefois étonnant que l'auteur ne parle finalement que peu de la situation grecque. Les chapitres centraux consacrés à la crise financière (chap. 3 et 4) ne se consacrent qu'à une vision générale des dispositions prises pendant la crise (*Six-Pack*, *Two-Pack*, Semestre européen, etc.), sans faire du cas grec le point de bascule qu'on pourrait y voir par ailleurs. Sans doute ne fallait-il pas insister : à trop revenir sur le cas grec, on s'apercevrait peut-être que les dirigeants européens n'ont pas seulement manqué de vision de l'avenir, mais qu'ils ont accepté de sacrifier tout à fait sciemment une autre population européenne à leurs contraintes nationales, qu'elles soient financières ou électorales. L'incompétence est encore moins grave que le cynisme.

Au total, le tableau dressé par l'auteur de l'état de l'intégration européenne – qui se veut pourtant celui d'un europhile participant comme responsable aux activités de l'UACES, la société savante internationale consacrée aux études européennes – aurait pu être celui dressé il y a une vingtaine d'années par un eurosceptique. Les solutions qu'il préconise pour sauver le navire européen en perdition tiennent essentiellement dans une politisation du débat européen en y impliquant plus les citoyens pour choisir les grandes orientations à suivre à l'avenir. La mise en place lors des élections européennes de 2014 de candidats explicitement désignés pour concourir à la présidence de la Commission lui paraît ainsi une première étape encourageante, quoique de fait presque sabotée par les dirigeants nationaux (cf. chap. 6). L'auteur voudrait aussi que les parlementaires nationaux soient plus associés aux décisions européennes, éventuellement en créant une deuxième chambre parlementaire au niveau européen formé par des délégations de ces derniers. Ces propositions reposent toutes cependant sur la supposée demande majoritaire d'Europe dans certains secteurs d'action publique qui existerait de manière latente, mais qui serait révélée par les sondages Eurobaromètres, parmi les citoyens. Or,

C. Schweiger n'est-il pas ici prisonnier de l'instrument de mesure de l'opinion qu'il se donne ? En effet, ces dirigeants nationaux qui agissent de manière si peu européenne selon lui n'ont-ils pas réussi, tout au moins pour certains d'entre eux, à se faire élire et surtout réélire par des majorités électorales de leurs concitoyens ? On pourra ainsi facilement convenir qu'A. Merkel fut un bien piètre visionnaire pour l'Europe – c'est de fait devenue une banalité de le dire aujourd'hui – mais n'a-t-elle pas été réélue à plusieurs reprises chancelière par l'électorat allemand ? Plus généralement, les intérêts nationaux qu'expriment les dirigeants élus des différents pays ne sont-ils pas bien réels eux aussi ? Que personne en Europe ne se soit précipité pour accueillir les réfugiés en provenance du Moyen-Orient en 2015 tient non seulement à un présumé manque de vision des dirigeants européens ou à un traitement trop bureaucratique de la situation d'urgence par la Commission, mais aussi à la (triste) réalité des rapports de force au sein des sociétés nationales juxtaposées au sein de l'UE. A. Merkel, elle-même, qui a ouvert une porte aux réfugiés, a dû bien vite la refermer sous la pression de son opinion publique. De fait, au-delà de l'utilisation des sondages Eurobaromètres, l'ouvrage manque ainsi cruellement d'une réflexion sur l'existence – ou simplement sur l'art et la manière de les faire exister – d'intérêts transeuropéens au sein des populations de l'UE. La tradition néofonctionnaliste, dont s'inspire pourtant largement l'auteur, supposait que de tels intérêts émergeraient au fil des décennies pour légitimer l'Europe. Or, il faut bien constater que leur reflet électoral n'est pas si évident que cela, comme le montre par exemple le succès réitéré du refus de « l'Union de transfert » au sein des électorats allemand, finlandais, slovaque ou néerlandais. Parler plus d'Europe au niveau national ne signifie pas nécessairement adopter une vision plus européenne pour autant. C. Schweiger suppose de manière bien optimiste qu'un intérêt commun européen peut émerger d'une discussion ouverte aux populations ordinaires de l'Europe au niveau national. Rien n'est à ce stade moins sûr, tout au moins dans le cadre historique que constitue l'UE actuelle, peut-être irrémédiablement marqué par la situation de concurrence qu'elle a encouragée entre nations européennes. Il n'est que de voir l'exaspération que suscite une question comme celle des « travailleurs détachés » dans l'opinion française lors de la campagne présidentielle de 2017, tout

comme celle du « plombier polonais » lors de la campagne référendaire de 2005 sur le Traité constitutionnel européen. L'absence de vision d'avenir qu'il impute aux dirigeants tient alors peut-être moins à leur personne qu'aux difficultés d'un univers productif mondialisé où il y a pour l'heure trop de producteurs et pas assez de consommateurs, où la crise des débouchés, pour reprendre un terme du 19^e siècle, est devenue permanente – ce qui n'était pas le cas au temps des Trente Glorieuses, où toute offre trouvait une demande. Il n'y a peut-être pas de vision possible quand les structures mêmes du monde jouent contre vous.

Christophe Bouillaud –
Sciences Po Grenoble

Tarrow (Sydney) – *War, States, & Contention.*
A Comparative Historical Study. – Ithaca, Cornell
University Press, 2015. xv + 314 p. Cartes. Figures.
Bibliogr. Index.

C'est un bel hommage que rend Sydney Tarrow à Charles Tilly avec *War, States, & Contention*. L'ouvrage s'inscrit dans la continuité des thèmes explorés par Ch. Tilly, à savoir la formation de l'État moderne, les préparatifs de guerre, et les *contentious politics*. Ré-explorant la célèbre formule de Ch. Tilly « la guerre a fait l'État, et l'État a fait la guerre », S. Tarrow boucle en quelque sorte la boucle en intégrant pleinement les *contentious politics* dans cette relation constitutive. Sa tâche consiste dès lors à souligner la constance des liens qu'entretiennent ces trois éléments et l'importance des effets produits par leurs interactions. Dans sa tâche, l'auteur affiche à la fois humilité et ambition.

De l'humilité, tout d'abord, en reconnaissant sa dette envers une tradition de figures centrales en histoire comparative. Lui-même en fait d'ailleurs partie, S. Tarrow ayant notamment coécrit – avec Ch. Tilly lui-même – *Contentious Politics*, en 2007. Il préfère toutefois valoriser les travaux réalisés par d'autres. Chose encore moins commune, il a le mérite de mettre en avant ceux provenant d'auteurs relativement peu visibles. En outre, il ne se contente pas d'en faire référence dans une brève section préliminaire, comme c'est traditionnellement le cas : il conçoit au contraire son travail comme l'opportunité d'évaluer la pertinence d'hypothèses existantes. C'est ce qu'il fait

avec insistance à l'égard des différentes séquences qui, selon Kim Lane Scheppele, marquent la centralisation du pouvoir central en temps de crise, modèle qu'il applique parfois de manière rigoureuse, parfois de manière beaucoup plus lâche.

Quant à l'ambition de S. Tarrow, ensuite, elle provient de l'impressionnante diversité des cas par lesquels il éprouve la validité de son approche. Sont ainsi à l'étude la France révolutionnaire, la guerre d'indépendance américaine, l'Italie préfasciste, dans la première partie de l'ouvrage. Puis, dans une deuxième, sont analysées les différentes périodes conflictuelles qu'ont connues les États-Unis depuis la première guerre mondiale. Le tout est ponctué d'illustrations empiriques mettant en scène des acteurs de nature diverse, employant des méthodes multiples, dans des théâtres et époques distincts.

La promesse d'ambition formulée par l'auteur (p. 7) n'est toutefois que partiellement tenue. Plutôt que de défendre une thèse clairement identifiée, il propose une perspective finalement assez floue, selon laquelle la conduite de la guerre, l'accroissement des pouvoirs de l'État et les *contentious politics* s'imbriquent et s'influencent mutuellement. Le caractère nébuleux de l'approche s'accroît davantage encore si l'on prend en compte le fait que chacun des trois éléments est défini de manière large, à l'image des *contentious politics*, comprenant potentiellement toute forme de conflit politique non routinier.

Cette souplesse conceptuelle et l'indétermination du mécanisme principal élaboré par l'auteur sont sans doute le prix à payer pour être en mesure de traiter une telle diversité de situations à travers un seul et même prisme. Dans ces conditions, il est néanmoins assez peu remarquable d'observer des liens entre les trois éléments autour desquels gravite l'ouvrage. Cela est d'autant plus le cas que l'auteur est muet quant au sens de ces interactions, ou, plutôt, envisage que celles-ci surviennent dans n'importe quelle direction.

Pour autant, le travail de S. Tarrow est loin d'être dénué d'intérêt, ni sa tâche aisée. On appréciera tout d'abord la profondeur historique de l'étude produite. Certes, plusieurs passages s'apparentent à des récits déconnectés du propos général de l'ouvrage, notamment les longues entrées en matière des différents cas d'étude. Mais l'ensemble s'illustre par sa clarté, sa fluidité et sa richesse, révélant tout à la fois l'immense travail de recherche effectué et le soin apporté

pour en exposer les conclusions de manière limpide. Le livre représente par conséquent un outil précieux pour tout lecteur désireux d'explorer les domaines traités ou de se familiariser avec l'un des cas étudiés. Les spécialistes de ces derniers regretteront peut-être l'omission de certains événements ou processus qu'ils jugeront centraux. S. Tarrow ne prête pas particulièrement le flanc à cette critique courante, d'autant que l'espace réduit consacré à chacun des cas implique nécessairement de ne pas mentionner certains épisodes historiques. Le résultat obtenu plaide plutôt en la faveur de l'auteur, du moins d'un point de vue heuristique.

L'ouvrage se veut enfin un instrument contemporain d'analyse critique. Dans cette optique, le caractère hybride des nouveaux conflits est mis en avant, comme le sont les enjeux politiques et juridiques des mesures relevant de l'état d'urgence en démocratie, et qui sont précisément justifiées par l'émergence de ces nouvelles menaces. C'est l'utilisation du droit, plus que son déni, par l'État sécuritaire, qui retient notamment l'attention de l'auteur. Le caractère protéiforme des moyens de contrôle et de coercition est décrit de manière claire et précise, même si le caractère composite des conflits concernés rend leur inclusion dans la catégorie de guerre mal aisée. Tâchant quoi qu'il en soit d'éclairer le présent à la lumière du passé, S. Tarrow ne dissimule pas sa bienveillance à l'égard des initiatives visant à contenir l'expansion des pouvoirs de l'État sécuritaire et à défendre les droits et libertés civils. Ce dernier trait caractérisera finalement assez bien l'ouvrage plus généralement : la prudence du propos et l'apparente sagesse du positionnement de l'auteur ne peuvent guère s'observer sans que cela ne nuise à la puissance du message porté.

Élie Baranets -

École polytechnique, LinX-IRSEM

De Waele (Jean-Michel), Louault (Frédéric), dir.

- *Soutenir l'équipe nationale de football.*

Enjeux politiques et identitaires. - Bruxelles,

Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016

(Science politique). 196 p. Bibliogr.

Les coupes du monde et les championnats d'Europe des nations (le fameux « Euro » que la France a accueilli l'été 2016) sont des occasions régulières pour constater la place

importante qu'occupent désormais les grandes compétitions de football dans nos sociétés. Celles-ci génèrent des engouements massifs mais concentrent aussi des critiques et des rejets¹. Paradoxalement, alors que les logiques du soutien en faveur des clubs locaux sont bien documentées, le rapport du public aux sélections nationales demeurait mal connu. C'est cet oubli que vient pertinemment réparer ce livre récemment paru². Dirigé par Jean-Michel De Waele et Frédéric Louault, tous deux professeurs de science politique, cet ouvrage prend sa source dans un colloque organisé à Bruxelles en mai 2014. Il rassemble les contributions de quinze chercheurs, portant sur une douzaine de pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Afrique, soit des histoires nationales, des constructions étatiques et des régimes politiques divers qui alimentent une ambition comparatiste bienvenue. Des terrains peu balisés sont retenus : Roumanie, ex-Yougoslavie, Russie, Colombie, Égypte, Cameroun. Prenant le football au sérieux³, le livre est organisé autour de trois parties qui abordent successivement l'évolution historique des supportérismes nationaux, les enjeux identitaires, puis les usages politiques et médiatiques des équipes nationales.

L'ouvrage montre combien le football a été un outil de récit national dans de nombreux pays mais que de grandes différences existent selon les modalités de construction de l'État nation. Parce qu'il est volontiers présenté aujourd'hui comme ce qui se fait de mieux en matière de football des sélections nationales (avec cinq titres mondiaux glanés entre 1958 et 2002), le cas du Brésil, traité dans les deux premières contributions, a ceci d'intéressant qu'il permet de battre en brèche l'idée d'un soutien immédiat et spontané de la population pour son équipe, celle aussi d'un football comme composante évidente de l'identité brésilienne. Au contraire, l'imbrication entre le football et la nation s'est forgée lentement et difficilement, bien plus qu'en Argentine, en Uruguay ou en Colombie⁴. Les deux textes portant sur

l'ex-Yougoslavie sont aussi riches d'enseignements. Après l'éclatement du pays et le conflit armé, la Croatie et la Serbie connaissent deux trajectoires opposées. La première sort renforcée de cette période et l'État nation se reconstruit sur la base de frontières anciennes, quand la seconde connaît de fortes crispations identitaires dans un territoire rétréci. Dès lors, le sentiment national s'exprime volontiers pendant les compétitions de football côté croate mais peine à se manifester côté serbe. Le football est ainsi un très bon révélateur des lignes de fracture, des rapports de force et des tensions qui traversent une société, une « loupe sociale » tel qu'il est qualifié dès l'introduction du livre.

L'expression de la fierté nationale ne va pas de soi non plus si l'on considère une autre dimension, celle de l'articulation entre le supportérisme autour des clubs et le supportérisme en faveur de la sélection, le second s'étant développé plus tardivement que le premier. Le cas italien documenté par Sébastien Louis met en évidence toute la difficulté du passage du local au national. Dans les rangs des supporteurs les plus engagés que l'on nomme « ultras », l'authenticité du soutien en direction du club réside dans son caractère exclusif, dans un pays par ailleurs marqué par d'importants antagonismes régionaux. Le développement d'un sentiment national *via* le football ne peut se faire sans l'intervention d'intermédiaires, sortes d'entrepreneurs qui ont tout intérêt, pour des raisons diverses, à cultiver le lien entre sport et nation. Deux catégories d'acteurs apparaissent incontournables. Les médias sont les premiers. D'ailleurs, si certaines contributions s'appuient sur des démarches ethnographiques et des entretiens semi-directifs, les auteurs mobilisent beaucoup les articles de presse comme matériaux empiriques, signe de la place qu'occupe la couverture médiatique dans les logiques ici étudiées. La mise en récit des rencontres par les journalistes joue un rôle essentiel : création de héros nationaux, description des adversaires par le

1. Cf. par exemple ce numéro spécial paru à l'occasion de la dernière coupe du monde au Brésil : « Peut-on aimer le football ? », *Mouvements*, 78, 2014.

2. Hasard éditorial heureux, un autre ouvrage publié à la même période aborde cet objet : Fabien Archambault, Stéphane Beaud, William Gasparini (dir.), *Le football des nations. Des terrains de jeu aux communautés imaginées*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

3. Pour paraphraser le titre d'un dossier dirigé par Stéphane Beaud, « Prendre le football au sérieux », *Savoir/Agir*, 30, 2014.

4. Sur le football en Amérique du Sud, cf. plus largement le numéro spécial dirigé par Fabien Archambault, « L'autre continent du football », *Cahiers des Amériques latines*, 74, 2014. Un article sur le Brésil côtoie d'autres contributions consacrées à l'Argentine et à l'Équateur.

recours à certains stéréotypes, inscription des matchs dans une mémoire collective, mise en relation du sport avec des événements historiques passés (de sorte que se rejoueraient sur la pelouse des conflits anciens)...

Les dirigeants politiques constituent les autres acteurs décisifs. Avant de considérer la fréquente instrumentalisation des compétitions, il convient de relever combien les mobilisations que génère le football peuvent aussi inquiéter les autorités. En Iran comme en Égypte, la crainte que les tribunes se transforment en scènes contestataires *via* des slogans ou banderoles n'est jamais loin. Comme le note Suzan Gibril, les stades sont d'autant plus surveillés au Moyen-Orient qu'ils représentent l'un des rares espaces d'expression des frustrations et de la colère pour des populations soumises à l'autoritarisme. Cette précision faite, les équipes nationales font l'objet de nombreuses récupérations populistes : mise à profit par les dirigeants de la notoriété des joueurs, utilisation des victoires pour se légitimer, extrapolation de l'image de l'équipe nationale à la sphère politique, comparaison des vertus sportives avec les caractéristiques supposées typiques de la nation, etc. Pour autant, l'instrumentalisation s'avère très réversible et ces entreprises ne sont pas toujours promises au succès. Elles échouent même souvent. En Égypte, soutenir l'équipe nationale est problématique car cette dernière apparaît comme l'incarnation du régime. Le soutien se porte donc bien plus vers les clubs locaux. En Russie, certains supporteurs moquent l'injonction au patriotisme qui entoure la sélection. En Belgique, dans un pays profondément divisé politiquement, les bons résultats de l'équipe rassemblent les parties flamandes et wallonnes le temps des rencontres mais cette unité retrouvée ne se confirme nullement dans les urnes, ce qui n'est pas sans rappeler le cas français. Les élections présidentielles de 2002 et les émeutes de 2005 ont, en effet, apporté un démenti cinglant au mythe tant vanté de la France « black blanc beur » de 1998.

Au final, les matchs qui opposent des sélections nationales apparaissent bel et bien comme des moments pendant lesquels se réveillent et se réactivent des sentiments d'appartenance à la nation. Cela reste toutefois épisodique et circonstanciel, fluctuant et précaire. Que l'équipe soit victorieuse semble l'une des conditions les plus déterminantes pour que de tels sentiments s'expriment massivement. Mais dans des sociétés

qui se caractérisent par la pluralité des affiliations identitaires, ils se rétractent tout aussi rapidement une fois la compétition terminée.

Ludovic Lestrelin -

Université de Caen Normandie

Yadav (Vineeta), Mukherjee (Bumba) - *The Politics of Corruption in Dictatorships*. - New York,

Cambridge University Press, 2016. xvi + 316 p. Figures.

Annexes. Bibliogr. Index.

Alors que les analyses académiques s'accordent généralement à dire que les gouvernants des systèmes autoritaires construisent leurs survies politiques en partie sur la pérennisation des pratiques de corruption, Vineeta Yadav et Buma Mukherjee ambitionnent d'expliquer pourquoi les gouvernants de certains systèmes autoritaires s'emploient paradoxalement à éradiquer la corruption dans leurs pays. En ce sens, leur étude leur permet de soutenir que c'est la forte concentration géographique des petites et moyennes entreprises (PME) privées qui amène les gouvernants de certains systèmes autoritaires, en l'occurrence ceux avec une opposition législative effective, à adopter des mesures concrètes contre la corruption. Cette thèse est élaborée à travers un cadre théorique qui lie l'existence d'un syndicat national des PME privées avec l'opposition parlementaire pour expliquer que l'existence concomitante de ces deux variables dans un système autoritaire conduit systématiquement à ce que ses gouvernants consentent à mener des politiques effectives contre la corruption. La grille générale d'analyse est economiciste et correspond au modèle classique de l'offre et de la demande, avec un postulat de choix rationnel chez les acteurs en présence : la demande (de mesures contre la corruption) est constituée par l'action collective des PME privées (à travers leur syndicat national), tandis que l'action des gouvernants autoritaires (mis sous pression par l'opposition parlementaire) constitue l'offre.

La structure du livre comprend neuf chapitres dont le premier et le dernier constituent respectivement l'introduction et la conclusion. Les chapitres 2 et 3 sont dédiés à la construction hypothétique des liens causaux entre les différents éléments du modèle explicatif : le lien entre la concentration géographique des PME privées, la formation d'un syndicat national correspondant et la mobilisation contre la corruption (chap. 2),

ainsi que le lien entre l'existence d'un syndicat national des PME privées, celle d'une opposition législative effective, et leur alliance pour exiger des mesures contre la corruption (chap. 3). Les chapitres 4 et 5 apportent ensuite, à travers des analyses quantitatives, des éléments empiriques aux constructions théoriques des deux chapitres précédents. Enfin, trois études de cas (la Jordanie, la Malaisie et l'Ouganda) servent de « tests empiriques » aux hypothèses à travers les chapitres 6, 7 et 8. La méthodologie d'ensemble est ainsi mixte, alliant l'analyse quantitative de données relatives à un grand nombre de pays à l'analyse qualitative d'un nombre restreint de pays.

La première qualité du livre est la clarté de l'argumentation qui n'exige pas d'efforts particuliers pour en comprendre la substance. En termes de contribution à la connaissance, il entend être un apport simultané à plusieurs domaines de recherches : les études de la corruption et de la lutte contre celle-ci, l'analyse de l'action publique en contextes autoritaires, ou encore le rôle des élections et des institutions de représentation politique dans lesdits contextes. Les constats initiaux qui amènent à la question de recherche sont certes discutables sur certains aspects, mais globalement pertinents. Et si on accepte le principe poppérien selon lequel c'est la méthode plus que le résultat qui fait la science¹, alors ce travail est scientifiquement cohérent.

Cela étant, la réponse apportée à la question de recherche en termes de modèle explicatif et de relations causales est assez peu convaincante. À l'instar d'une opération mathématique correctement faite mais finalement fautive parce que construite sur des erreurs, ce livre est peu convaincant parce que le travail sous-jacent est fondé sur des postulats difficilement acceptables quand on connaît un tant soit peu les enseignements établis dans les différentes littératures auxquelles il entend contribuer. Ainsi, sa vision d'une lutte contre la corruption réduite aux mesures adoptées par des gouvernants autoritaires mis sous pression par une improbable opposition démontre les connaissances très parcellaires et lacunaires que les auteur.e.s ont tant de l'action collective contre la corruption que des dynamiques politiques dans les contextes autoritaires. Surtout, le postulat selon lequel les patrons des PME, à l'inverse de

tous les autres acteurs sociaux, militeraient naturellement pour des mesures contre la corruption dans les systèmes autoritaires parce qu'ils seraient exclus de l'accès direct aux élites gouvernantes et qu'ils seraient les principales victimes de la corruption, est à la fois réducteur et illusoire. Il en est de même de l'improbable alliance secrète entre des syndicats de PME et des oppositions parlementaires qui, ensemble, parviendraient systématiquement à adresser des demandes contraignantes à des gouvernants certes autoritaires et enclins à la corruption, mais bizarrement réceptifs auxdites demandes. Tout cela donne finalement l'impression d'un artifice scientifique parce que la démonstration est à la fois rigoureusement méthodique mais cependant trop simplificatrice et irréaliste.

Au-delà du caractère très contestable des postulats qui sous-tendent l'étude, il existe une incohérence entre le questionnement initial (qui renvoie au lien causal entre des pratiques autoritaires et la lutte contre la corruption) et le modèle explicatif des auteur.e.s. Leurs conditions de possibilité des mesures effectives contre la corruption renvoient paradoxalement à des processus démocratiques plutôt qu'autoritaires : ils n'expliquent donc pas les dynamiques de la lutte contre la corruption en contextes autoritaires par des pratiques autoritaires, mais plutôt par des pratiques démocratiques (en l'occurrence, l'existence d'une opposition effective et donc d'une compétition politique, tout comme la libre association d'acteurs sociaux, les PME et les partis d'opposition, en vue d'une action collective). En cela, il est contradictoire de répondre à la question de recherche non au moyen d'une logique propre à l'autoritarisme politique, mais au moyen d'une logique démocratique à l'œuvre en contextes autoritaires. Par ailleurs, l'ouvrage est trompeur par sa prétention à la généralisation, qui commence par son titre. Il eut été bien plus mesuré et convaincant d'argumenter exclusivement sur le rôle potentiel des PME dans la lutte contre la corruption (du moins son exigence) en contextes autoritaires.

Malgré tout, les interrogations initiales des auteur.e.s sur les liens entre autoritarisme politique et lutte contre la corruption demeurent pertinentes et leur focale sur les PME, à défaut

1. Karl Popper, *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973, et *Conjectures et réfutations*, Paris, Payot, 1985.

d'apporter des réponses convaincantes, ouvre des pistes de réflexion et de recherche tout à fait nouvelles et intéressantes.

Alain Eloka -

Université de Lausanne, IEPHI
Sciences Po Bordeaux, LAM

Zajec (Olivier) - *Nicholas John Spykman, l'invention de la géopolitique américaine. Un itinéraire intellectuel aux origines paradoxales de la théorie réaliste des relations internationales.* -

Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2016
(Mondes contemporains). 606 p. Figures. Illustrations.
Sources et bibliogr. Index.

Pour la communauté des internationalistes, les travaux de Nicholas John Spykman relèvent d'abord et avant tout de la géopolitique, ce qui génère suspicion et critiques. Son fameux adage « *who controls the rimland rules Eurasia : who rules Eurasia controls the destinies of the world* » résumerait ainsi l'ensemble de sa pensée. En offrant une biographie intellectuelle de Spykman, l'ouvrage d'Olivier Zajec – qui a reçu le prix Albert Thibaudet 2016 – a l'immense mérite d'offrir un autre regard sur la trajectoire et surtout la pensée d'un auteur à tort qualifié de géopoliticien.

La réflexion s'appuie sur un corpus documentaire et archivistique très solide : archives privées de Spykman, celles de l'Université Yale, de la Fondation John Simon Guggenheim Memorial, de la Fondation Rockefeller, ainsi que d'autres universités américaines et notamment Berkeley où Spykman a débuté sa carrière. Elle relève à la fois de l'histoire de la pensée et de l'histoire intellectuelle. En ce qui concerne la première, O. Zajec apporte des éléments fondamentaux ayant comme visée de mettre en relief le « premier Spykman ». Les travaux initiaux que celui-ci engage à Berkeley sous l'autorité de Frederik Teggart se situent d'abord et avant tout dans le champ sociologique. Sa thèse consacrée à Georg Simmel (*The Social Theory of Simmel*) en est la manifestation. En ce qui concerne la deuxième dimension traitée (l'histoire intellectuelle), l'ouvrage montre la trajectoire professionnelle de Spykman entre sociologie, science politique et relations internationales (RI). Elle contribue à réintégrer Spykman comme « chaînon manquant » dans l'histoire

naissante de la sociologie américaine. De ce point de vue, on voit bien que l'interprétation de Wolff et Coser qui deviendra centrale en sociologie à partir de 1949 a totalement éclipsé la thèse de Spykman, alors qu'elle constitue la première synthèse de la sociologie simmelienne.

Cette histoire intellectuelle intègre également le rôle joué par Spykman dans la constitution des RI aux États-Unis. C'est là en effet l'un des apports de l'ouvrage qui fait de Spykman un initiateur de l'autonomie institutionnelle des RI outre-Atlantique. O. Zajec montre bien que la création du département de RI à Yale résulte finalement d'une conjoncture favorable qui ne se présente pas forcément dans tous les établissements. Trois facteurs expliquent sa réussite. Ils sont d'ordre extra-académique (l'impulsion de la Fondation Rockefeller en matière d'influence), intra-institutionnel à Yale (son président Angell et surtout Seymour, le prévôt de l'Université, sont réceptifs au projet, notamment le second en raison de sa présence à Versailles lors des négociations de paix) et personnel (l'expérience engrangée par Spykman lui-même à Berkeley puisqu'il a accompagné la création du département « Institutions sociales » avec son propre directeur de thèse). Du point de vue de l'autonomie disciplinaire, l'ouvrage rend compte des tensions universitaires sur la manière de concevoir le département. Le contre-projet porté par les juristes illustre les clivages que suscite le processus d'autonomisation.

Le second apport de l'ouvrage rentre en résonance immédiate avec le regain d'intérêt actuel pour le réalisme classique. En effet, les œuvres de Hans Morgenthau ou même de Raymond Aron font l'objet aujourd'hui d'un réinvestissement. L'objectif premier est de rompre avec la tendance structurelle et les analyses de Waltz conférant aux réalistes classiques le statut d'auteurs non scientifiques. Une redécouverte des premiers réalistes s'accompagne également de travaux consacrés aux pères de la géopolitique, comme Halford Mackinder¹. En cela, O. Zajec contribue à ce regain en favorisant la « redécouverte » des pères du réalisme classique tout en évitant les travers du réductionnisme. Il corrige les amalgames entre Spykman et les réalistes européens, montrant à juste titre que Spykman arrive aux États-Unis bien avant la vague de réfugiés européens au sein de

1. Cf. l'article de Lucian M. Ashworth, « Realism and the Spirit of 1919 : Halford Mackinder Geopolitics and the Reality of the League of the Nation », *European Journal of International Relations*, 17 (2), juin 2011, p. 279-301.

laquelle se trouvera Morgenthau. Il établit une distinction avec le cynisme amoral souvent accolé à Spykman. Ce réalisme ne repose pas sur une conception parcimonieuse de la réalité sociale à partir du facteur géographique. Pour Spykman, la géographie est une condition et non pas un déterminant de la politique étrangère d'un État. Sa contribution à l'*American Political Science Review* en 1938 est particulièrement significative car il y insiste sur l'idée que les « circonstances » peuvent aussi être fabriquées par l'homme d'État. Ce deuxième apport permet de voir en quoi la sociologie demeure une matrice pour les analyses de RI. Spykman s'appuie sur la sociologie des formes sociales élaborée par Simmel. Autrement dit, une cohérence de sa pensée surgit à condition d'articuler de manière constante les premiers écrits avec ceux de la « maturité » à Yale, quand bien même celle-ci fut courte (Spykman meurt en 1943) et parfois considérée comme inachevée. Spykman apparaît alors comme un « théoricien social » des RI – une catégorie utilisée par O. Zajec lui-même. L'idée défendue consiste à montrer que Spykman n'a pas abandonné la sociologie mais l'a importé dans le champ des RI. La thèse de la transposition et non de la rupture s'impose avec discernement et clarté tout le long du raisonnement.

Quelques passages méritent toutefois discussion. La sociologie des RI d'inspiration simmélienne aboutit à une critique de l'idée d'unité politique du monde (absence d'une forme sociale planétaire) et la reconnaissance d'ensembles régionaux. L'auteur ne fait pas référence au chapitre 10 de la *Sociologie* où Simmel s'interroge sur l'idée d'humanité. La question d'un élargissement des formes nationales de vie est ainsi traitée quand bien même Simmel demeure sceptique quant à l'éclosion d'une telle forme. Il aurait probablement été possible d'articuler ce propos avec l'argument de Spykman. Une seconde remarque concerne le rapport à Carl Schmitt. Par contraste

(assez saisissant d'ailleurs), l'ordre international entre espaces régionaux envisagé par Spykman s'oppose radicalement aux « grands espaces ». Il aurait été intéressant de le montrer malgré les difficultés (cf. la note 43, p. 297). Cela aurait également permis de mettre en relief par contrepoint la spécificité du réalisme de Spykman. Enfin, et plus fondamentalement, la qualification de l'approche spykmanienne oblige à la discussion : à savoir une géo-sociologie ou, plus précisément, une « géo-sociologie du voisinage régional ». Or, Simmel propose une morphologie sociale distincte d'Émile Durkheim ou de Marcel Mauss. Il aurait été plus opportun d'enlever une référence à la géographie dans la qualification pour mieux faire ressortir la dimension socio-centrée qui irrigue tout l'ouvrage. Autrement dit, la première sociologie des RI nord-américaine se veut une morphologie sociale interactionniste d'inspiration simmélienne. C'est d'abord et avant tout une sociologie compréhensive. À cet égard, le caractère relativiste de cette sociologie aurait pu aussi être articulé avec les développements théoriques en RI afin de montrer que le relativisme sociologique de Simmel n'a rien à voir avec celui défendu par les post-modernistes du champ.

Mettre fin à l'occultation sociologique (à la fois professionnelle et intellectuelle) dans les interprétations classiques ou actuelles de Spykman : tel est l'objectif poursuivi – un objectif atteint. On ne peut pas comprendre la théorie des RI de Spykman sans prendre en compte son inscription sociologique. Une telle entreprise est salutaire. Elle remet en question les préjugés dont les RI sont souvent l'objet : d'une part, le réalisme classique serait monolithique et, d'autre part, l'analyse en RI s'élaborerait en dehors de référents sociologiques.

Frédéric Ramel –
Sciences Po Paris, CERI